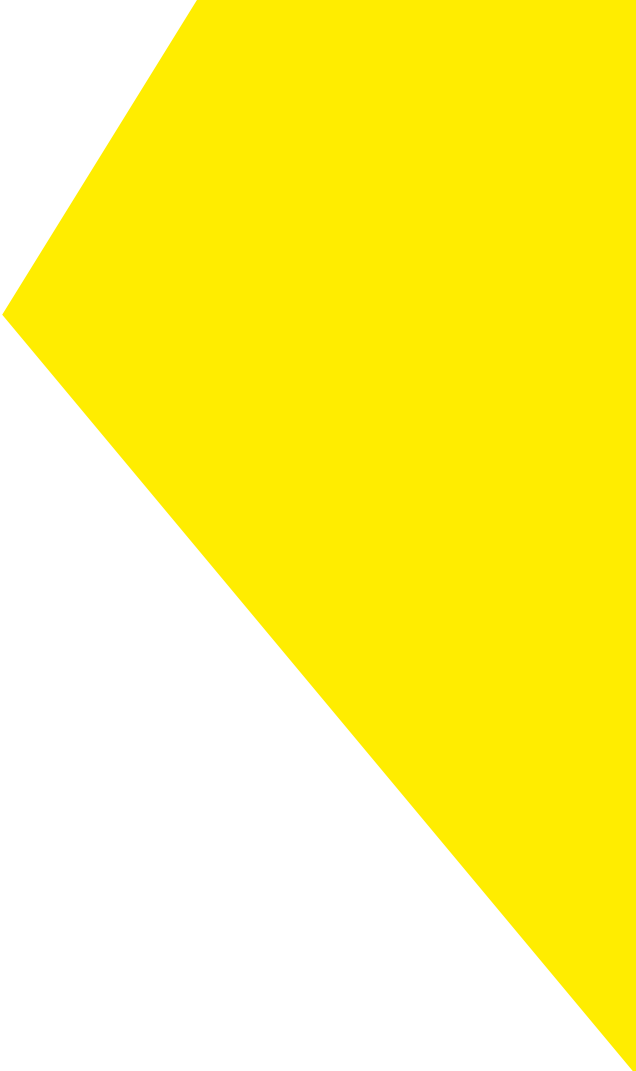


ETUDE D'OPPORTUNITÉ POUR LA CREATION D'UNE CERTIFICATION METIER DE COORDINATEUR.RICE D'ECOPRODUCTION

ÉTUDE RÉALISÉE PAR
LE CABINET PARADOXES CONSEIL

OCTOBRE 2025



Cette étude a été commandée par les partenaires sociaux réunis au sein de la Commission paritaire nationale emploi et formation (CPNEF) de l'audiovisuel, dans le cadre de l'Observatoire des métiers. Elle a bénéficié du soutien scientifique, technique et financier de l'Afdas ainsi que du soutien financier de l'EDEC 3CST.

La CPNEF de l'audiovisuel regroupe les organisations d'employeurs et de salariés des six branches professionnelles de l'audiovisuel : la production cinématographique, la production de films d'animation, la production audiovisuelle, la prestation technique image et son, la radiodiffusion et la télédiffusion. Spécialiste de l'emploi et de la formation dans l'audiovisuel, la CPNEF de l'audiovisuel accompagne entreprises et salariés sur ces enjeux et apporte son expertise aux institutions sociales et politiques, contribuant ainsi à l'élaboration d'un écosystème vertueux emploi formation.

La CPNEF de l'audiovisuel mobilise trois leviers d'action : l'observation de l'emploi et des métiers de l'audiovisuel en menant des études régulièrement ; l'information sur les métiers de l'audiovisuel et leurs évolutions en déployant une communication multicanale ; la certification des compétences pour répondre aux besoins ciblés des entreprises de l'audiovisuel et sécuriser les parcours des professionnels.

Table des matières

INTRODUCTION	4
I. METHODOLOGIE DE L'ETUDE	5
1) Enquête en ligne	5
2) Profils des répondants à l'enquête en ligne	7
3) Entretiens	8
4) Groupe de travail fiche métier	11
5) Visite d'un plateau de tournage	11
II. LA PRODUCTION AUDIOVISUELLE ET CINEMA RESPONSABLE	13
1) Le secteur de l'audiovisuel et du cinéma – chiffres clefs de l'emploi	13
2) L'empreinte carbone du secteur audiovisuel et cinéma	15
3) Vers une production écoresponsable	20
a) Les dates clefs de l'écoproduction dans le secteur de l'audiovisuel	20
b) Les principaux acteurs de l'écoproduction	21
c) Les aides à l'écoproduction	25
d) Labels, référentiels et normes	26
III. LE/LA PROFESSIONNEL.LE EN CHARGE DE L'ECOPRODUCTION	30
1) De l'éco-référent.e au coordinateur.rice d'écoproduction	30
2) Appellations du métier	38
3) La coordination d'écoproduction dans l'animation : une fonction discrète, transversale et en structuration	39
4) Les activités du/de la Coordinateur.rice d'écoproduction	41
5) Compétences et connaissances requises pour être Coordinateur.rice d'écoproduction	45
6) Portraits de professionnels en charge de l'écoproduction	49
7) Le périmètre du métier : Coordinateur.rice d'écoproduction ou responsable RSE ?	51
8) Perception du métier par les autres acteurs de l'audiovisuel	55
9) Perspectives et modalités de recrutement	57

10) Evolution du métier	60
IV. CREATION D'UNE CERTIFICATION METIER DE COORDINATEUR.RICE D'ECOPRODUCTION	61
1) La formation des professionnel.les de l'écoproduction dans le secteur de l'audiovisuel en France	61
2) La formation des professionnel.les de l'écoproduction dans le secteur de l'audiovisuel à l'international	73
3) La formation des professionnel.les à l'écoproduction, écoresponsabilité et développement durable dans les autres secteurs professionnels en France	77
4) Création d'une certification métier de coordinateur d'écoproduction	82
5) Public cible de la certification	90
6) Le point de vue des Conseiller.ères emploi formation de l'Afdas	94
SYNTHESE DE L'ETUDE	97
RECOMMANDATIONS	100
Annexe N°1 Sources	104
ANNEXE 2 : FICHE METIER DE COORDINATEUR.RICE D'ECOPRODUCTION	105
ANNEXE 3 : METIERS INSCRITS SUR LA LISTE DES METIERS EMERGENTS PAR FRANCE COMPETENCES EN 2023, 2024 ET 2025	111

INTRODUCTION

Face à l'urgence climatique et à l'accélération des politiques publiques de transition écologique, le secteur de l'audiovisuel français est appelé à repenser en profondeur ses pratiques. De la production cinématographique à la prestation technique en passant par l'animation, l'ensemble de la filière est confronté à la nécessité d'intégrer des démarches écoresponsables dans ses processus de création. Dans ce contexte, de nouveaux besoins en compétences émergent notamment autour de la coordination des actions d'écoproduction.

La Commission paritaire nationale emploi et formation (CPNEF) de l'audiovisuel, instance de référence en matière de politique emploi-formation pour les six branches professionnelles du secteur, s'inscrit pleinement dans cette dynamique. Elle mobilise ses leviers d'action pour anticiper les mutations du secteur, sécuriser les parcours des professionnels et répondre aux enjeux d'avenir. C'est à ce titre qu'elle initie, avec le soutien de l'Afdas, une étude visant à explorer l'opportunité de créer une **certification métier spécifique pour les Coordinateur.rices d'écoproduction.**

Aujourd'hui encore peu reconnu comme un métier à part entière, ce rôle de coordination, parfois exercé de manière ponctuelle ou en complément d'autres fonctions, tend à se structurer autour d'un ensemble de missions identifiables. Il s'agit d'assurer la cohérence et la mise en œuvre des pratiques durables au sein des productions audiovisuelles, en lien avec l'ensemble des départements concernés. La création d'une certification dédiée permettrait ainsi de formaliser un référentiel de compétences, de valoriser ces expertises spécifiques et de répondre aux exigences croissantes du secteur en matière de responsabilité environnementale.

L'étude présentée ici, réalisée par le cabinet Paradoxes Conseil, s'inscrit dans le cadre de l'Engagement de développement de l'emploi et des compétences (EDEC) intersectoriel « Culture, industries créatives, médias, communication, télécommunications, sport, tourisme, loisirs et divertissement » porté par l'Afdas. Elle concerne plus spécifiquement les branches de la production audiovisuelle, de la production cinématographique, de la production de films d'animation et de la prestation image et son. Elle vise à éclairer les partenaires sociaux de la CPNEF de l'audiovisuel sur la pertinence et l'opportunité de créer cette certification.

I. METHODOLOGIE DE L'ETUDE

La présente étude d'opportunité s'appuie sur une étude documentaire, une enquête quantitative et qualitative (voir ci-dessous), un groupe de travail fiche métier avec des professionnels exerçant le métier de la coordination d'écoproduction, une visite d'un plateau de tournage et un groupe de travail avec les conseillers emplois formation de l'Afdas¹. L'étude a fait l'objet de trois présentations en COTECH (lancement, premiers résultats de l'enquête et présentation finale).

Le COTECH est composé de représentants de la CPNEF de l'audiovisuel et de l'Afdas ainsi que d'expert.es du secteur.

1) Enquête en ligne

Une enquête en ligne a été organisée du 10 juin au 13 juillet 2025 dans le cadre de l'étude pour évaluer l'opportunité de créer une certification professionnelle de Coordinateur.rice d'écoproduction. Elle avait pour objectif de recueillir les avis et témoignages des professionnels du secteur concernant l'émergence du métier de Coordinateur.rice d'écoproduction et l'opportunité de créer une certification professionnelle de branche pour y accéder. Elle était destinée aux profils suivants :

- Producteurs.rices/dirigeants.es d'entreprise
- Professionnel.les en charge de l'écoproduction
- Techniciens.nes et chefs.fes de poste / département de l'audiovisuel, du cinéma et de l'animation

travaillant dans l'audiovisuel et le cinéma (dont production de film d'animation). L'enquête en ligne a été diffusée par la CPNEF de l'audiovisuel sur ses réseaux sociaux ainsi que par les membres du COTECH.

¹ Voir 6) Le point de vue des Conseillers.ères emploi formation de l'Afdas dans la 4^e partie de cette étude.



CPNEF de l'audiovisuel

3 625 abonnés

48 min • 6

[📺 ETUDE] La CPNEF de l'audiovisuel lance une enquête nationale sur l'écoproduction !

La CPNEF de l'audiovisuel lance, avec le cabinet Paradoxes, une enquête nationale dans le cadre d'une étude d'opportunité et de faisabilité pour la création d'une certification de Coordinateur.rice d'écoproduction.

🎯 Objectif : identifier précisément les compétences clés de ce métier émergent afin de construire une réponse adaptée aux besoins des professionnel.les et des entreprises du secteur.

Vous travaillez dans l'audiovisuel et êtes concerné.e par les enjeux de production responsable ?

Votre retour d'expérience est précieux pour structurer cette future certification.

👉 Répondez au questionnaire avant le 11 juillet 2025 : <https://zurl.co/31f9M>

Merci de relayer largement ce lien auprès de vos réseaux !

#Écoproduction #Certification #Audiovisuel



Certification_Audiovisuel_AFDAS - 1/9

cvip.sphinxonline.net

Capture d'écran LinkedIn 10.06.2025

... X

ACCÉPTE

accepte

184 abonnés

1 sem. • 6

Vous êtes engagé.e.s dans la production responsable? A vos claviers!

La CPNEF lance une enquête nationale sur l'écoproduction. N'hésitez pas à apporter votre avis et votre expérience en répondant au questionnaire avant le 11 juillet 2025.



CPNEF de l'audiovisuel

3 648 abonnés

2 sem. • 6

[📺 ETUDE] La CPNEF de l'audiovisuel lance une enquête nationale sur l'écoproduction ... plus

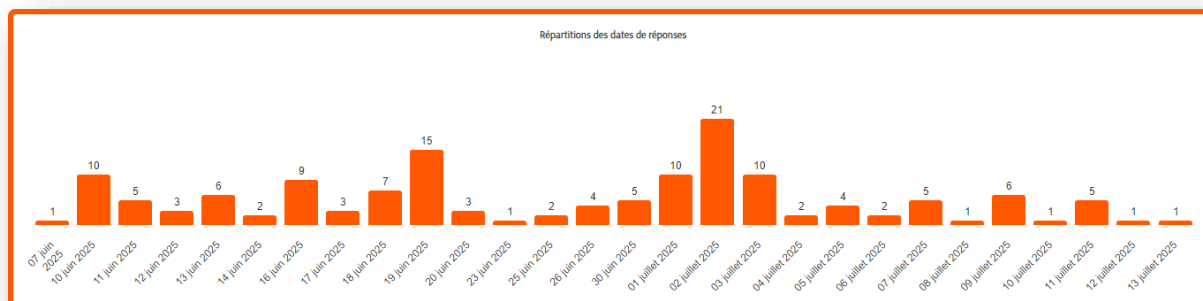


Certification_Audiovisuel_AFDAS - 1/9

cvip.sphinxonline.net

Capture d'écran LinkedIn 24.06.2025

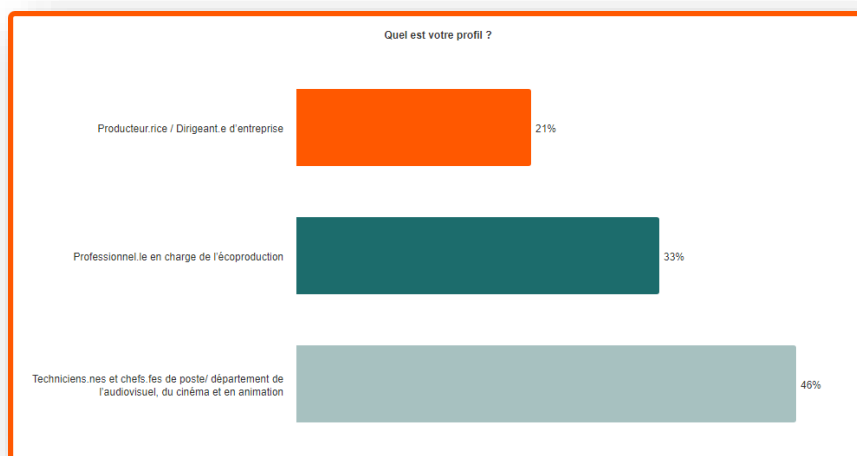
145 réponses ont été obtenues à l'enquête en ligne.



Infographie résultats enquête en ligne

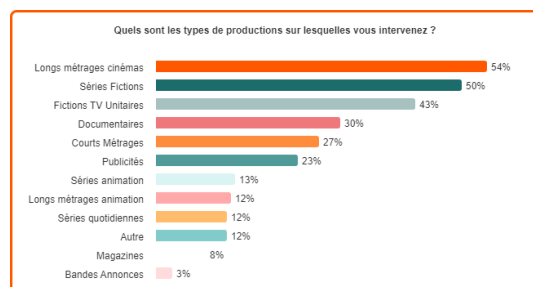
2) Profils des répondants à l'enquête en ligne

33% des répondants sont des professionnel.les en charge de l'écoproduction.

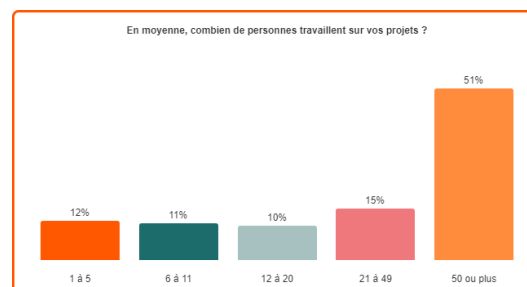


Infographie résultats enquête en ligne

Les répondants représentent une grande diversité de profils. Dans leur majorité, ils interviennent sur des longs métrages cinéma en Île-de-France (54% d'entre eux), dans des projets où travaillent plus de 50 personnes (51% des répondants).

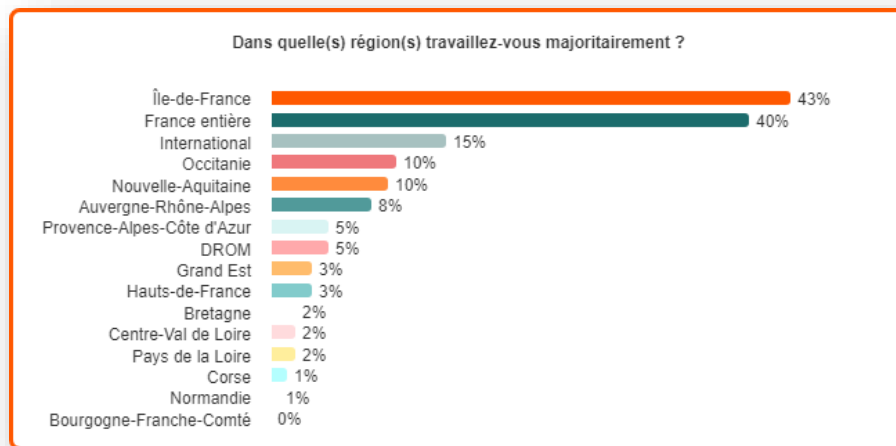


Infographie résultats enquête en ligne



Infographie résultats enquête en ligne

Les autres types de production cités par les répondants.es sont les séries documentaires, les formats « Institutionnels », le divertissement, le reportage, les émissions divertissement de flux, les jeux télévisés, les formats YouTube, les contenus sociaux media, les plateaux de télévision, la cinématique de jeux, les œuvres immersives, les jeux d'aventure, la TV Réalité.



Infographie résultats enquête en ligne

3) Entretiens

27 entretiens ont été menés avec :

- des professionnel.les en charge de l'écoproduction (11 entretiens) ;
- des directeur.rices d'écoproduction (5 entretiens) ;
- des experts.es du secteur (Associations, Agences de Conseils, Institutionnels, formateurs.rices, etc (11 entretiens).

Professionnel.les en charge de l'écoproduction :

Profil	Durée de l'expérience dans l'audiovisuel	Durée de l'expérience en écoproduction	Lien éventuel avec le CCP	Type de productions (écoproduction et autres)
Coordinateur d'écoproduction et membre d'une association professionnelle	+ de 15 ans	2 ans	Titulaire et formateur	Cinéma
Coordinatrice d'écoproduction affiliée à la régie	4/5 ans	1 an		Série TV
Chargée d'écoproduction	10/15 ans	8 ans	Titulaire et formatrice	Séries télé et films unitaires
Coordinateur d'écoproduction, ancien régisseur	+ de 15 ans	3 ans	Formateur	Télévision et cinéma d'auteur, séries unitaires
Eco-IT dans l'animation	10/15 ans	1 an	Titulaire	Cinéma d'animation
Coordinateur d'écoproduction	+ de 15 ans	2/3 ans	Titulaire	Cinéma long métrage, unitaires télé, animation
Directrice de production et coordinatrice d'écoproduction	+ de 15 ans	2 ans	Titulaire	Courts-métrages, séries TV
Coordinatrice d'écoproduction	5/10 ans	2 ans	Titulaire	Séries TV, Documentaire, Court métrage
Chargée de mission écoproduction dans un groupe audiovisuel	1 an	1 an		Série TV
Responsable écoproduction dans un groupe audiovisuel	+ de 15 ans	4 ans	Titulaire	Documentaire, fiction, flux télé
Directrice des opérations	+ de 15 ans	4 ans		Cinéma, documentaire, flux

Direction de production

Profil	Durée de l'expérience dans l'audiovisuel	Lien éventuel avec le CCP	Types de productions
Productrice Exécutive et Directrice de Production	+ de 15 ans		Cinéma
Directeur de studio d'animation	4/5 ans		Cinéma d'animation
Directeur de production et membre d'un collectif relatif à l'écoproduction	+ de 15 ans	Titulaire	Cinéma et audiovisuel
Directeur de production	+ de 15 ans	Titulaire	Fiction, documentaire, réalisation
Coordinateur de production exécutive dans une société de production audiovisuelle			Cinéma

Experts.es représentant des institutions, associations et collectifs

Organisations	Type productions
CNC (Centre national du cinéma et de l'image animée)	Cinéma
EcoProd	Tous secteurs du cinéma et de l'audiovisuel
Cartouch'Verte	Film d'animation
BocAJ (Bouleversement Carbone dans l'Animation et le Jeu vidéo)	Film d'animation et jeu vidéo
CST (Commission supérieure technique de l'image et du son)	Cinéma et audiovisuel
SPI (Syndicat de la production indépendante cinéma)	Cinéma
FICAM (Fédération des industries du cinéma, de l'audiovisuel et du multimédia)	Prestataires image et son
Collectif Les Toiles Vertes	Tous types de projets
Groupe média	Presse, publicité, audiovisuel
Flying Secoya	Tous secteurs du cinéma et de l'audiovisuel
A Better Prod	Tous secteurs du cinéma et de l'audiovisuel

4) Groupe de travail fiche métier

Une fiche métier a été élaborée dans le cadre de ce projet, à partir de la « fiche de poste Coordinateur d'écoproduction » rédigée par Ecoprod, des recherches et des entretiens menés dans le cadre de ce projet ainsi que de deux séances de travail :

- un groupe de travail avec des Coordinateur.rices d'écoproduction organisé le 22 juillet 2025 ;
- Un temps dédié à la présentation de la fiche et aux échanges avec les membres du COTECH le 10 septembre 2025.

La fiche métier, qui s'intégrera au panorama des métiers proposé sur le site de la CPNEF de l'audiovisuel², définit le métier, précise les différentes appellations de celui-ci, dresse la liste des activités menées par ces professionnels, ainsi que les compétences (spécifiques et transverses) nécessaires pour les mettre en œuvre, évoque les relations professionnelles que le.la Coordinateur.rice d'écoproduction sera amené.e à avoir, les différents types d'employeurs faisant appel aux Coordinateur.rices d'écoproduction, les modalités d'accès au métier et les perspectives d'évolution de celui-ci.

La fiche métier est jointe en annexe à cette étude.³

5) Visite d'un plateau de tournage

La visite du tournage d'un long métrage, organisée grâce à l'association ACCEPTE (Association des Coordinatrices et Coordinateurs d'Écoproduction pour la Transition Écologique)⁴, en septembre 2025, a permis d'analyser in situ l'apport concret d'un coordinateur d'écoproduction au sein d'une équipe en pleine activité. Sur ce plateau réunissant environ 70 professionnel.les, le coordinateur d'écoproduction, est intervenu à la fois en amont du tournage (planification, identification de partenaires locaux, anticipation des ressources) et pendant la production (accompagnement des équipes, suivi opérationnel des mesures écoresponsables).

Le directeur de production, à l'origine du recrutement et de la décision de viser le label Ecoprod, a souligné l'importance d'un professionnel spécifiquement formé et dédié à cette fonction pour déployer la démarche, tout en rappelant que la sensibilisation de l'ensemble des postes reste essentielle. Il a validé l'intérêt de deux certifications complémentaires : un

² Panorama des métiers du le site de la CPNEF de l'audiovisuel : <https://www.cpnef-av.fr/metiers>

³ Voir annexe 2 page 103

⁴ Voir page 23 pour la présentation de l'association ACCEPTE

socle commun pour les chefs de poste et une certification métier pour les coordinateurs.rices spécialisés.es.

Le régisseur général a confirmé que, sans ce soutien, il ne pourrait intégrer efficacement l'écoproduction dans ses missions, faute de temps et de formation adaptée. Il a également relevé le rôle de médiation et de pédagogie du coordinateur, qui agit sans imposer, mais en accompagnant et parfois en réalisant lui-même certaines actions.



Table régie

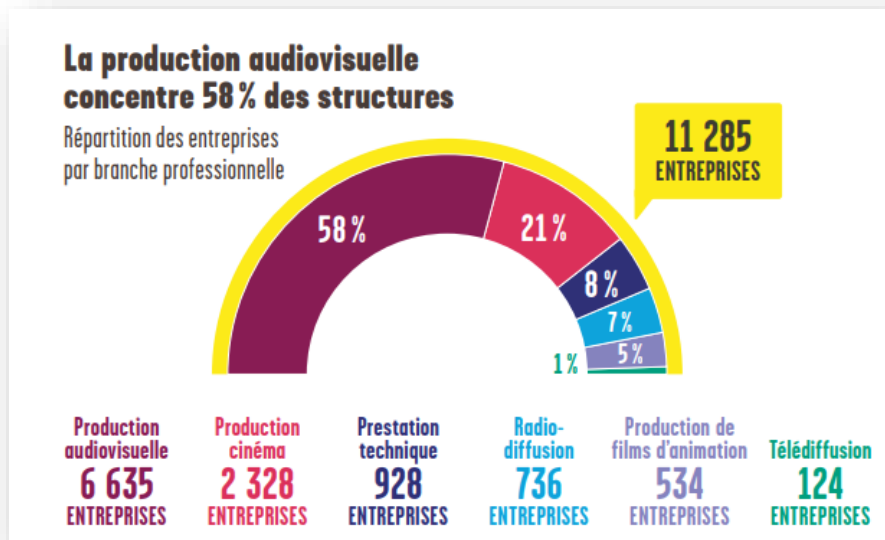
Sur le terrain, les impacts visibles incluent une meilleure organisation de la gestion des déchets, une restauration plus responsable (plats végétariens, réduction des emballages), et une table régie optimisée. Les retours des autres professionnels rencontrés convergent : la présence du coordinateur facilite l'adhésion aux objectifs environnementaux et rend leur mise en œuvre plus réaliste.

Cette visite confirme que le métier de coordinateur.rice d'écoproduction requiert des compétences techniques, organisationnelles et relationnelles spécifiques.

II. LA PRODUCTION AUDIOVISUELLE ET CINÉMA RESPONSABLE

1) Le secteur de l'audiovisuel et du cinéma – chiffres clefs de l'emploi

Le secteur audiovisuel et cinéma français rassemble 10 549 entreprises qui emploient 240 3813 salariés. Ce secteur se caractérise par une structure économique particulière : 95% des entreprises sont de très petites entreprises (TPE) employant moins de 10 salariés, révélant un tissu économique atomisé mais dynamique⁵.



Portrait statistique de l'audiovisuel – CPNEF de l'audiovisuel

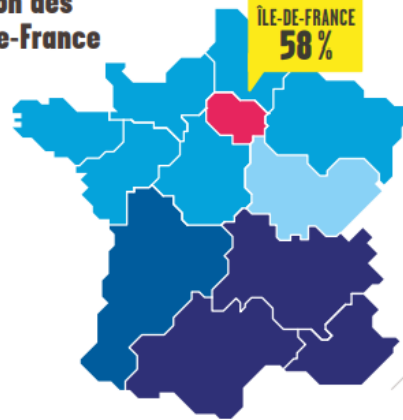
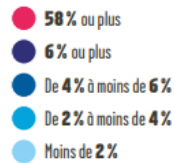
La répartition des entreprises par branche révèle une concentration significative : la production audiovisuelle domine avec 58% des entreprises, soit environ 6 635 entreprises en 2023, confirmant son rôle central dans l'écosystème. La production cinématographique en regroupe 21% (environ 2 328 entreprises), la production de films d'animation 5% (534 entreprises) et la prestation technique 8% (928 entreprises).

L'on peut noter une nette évolution du nombre d'entreprises de la branche de la production audiovisuelle (6 335 entreprises en 2023, contre 4 822 en 2017, soit une augmentation de 37%).

⁵ *Portrait statistique de l'audiovisuel – data emploi CPNEF de l'audiovisuel*

L'hyper-concentration des entreprises en Île-de-France reste une réalité

Répartition des entreprises par région du siège social



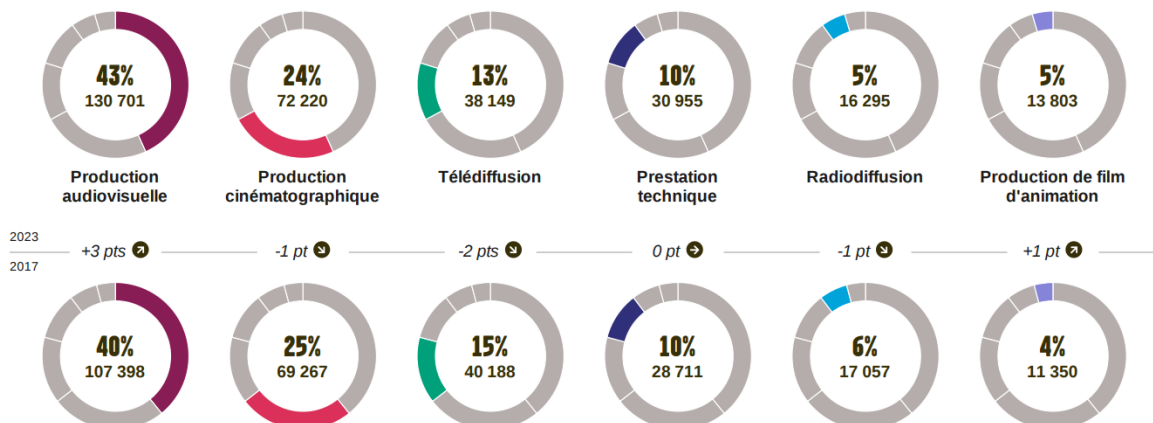
Portrait statistique de l'audiovisuel – CPNEF de l'audiovisuel

L'Île-de-France demeure le centre historique de la production audiovisuelle et cinéma, concentrant 58% des sociétés du secteur⁶. Cependant, une évolution majeure s'observe avec l'émergence de pôles créatifs en région AURA (7,4% des entreprises du secteur en 2023), PACA (5,8%), Occitanie (5,7%) et en Nouvelle-Aquitaine (5,4%).

RÉPARTITION DES SALARIÉS PAR BRANCHE PROFESSIONNELLE

215 749 salariés en 2017 → 240 381 salariés en 2023 > France

Un salarié est compté à chaque fois qu'il travaille dans une branche professionnelle, afin d'offrir une vue précise de chaque branche. Cela génère un total différent du nombre de professionnels en activité sur l'ensemble du champ audiovisuel.



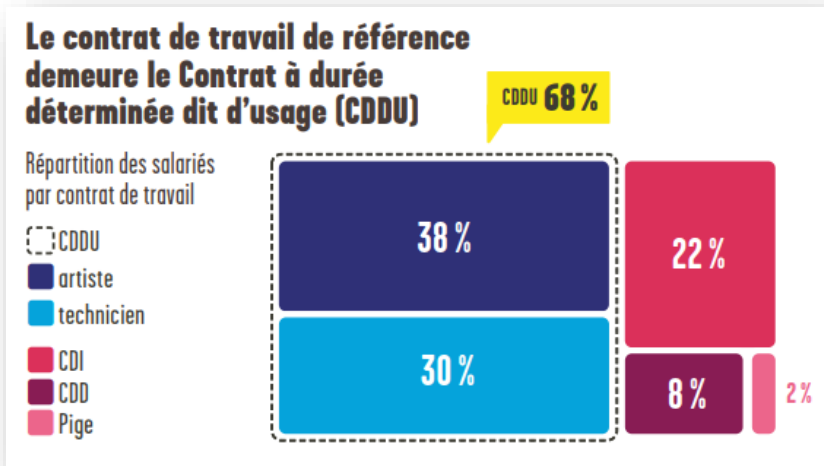
Données Observatoire des métiers de l'audiovisuel – CPNEF de l'audiovisuel / Afdas / Audiens

En 2023, c'est la branche professionnelle de la production audiovisuelle qui embauche le plus de salariés, 43% de l'effectif total. Viennent ensuite les branches professionnelles de la

⁶ [Portrait statistique de l'audiovisuel – data emploi CPNEF de l'audiovisuel](#)

production cinématographique, de la télédiffusion et de la prestation technique image et son avec 24%, 13% et 10% de l'effectif total. Les branches de la radiodiffusion et de la production de film d'animation sont les plus petits employeurs de l'audiovisuel avec respectivement 5% de l'effectif total.

Sur la période 2017-2023, la répartition des salariés par branche professionnelle est restée similaire. Les effectifs ont quant à eux augmenté de 11% en passant de 215 749 à 240 381 salariés.



Portrait statistique de l'audiovisuel – CPNEF de l'audiovisuel

L'emploi dans le secteur audiovisuel et cinéma se caractérise par la prédominance du contrat à durée déterminée d'usage (CDDU).

2) L'empreinte carbone du secteur audiovisuel et cinéma

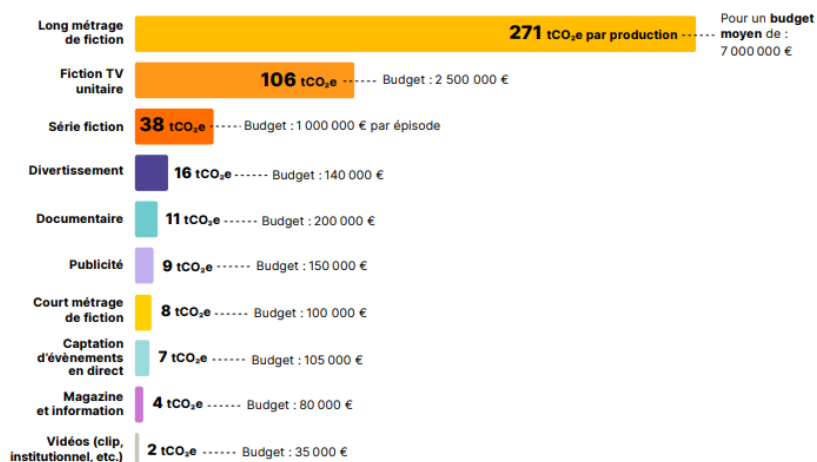
Le secteur audiovisuel français dans son ensemble génère une **empreinte carbone annuelle de 1,7 million de tonnes d'équivalent CO₂**, ce qui représente l'équivalent de l'empreinte carbone de 190 000 Français réunis⁷.

⁷ Source : [Piochemag](#)

Impact carbone de la production d'une heure de contenu
(tous genres confondus)*Chiffres clés 2024 Statistiques Carbon'Clap et Label Ecoprod*

Une étude récente d'Ecoprod, basée sur l'analyse de plus de 10 000 bilans carbone, révèle que **l'impact moyen d'une heure de programme, tous genres confondus, s'élève à 16 tonnes d'équivalent CO₂**, soit l'équivalent de l'empreinte carbone annuelle de 1,7 Français.

Les genres de la fiction sont les plus émetteurs de carbone

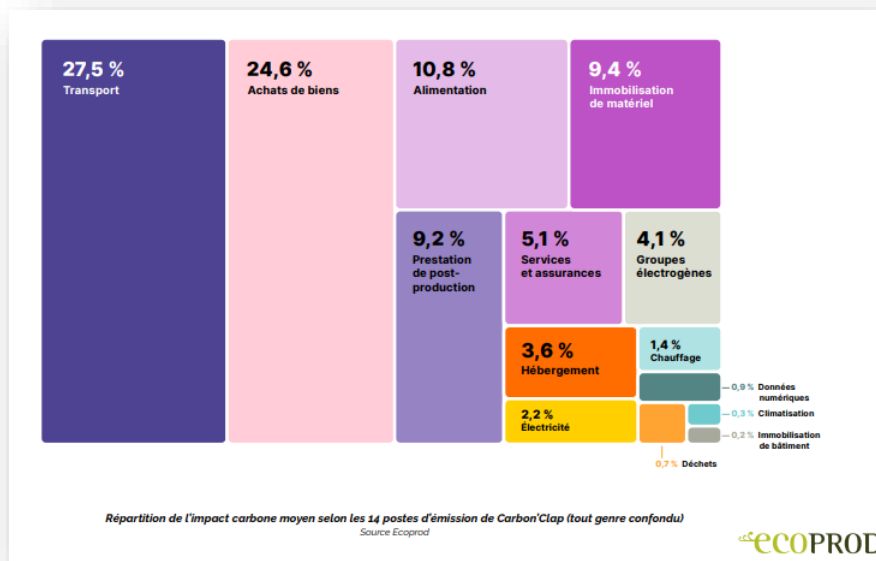


Impact carbone de budget moyen d'une production (ou impact carbone moyen par épisode)
selon le genre éditorial dans Carbon'Clap
Source Ecoprod

ecoprod

Chiffres clés 2024 Statistiques Carbon'Clap et Label Ecoprod

Les longs métrages de fiction sont les projets les plus émetteurs de carbone.



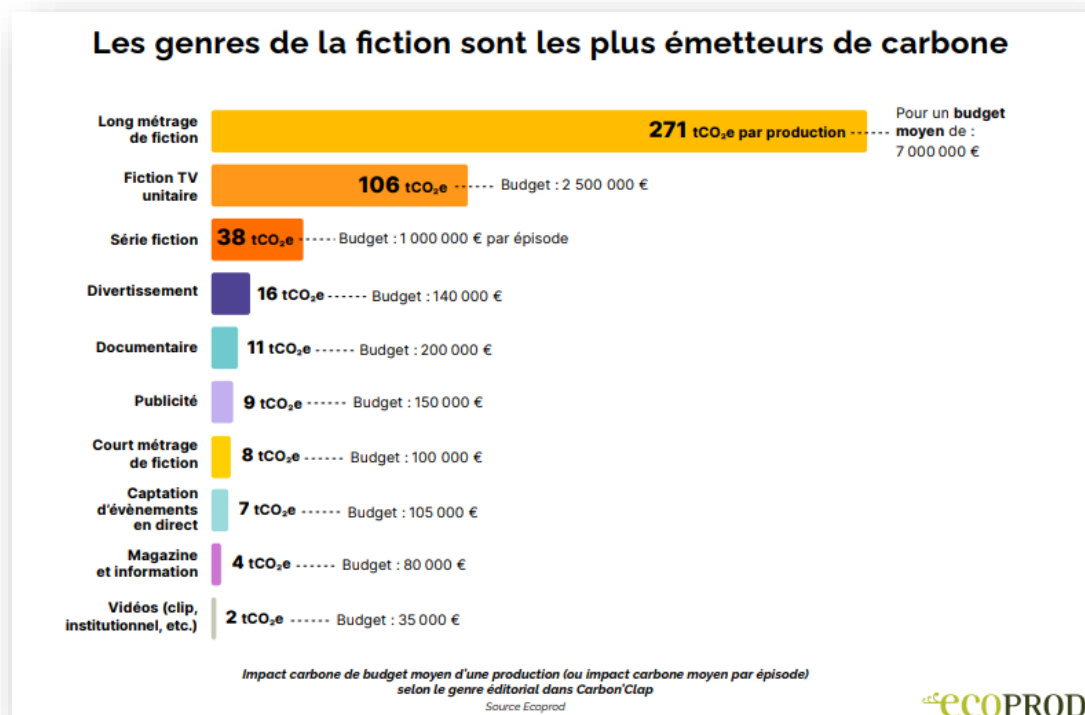
Chiffres clés 2024 Statistiques Carbon'Clap et Label Ecoprod

La répartition des émissions par poste révèle que **le transport constitue le principal facteur d'impact avec 27,5% des émissions**, suivi de près par les achats de biens incluant les décors et costumes (25%), l'alimentation (11%), l'immobilisation du matériel (9%) et l'énergie (8%). Cette hiérarchisation des impacts guide les priorités d'action pour la réduction de l'empreinte environnementale du secteur.

L'IMPACT DES USAGES AUDIOVISUELS

Au-delà de la production, les usages audiovisuels eux-mêmes représentent un impact environnemental considérable. Selon l'étude inédite menée par l'Arcom, l'Arcep et l'ADEME en 2024, **les usages audiovisuels représentent 5,6 millions de tonnes d'équivalent CO2 par an**, soit environ **un tiers de l'empreinte carbone totale du numérique en France**. Ces usages correspondent à **0,9% de l'empreinte carbone totale de la France et 2,9% de sa consommation électrique**⁸.

⁸ Source ADEME



Chiffres clés 2024 Statistiques Carbon'Clap et Label Ecoprod

Ecoprod précise dans son rapport « Chiffres clés 2024 Statistiques Carbon'Clap et Label Ecoprod » que les longs métrages présentent une fourchette d'impact particulièrement large. Les productions modestes génèrent environ 40 tonnes équivalent CO₂, tandis que les blockbusters peuvent atteindre jusqu'à 2 200 tonnes équivalent CO₂, soit un rapport de 1 à 55 entre les extrêmes mesurés.

Concernant les séries de fiction et les programmes de divertissement, l'impact par épisode s'étend sur une plage allant de moins d'une tonne équivalent CO₂ pour les formats les plus légers jusqu'à 190 tonnes équivalent CO₂ pour les productions les plus importantes.

Le documentaire affiche également une variabilité importante, oscillant entre moins d'une tonne équivalent CO₂ et 620 tonnes équivalent CO₂ selon l'envergure du projet.

Malgré leur durée réduite (approximativement une minute par projet), les créations publicitaires affichent l'intensité carbone la plus importante rapportée à la minute de contenu final. Les campagnes les plus polluantes peuvent générer jusqu'à 280 tonnes équivalent CO₂, établissant un ratio impact/durée exceptionnellement élevé par rapport aux autres catégories de production.

Ces écarts substantiels s'expliquent essentiellement par la fréquence et l'ampleur des déplacements nécessaires à certaines productions, qui constituent le principal poste d'émissions carbone dans l'industrie audiovisuelle.

LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX DU SECTEUR : URGENCE CLIMATIQUE ET RESPONSABILITE SECTORIELLE

Le secteur audiovisuel et cinéma français fait face à une **obligation de réduction de ses émissions de gaz à effet de serre** pour contribuer aux objectifs nationaux de réduction de 40% d'ici 2030 par rapport à 1990.

L'industrie audiovisuelle porte une **responsabilité particulière dans la prise de conscience écologique** car elle véhicule des messages et façonne les représentations collectives. Cette position privilégiée implique un devoir d'exemplarité dans les méthodes de travail et de création, transformant la transition écologique en enjeu à la fois environnemental, économique et de soft power culturel.

L'évolution technologique du secteur, notamment la transition vers le numérique et l'essor du streaming, accentue les défis environnementaux. **L'utilisation croissante de dispositifs connectés transmettant les données en temps réel via le cloud** remplace les anciennes méthodes de transport physique de supports, générant de nouveaux impacts liés au stockage des données et à la consommation énergétique des centres de données.

Cette **transition numérique** s'accompagne d'une augmentation de la demande en équipements sophistiqués et gourmands en électricité, générant des déchets électroniques en fin de vie et nécessitant des ressources rares dont les prix augmentent en raison de leur rareté et de la hausse de la demande.

Sans action pour limiter la croissance de l'impact environnemental, **l'empreinte carbone des usages audiovisuels pourrait augmenter de 30% d'ici 2030⁹. Cependant, une combinaison appropriée de mesures d'écoconception et de sobriété pourrait au contraire la diminuer d'un tiers, démontrant le potentiel d'amélioration significative du secteur.¹⁰**

⁹ [Source ADEME](#)

¹⁰ *Idem*

3) Vers une production écoresponsable

a) Les dates clefs de l'écoproduction dans le secteur de l'audiovisuel

- **2009** : Naissance du collectif Ecoprod, organisation pionnière qui fédère les professionnels de l'audiovisuel (cinéma, publicité, télévision) autour de l'évaluation et de la réduction de leur impact environnemental
- **2012** : Publication du premier Guide de l'éco production par Ecoprod, document fondateur posant les bases méthodologiques du secteur
- **2018** : Création de Flying Secoya, première agence de conseil spécialisée dans l'accompagnement RSE des secteurs audiovisuel, cinématographique et publicitaire
- **2020** : Lancement du Plan Action ! par le CNC, politique structurante de transition écologique et énergétique pour les secteurs du cinéma, de l'audiovisuel et des industries techniques

La politique environnementale du CNC - Le « Plan Action ! »



Figure 1 Capture d'écran
CNC 31.07.2025

Le Plan Action ! du CNC¹¹

Le Centre National du Cinéma et de l'image animée (CNC) a lancé en juin 2021 le **Plan Action ! pour une politique publique de transition écologique et énergétique** dans les secteurs du cinéma, de l'audiovisuel et de l'image animée. Ce plan poursuit trois objectifs principaux : sensibiliser les professionnels aux enjeux environnementaux, accompagner la filière pour réduire son impact, faire de la filière un moteur de la transformation écologique et énergétique du pays.

- **2021** : Évolution du collectif Ecoprod vers un statut associatif, consolidant son action collective
- **2023** : triple avancée avec l'homologation par le CNC de deux calculateurs carbone pour les productions en prise de vues réelles, l'enregistrement au Répertoire Spécifique de France compétences du CCP Déployer une démarche écoresponsable dans la production audiovisuelle et le cinéma et le lancement du Label Ecoprod¹²
- **2024** : Année charnière marquée par le conditionnement des aides à la production du CNC à la remise d'un double bilan carbone (prévisionnel et définitif) pour les projets de fiction et de documentaire en prise de vues réelles, le lancement du Carbulator, premier

¹¹ [Plan Action ! du CNC](#)

¹² Voir présentation du label Ecoprod page 28

calculateur carbone dédiée aux productions de films d'animation, la publication, par le CNC et le ministère de la Culture, du référentiel AFNOR SPEC 2308, mode d'emploi national pour une production responsable et la publication de l'étude d'impact d'Ecoprod confirmant l'existence et le besoin d'un poste plein et entier de Coordinateur.rice d'écoproduction sur les tournages

- **2025** : Conditionnement des aides à la production du CNC à la remise d'un double bilan carbone (prévisionnel et définitif) pour les projets d'animation, Publication du rapport "Green transition in the audiovisual sector" par l'Observatoire européen de l'audiovisuel, proposant une analyse complète de l'impact environnemental du secteur audiovisuel en Europe et création de l'association ACCEPTE – Association des Coordinatrices et Coordinateurs d'Écoproduction pour la Transition Écologique.
- **2026** : Entrée en vigueur de la Prime RSE+ du CNC pour les productions cinématographiques et audiovisuelles qui respecteront les mesures de niveau 2 du référentiel AFNOR SPEC 2308.

b) Les principaux acteurs de l'écoproduction



Le CNC : Centre national du cinéma et de l'image animée ¹³

Le CNC occupe une position centrale dans l'écoproduction audiovisuelle française avec son **Plan Action !** lancé en juin 2021¹⁴. Depuis le 1er janvier 2024, le CNC a instauré une mesure d'éco-conditionnalité obligeant toutes les productions bénéficiant d'aides publiques à fournir un double bilan carbone — prévisionnel et définitif. Cette obligation s'est étendue aux œuvres d'animation le 1er mars 2025. Le CNC a également annoncé pour 2026 la création d'une **prime RSE+** de 28 000 euros pour les productions respectant le niveau 2 du référentiel AFNOR de production responsable.

L'ADEME : Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie



L'ADEME apporte son expertise environnementale fondamentale au secteur. Elle soutient les initiatives d'écoproduction depuis 2009 et contribue à l'élaboration des outils méthodologiques. L'ADEME a

chaque acteur mentionné dans ce chapitre est accessible par un lien cliquable.

¹³ voir page 20 présentation du Plan Action !

notamment soutenu la création du Label Ecoprod et participe aux études d'impact environnemental du secteur.

L'AFNOR : Association française de normalisation

L'AFNOR joue un rôle crucial dans la certification et la standardisation des pratiques d'écoproduction. Elle certifie le Label Ecoprod en tant qu'organisme tiers indépendant et a contribué à l'élaboration de l'AFNOR SPEC 2308, premier référentiel national pour une production responsable. Ce document, publié en mai 2024, définit 28 actions impactantes et 3 niveaux d'engagement progressifs pour les productions cinématographiques, audiovisuelles et publicitaires.



ACCEPTE : Association des Coordinatrices et Coordinateurs d'Écoproduction pour la Transition Écologique

ACCEPTE est une association créée le 16 mai 2025 qui structure le métier émergent de Coordinateur.rice d'écoproduction. Portée par des professionnels de terrain, elle vise à créer un dialogue fluide entre les Coordinateurs.rices, les productions, les institutions et les départements techniques pour harmoniser les méthodologies et valoriser les savoir-faire.



Capture d'écran
de la page
LinkedIn
d'Ecoprod
(28/07/2025)

Ecoprod



Créée en 2009 sous forme de collectif par les groupes Canal+, France Télévisions, TF1, Audiens, la CST et Film Paris Région, Ecoprod s'est transformée en association en 2021. Elle rassemble aujourd'hui plus de 330 structures du secteur audiovisuel, incluant diffuseurs, producteurs, prestataires, studios, écoles, agences et institutions publiques.

Ecoprod met à disposition du secteur plusieurs outils et ressources gratuits fondamentaux :

- **Carbon'Clap**, le calculateur carbone de référence, lancé en 2010 et remodelé en 2023, compte aujourd'hui plus de 7 000 utilisateurs. Cet outil homologué par le CNC permet d'établir des bilans prévisionnels et définitifs pour tous les formats en prise de vue réelle.
- **Le Label Ecoprod**, certifié par AFNOR, permet aux productions d'obtenir une reconnaissance officielle de leurs pratiques écoresponsables.
- **Des guides pratiques** : Ecoprod développe une gamme complète de guides sectoriels : *Guide pratique de l'éco-réalisation* pour réalisateurs et réalisatrices, *Guide de l'animation éco-responsable*, *Guide de la post-production et des VFX éco-responsables*, etc.
- **Des annuaires** de prestataires éco-responsables et de spécialistes en écoproduction.

Ecoprod organise également les **Assises de l'écoproduction** tous les ans depuis 2022.



CUT ! (Cinéma Uni pour la Transition)

CUT ! est un collectif créé en janvier 2023 par huit professionnel.les du cinéma. Officialisé au Festival de Cannes 2023, ce collectif vise à mettre en lumière, accompagner et fédérer toutes les initiatives du cinéma permettant de garder un monde habitable pour tous.

CUT ! développe trois axes d'action : la forme (produire en minimisant l'empreinte écologique), le fond (écrire des récits qui permettent de se projeter dans un modèle de société plus juste et soutenable), et la diffusion (maximiser la diffusion des œuvres à impact sociétal).

Les Toiles Vertes

Les Toiles Vertes est un collectif de plus de 600 professionnel.les du cinéma et de l'audiovisuel lancé officiellement au Festival de Cannes en mai 2023. Organisé autour d'une plateforme Discord, le collectif fédère les techniciens.nes et professionnel.les œuvrant sur le terrain pour la transition écologique et sociétale. Il développe notamment le "Planet&People Test" pour analyser



les représentations environnementales et sociétales dans les films et organise des actions collectives de sensibilisation.



La Cartouch'Verte

L'association Cartouch'Verte est un laboratoire d'expérimentations et de promotion des bonnes pratiques de conception et de fabrication des films d'animation. Son but est de soutenir et accompagner les acteurs de la production dans leur évolution vers des modes de production plus éco-responsables.

Implantée au sein du Pôle de l'image animée de la Cartoucherie de Bourg-lès-Valence, elle mène des actions localement et à l'échelle nationale. Elle a notamment créé le Guide de l'animation écoresponsable avec Ecoprod.



La BoCAJ (Bouleversement Carbone dans l'Animation et le Jeu vidéo)

La BoCAJ est une association regroupant entreprises et écoles de l'image dans le secteur de l'animation et du jeu vidéo en Nouvelle-Aquitaine.

L'association a été créée en juillet 2023, et a pour mission de :

- **Sensibiliser** tous les collaborateurs.rices ;
- **Comprendre** en réalisant des diagnostics énergétiques, des mesures de consommations, des diagnostics "des trajets domicile-travail" des collaborateurs.rices... ;
- **Agir** en partageant des bonnes pratiques, en mutualisant des équipements, des retours d'expérience...

Flying Secoya

Flying Secoya est une agence-conseil spécialisée dans l'application de stratégies RSE et bas carbone pour l'industrie audiovisuelle, cinématographique et publicitaire, fondée en 2018 par deux anciens régisseurs du cinéma. L'entreprise, basée à Montreuil, propose une offre à 360° incluant conseil, formation, accompagnement RSE et outils digitaux. Flying Secoya propose l'outil SeCO2 homologué par le CNC pour le calcul des bilans carbone. .



A Better Prod

A Better Prod est une société de conseil en éco-socio-responsabilité spécialisée dans le secteur audiovisuel, fondée en 2022. Basée à Paris, l'agence accompagne la publicité, les émissions TV de flux et la fiction dans leur transition environnementale et sociétale. A Better Prod propose des formations et sessions de sensibilisation, des bilans carbone, un accompagnement pour les structures et projets, un suivi jusqu'à la labellisation Ecoprod, et met à disposition un écosystème de prestataires engagés.

A better prod

c) Les aides à l'écoproduction¹⁵

Face aux défis environnementaux, les services déconcentrés de l'état comme les services décentralisés **conditionnent désormais son soutien au secteur cinématographique et audiovisuel à des critères écologiques**. Cette transformation s'articule autour de dispositifs nationaux, régionaux et municipaux qui encouragent les productions à adopter des pratiques plus respectueuses de l'environnement.

Les dispositifs nationaux

Au niveau national, deux initiatives majeures structurent cette transition écologique. La **Prime RSE+ du CNC**, dotée de 28 000 € par production, récompensera dès 2026 les fictions en prise de vue réelle respectant le niveau 2 du référentiel AFNOR SPEC. Parallèlement, **Cofiloisirs déploie une enveloppe de 500 000 €** sur cinq ans, attribuant 20 000 € aux cinq meilleures productions labellisées Ecoprod chaque année.

L'engagement des régions

L'**Île-de-France** propose des aides complémentaires de 25 000 € à 100 000 € (selon le budget du film) aux projets innovants, notamment dans le domaine écoproduction. La **Corse** met en place un écobonus spécifique pour les projets respectueux de l'environnement, tandis que le **Grand Est** conditionne ses aides à la production de bilans carbone (prévisionnel et définitif) et aux respects de critères environnementaux. La **Région Sud** impose un suivi rigoureux avec bilans carbone prévisionnels et définitifs, complétés par des plans d'action environnementaux. **Paris** accompagne cette dynamique par des mesures concrètes : interdiction des petits groupes électrogènes et gratuité du stationnement pour les véhicules électriques des équipes de tournage.

¹⁵ Source : [Ecoprod](#)

Cette évolution marque un tournant structurel de l'industrie audiovisuelle et cinématographique française. Les aides ne se contentent plus de financer la création, elles orientent désormais les pratiques professionnelles vers la durabilité.

L'intégration de ces critères écologiques transforme fondamentalement la conception des projets audiovisuels, faisant de l'écoproduction non plus une option, mais une **condition d'accès aux financements publics**.

d) Labels, référentiels et normes

LE LABEL ECOPROD



Capture d'écran du site Ecoprod (28.07.2025)

Le **Label Ecoprod**, créé par l'association Ecoprod et soutenu par l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) a pour objectif de **certifier qu'une œuvre de cinéma, audiovisuelle ou publicitaire a été produite de manière écoresponsable**. Le processus de labellisation est audité par un organisme tiers indépendant agréé, garantissant ainsi la fiabilité et la crédibilité de la certification.

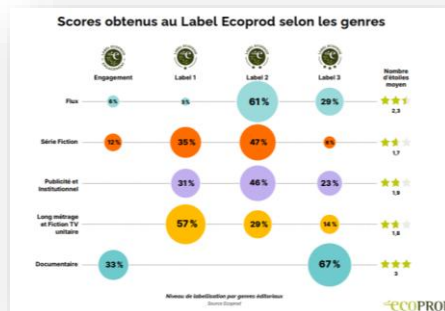
Le Label Ecoprod a connu une évolution majeure avec l'entrée en vigueur d'une **nouvelle version** incluant des critères de "qualité de vie au travail, parité, inclusion, et lutte contre les discriminations" depuis le **1er janvier 2025**.

Le référentiel du label s'articule autour de **85 actions réparties en 12 postes thématiques** : production et engagement, sensibilisation et formation, éditorial, bureaux, lieux de tournage, décors et construction, habillage et maquillage, déplacements et régie, moyens techniques, post-production, qualité de vie au travail et inclusion-parité. Pour être **éligible**

au **Label Ecoprod**, une production doit obtenir un **score supérieur à 65%** tout en validant l'ensemble des critères impératifs.

La certification s'effectue via **AFNOR Certification** selon un processus rigoureux incluant l'audit des dossiers, la vérification des justificatifs et l'attribution du label avec 1, 2 ou 3 étoiles selon le niveau d'éco-responsabilité atteint.

Depuis sa création, plus de **160 productions ont été labellisées**, témoignant d'une adoption croissante par l'industrie.



Rapport Carbon'Clap et Label Ecoprod 2024

Une étude d'Ecoprod soutenue par l'ADEME démontre que **suivre les recommandations du Label Ecoprod permet de réduire de 41% les émissions de gaz à effet de serre**. Au-delà de l'impact environnemental, la labellisation répond aux attentes croissantes des diffuseurs, facilite l'accès à certains financements publics et privés, et valorise l'image de marque des productions auprès d'un public de plus en plus sensible aux enjeux écologiques. Le label constitue ainsi un outil stratégique permettant aux producteurs de concilier responsabilité environnementale et compétitivité économique.

AFNOR SPEC 2308 – Production cinématographique, audiovisuelle et publicitaire responsable



Production
cinématographique,
audiovisuelle et publicitaire
responsable

L'**AFNOR SPEC 2308** est un référentiel pour la production audiovisuelle responsable. Il a été **publié en mai 2024** par l'AFNOR (Association française de normalisation), à l'initiative du **CNC et de la Direction générale des médias et des industries culturelles (DGMIC) du ministère de la Culture**. Cette démarche s'inscrit dans le cadre du **Plan Action ! du CNC**, programme-cadre de transition écologique et énergétique dans les secteurs

du cinéma, de l'audiovisuel et de l'image animée. L'annonce de sa création avait été faite lors du **Festival de Cannes 2024**, marquant l'engagement institutionnel en faveur d'une production audiovisuelle responsable.

Le référentiel AFNOR SPEC 2308 vise à **fournir des lignes directrices et des recommandations concrètes aux sociétés de production** pour réaliser des œuvres en prise de vue réelle écoresponsables.

L'AFNOR SPEC 2308 n'est **pas un label certifiant** mais un référentiel normatif d'application volontaire.

Le référentiel comprend 28 critères répartis en sept chapitres thématiques :

- Gouvernance RSE ;
- Energie et mobilité ;
- Achats responsables, alimentation et gestion des déchets ;
- Sobriété numérique ;
- Biodiversité et bien-être animal ;
- Inclusion, parité et qualité de vie au travail ;
- Formation et sensibilisation.

Il s'adresse aux **sociétés de production porteuses d'un projet en prise de vue réelle** et tient compte de **tous les aspects de la responsabilité sociétale et environnementale, de la phase de préparation des tournages à la phase de postproduction**.

CSRD – Corporate Sustainability Reporting Directive

La **CSRD (Corporate Sustainability Reporting Directive)** ou **Directive sur la publication d'informations en matière de durabilité des entreprises** est une directive européenne adoptée en 2022 qui s'inscrit dans le cadre du **Green Deal européen** et du plan d'action de la Commission européenne pour renforcer le cadre de la finance durable.

La CSRD poursuit trois objectifs principaux :

- **Harmoniser le reporting extra-financier** des entreprises opérant dans l'UE pour faciliter les comparaisons ;
- **Améliorer la qualité, la précision et la disponibilité des données ESG** (environnementales, sociales et de gouvernance) grâce à un référentiel unifié ;
- **Renforcer la prise en compte des enjeux environnementaux et sociaux** par les entreprises, notamment par l'inclusion dans leurs rapports de plans de transition alignés sur les objectifs de l'Accord de Paris.

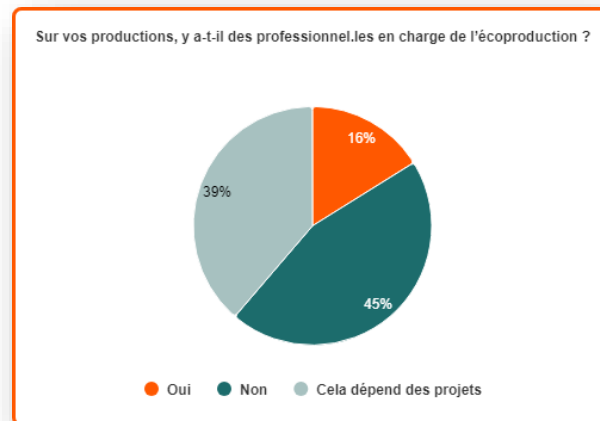
La CSRD n'est pas un label mais une **obligation réglementaire** qui s'impose aux entreprises de plus de 250 employés ou 40 millions d'euros de chiffre d'affaires.

Pour l'industrie audiovisuelle, la CSRD représente un **tournant majeur vers la transparence environnementale**. Les grands groupes comme **Mediawan, Canal+, TFI, France Télévisions** et les principales sociétés de production sont désormais contraints de :

- **Mesurer et publier leur empreinte carbone** de manière standardisée ;
- **Rendre compte de leurs plans de transition écologique** alignés sur l'Accord de Paris ;
- **Faire auditer leurs données environnementales** par des organismes indépendants.

III. LE.LA PROFESSIONNEL.LE EN CHARGE DE L'ECOPRODUCTION

1) De l'éco-référent.e au coordinateur.rice d'écoproduction



Infographie résultats enquête en ligne - Répondants
Producteur.rice / Dirigeant.e d'entreprise

Les Producteur.rices / Dirigeant.es d'entreprise ayant répondu à l'enquête en ligne ont été interrogés sur la présence de professionnel.les en charge de l'éco production sur leurs productions. **16% d'entre eux ont indiqué que des professionnels en charge de l'éco production étaient systématiquement présents sur leur production. 39 % que cette présence dépendait des projets.**

Interrogés sur leur décision de faire appel ou non à un.e spécialiste de l'écoproduction, les producteur.rices et dirigeants.es ont notamment indiqué :

"Cela dépend de l'ampleur du projet, et des possibles obligations lorsque c'est un tournage de publicité."

*"Lorsque le **budget** nous le permet, nous engageons une personne dédiée. Sur des projets à moins de 6 millions d'euros, c'est impossible d'avoir un poste dédié. Nous avons donc une société qui gère la mise en place de l'écoproduction en amont ainsi que les rendus, mais sur le plateau c'est un.e **réalisateur.se** qui s'en occupe. "*

*"Si le client impose un cahier des charges avec des **indicateurs RSE**. A date, nous ne pouvons pas disposer d'une ressource temps plein sur ce sujet. "*

*"Dans les **projets lourds**, que ce soit en audiovisuel ou cinéma"*

*"**Long métrage fiction**, oui documentaire et court-métrage, non"*



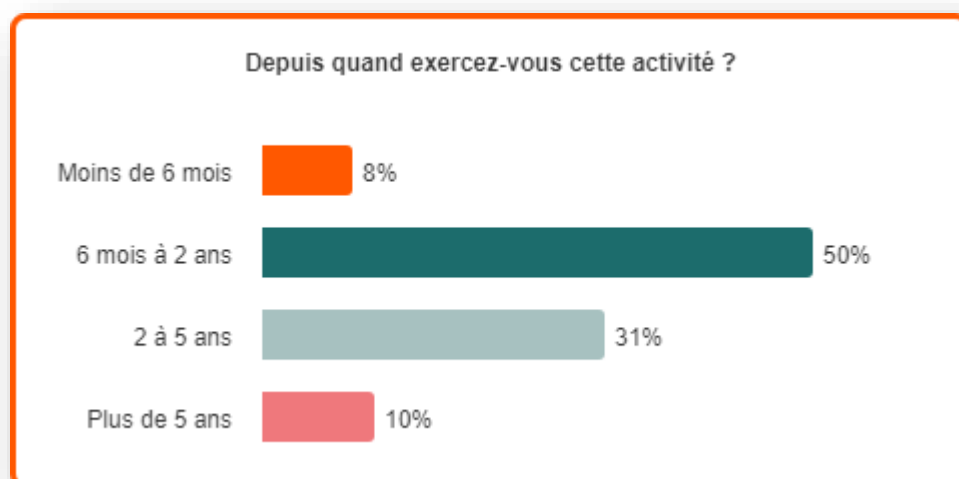
Les producteur.rices ou dirigeant.es d'entreprise ajustent leur organisation en fonction des spécificités du projet, du budget disponible et des attentes du commanditaire ou client. Plusieurs configurations sont possibles :

- **Le recrutement d'un.e Coordinateur.rice d'écoproduction dédié.e au projet ;**
- **La désignation d'un.e éco-référent.e parmi l'équipe déjà en place, tel.le qu'un.e régisseur.euse, à qui sont confiées des missions liées à l'écoproduction ;**
- **Le recours à une agence de conseil spécialisée pour externaliser tout ou partie des missions.**

Ces options peuvent être combinées. Par exemple, une agence peut être sollicitée pour certaines tâches spécifiques, tandis qu'un.e éco-référent.e est mobilisé.e en interne pour assurer un suivi complémentaire.

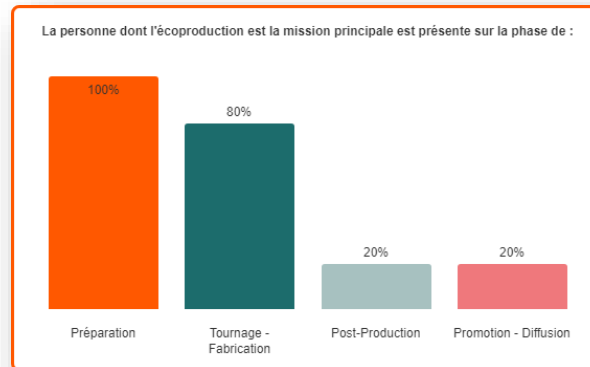


« Si on prend juste le salaire d'un coordinateur d'écoproduction, c'est à peu près l'équivalent de celui d'un régisseur adjoint. On est sur une fourchette de 1 000 à 1 800 euros par semaine. En mensuel, ça fait autour de 4 500 euros bruts, et si on ajoute les charges, on arrive vite à 7 000 euros par mois pour la production. Un tournage, en général, ça dure deux à deux mois et demi. Et il faut aussi compter deux à trois semaines de préparation avant, puis une à deux semaines de bilan après. Donc au final, ce poste peut coûter entre 30 000 et 50 000 euros sur l'ensemble du projet. » Un coordinateur de production exécutive dans une société de production audiovisuelle



Infographie résultats enquête en ligne - Répondants Professionnel.les en charge de l'écoproduction

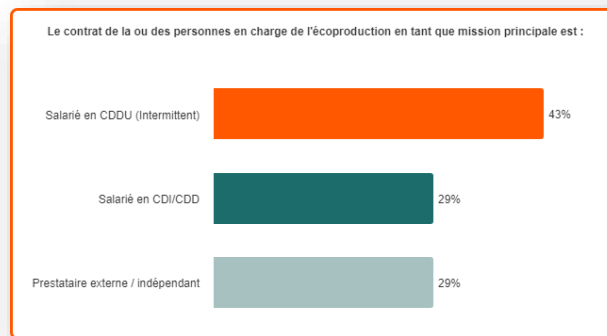
L'écoproduction est une **activité récente** dans l'audiovisuel puisque seuls 10% des professionnel.les en charge de l'éco production en tant que mission complémentaire ou exclusive ont indiqué l'exercer depuis plus de 5 ans. La majorité des professionnel.les exercent cette activité depuis 6 mois à 2 ans.



*Infographie résultats enquête en ligne - Répondants Producteur.rice
/ Dirigeant.e d'entreprise*

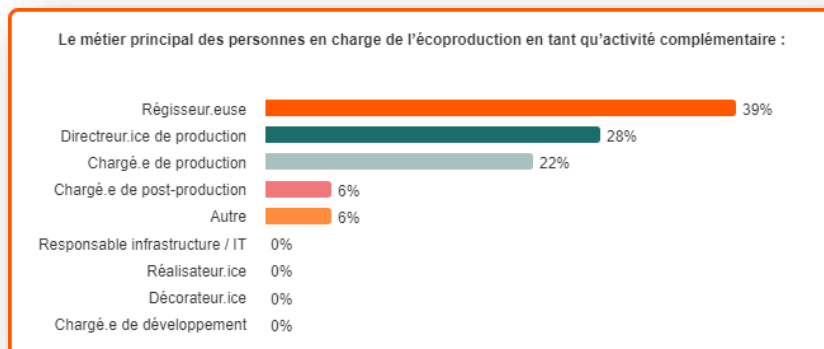
Les professionnel.les en charge de l'écoproduction sont (quasi) systématiquement présents.es lors des temps de préparation et lors du tournage ou de la fabrication. En revanche, ils sont plus rarement sollicités pour les phases de post-production et de promotion-diffusion.

Selon les résultats de l'enquête en ligne, ils interviennent dans 80% des cas de manière ponctuelle dans le projet.



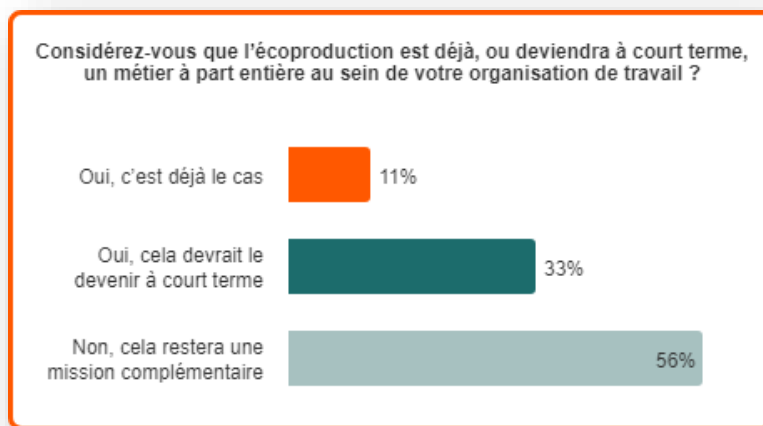
Infographie résultats enquête en ligne – Répondants Producteur.rice / Dirigeant.e d'entreprise

Les professionnel.les en charge de l'écoproduction en tant que mission principale sont en général employés en **CDDU (Contrat à durée déterminée d'usage)**.



Infographie résultats enquête en ligne – Répondants Producteur.rice / Dirigeant.e d'entreprise

Près d'un.e professionnel.le sur 4 en charge de l'écoproduction en tant qu'activité complémentaire exerce à titre principal le métier de régisseur.se.



Infographie résultats enquête en ligne- Répondants Producteur.rice / Dirigeant.e d'entreprise

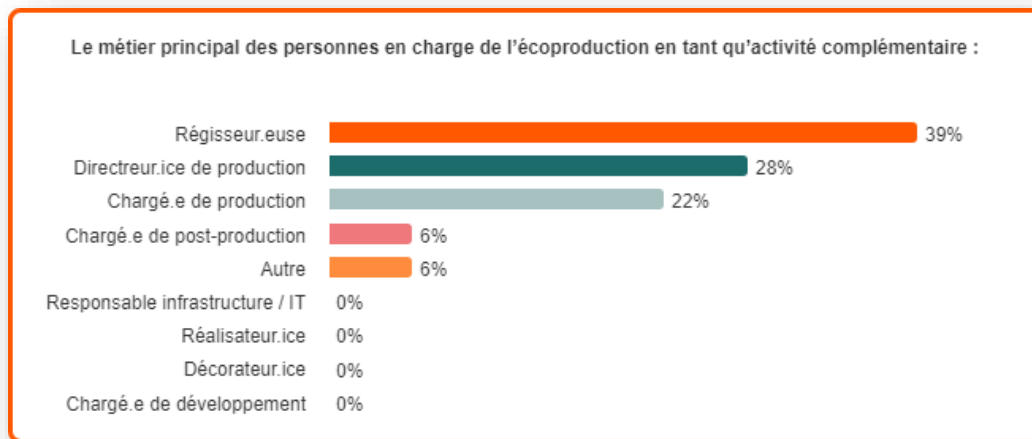
44% des Producteur.rices / Dirigeant.es d'entreprise considèrent que l'écoproduction est déjà ou deviendra à court terme un métier à part entière au sein de leur organisation de travail. 56% d'entre eux en revanche estiment qu'elle demeurera une mission complémentaire.

Là encore, c'est l'aspect budgétaire qui dicte le choix du métier versus l'activité complémentaire : C'est ce qu'indiquent les réponses suivantes à l'enquête en ligne : *"Parce que nous n'avons pas les moyens de créer des postes supplémentaires et qu'il n'y a aucune aide qui nous permet d'avoir quelqu'un de dédié." "Les budgets n'augmentant pas et les coûts spécifiques au fait que nous faisons des prototypes sans être sédentaires, fait que les arbitrages budgétaires sont déjà compliqués : quel poste supprimer pour financer un poste ailleurs ?".* **À noter, ces commentaires ne tiennent pas compte de la nouvelle aide du CNC présentée dans la 2^e partie de cette étude.¹⁶**

69% des professionnel.les en charge de l'écoproduction interrogés.es dans le cadre de l'enquête en ligne ont indiqué que l'écoproduction était leur activité principale.

Pour ceux pour qui l'écoproduction est une activité complémentaire, ils exercent cette activité en complément du métier de régisseur.euse, directeur.rice de production, chargé.e de production, attaché de presse, assistant.e de production, chef.fe costumier.ère, etc.

¹⁶ Voir page 26 de cette étude.



Infographie résultats enquête en ligne – Répondants Producteur.rices / Dirigeants.es d'entreprise

Les Producteur.rices / Dirigeants.es d'entreprise ont précisé que près de 4 professionnel.les sur 10 exerçant des activités de coproduction en tant qu'activité complémentaire avaient pour métier principal régisseur.euse.

93% des professionnel.les en charge de l'écoproduction dont ce n'est pas la mission principale ayant répondu à l'enquête en ligne considèrent que leurs missions dédiées à l'écoproduction vont se développer.

Ils s'en sont expliqués ainsi :

"Selon l'évolution de la loi et des incitations financières pourvues par le CNC, avec le référentiel, les missions vont être plus définies"

"L'écoproduction a une manière raisonnée de réduire les coûts et d'une manière ou d'une autre, l'audiovisuel et le cinéma devront réfléchir de manière raisonnée car nos ressources sont limitées"

"Car le poste est crucial ici (Guadeloupe), la production a déjà pris des décisions visant à pérenniser mon poste (plein temps prévu pour la saison prochaine (2026))"

"Du fait de la tension concernant le sujet écologique"

"C'est de plus en plus demandé aux entreprises et il y a de nouvelles incitations financières (plan action ! RSE+ CNC)"

"Réglementation plus stricte, demande des collectivités/financeurs et des productions"

Près d'un.e chef.fe de poste/département sur 3 a indiqué travailler avec des professionnel.les dont l'activité principale sur un projet est liée à l'écoproduction.

SYNTHESE

La fonction de Coordinateur.rice d'écoproduction émerge progressivement au sein de l'audiovisuel et du cinéma, en réponse à des injonctions écologiques croissantes et à l'évolution des pratiques. Si seuls 16 % des producteurs y recourent systématiquement, 39 % l'envisagent selon les projets, en fonction du budget, de la nature du tournage ou des exigences du client. Trois modalités d'organisation coexistent : un poste dédié, un.e éco-référent.e en interne, ou une externalisation via des agences. Le poste, encore coûteux pour certaines structures, est majoritairement occupé sous contrat CDDU, souvent à temps partiel. L'activité reste récente : la majorité des professionnel.les exercent depuis moins de deux ans, en complément d'autres fonctions comme régisseur ou chargé de production. Néanmoins, **la tendance est à la structuration : 69 % considèrent l'écoproduction comme leur activité principale et 93 % anticipent un développement de leurs missions, porté par la réglementation, les incitations financières et la montée en puissance des enjeux environnementaux.**

Coordination d'écoproduction : un poste stratégique mais encore trop peu reconnu

Les entretiens menés auprès de Coordinateurs.rices d'écoproduction, de professionnels de la production et d'experts du secteur révèlent des **difficultés récurrentes dans la reconnaissance et le financement de ce rôle clé**. Malgré l'importance stratégique de la fonction, les moyens qui lui sont alloués restent largement insuffisants.

Une fonction essentielle, pourtant sous-financée

Malgré son rôle central dans la mise en œuvre de démarches écoresponsables, le poste de Coordinateur.rice d'écoproduction peine à être reconnu à sa juste valeur. Dans la majorité des cas, la **rémunération est alignée sur celle d'un régisseur adjoint, sans tenir compte du niveau de responsabilité**. Plusieurs témoignages évoquent des temps de présence sous-estimés, obligeant les professionnel.les à cumuler les missions. Le recours au forfait est fréquent, sans prise en compte des heures supplémentaires, ce qui renforce le sentiment de précarité du poste dans certains projets.

Un poste encore perçu comme un « surcoût » par les productions

Du côté des productions, notamment les plus petites, le poste d'écoproduction est souvent perçu comme une **charge additionnelle**. Lorsqu'il n'est pas intégré dès la phase de préparation, le coordinateur intervient tardivement, limitant ses marges de manœuvre et l'impact réel de sa mission. Cette absence d'anticipation empêche aussi d'identifier des alternatives plus durables, ou de mettre en place des solutions efficaces.

Un investissement qui peut générer des économies... à condition d'être bien préparé

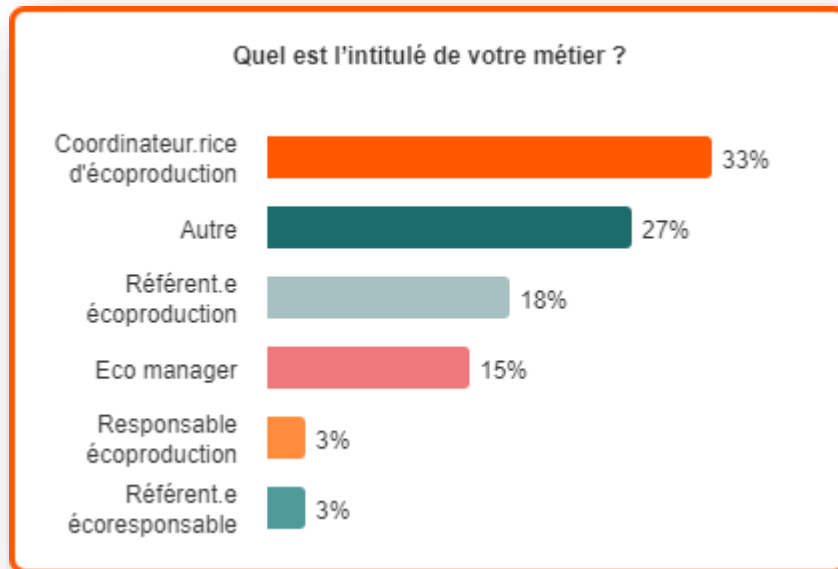
Si l'écoproduction entraîne parfois des surcoûts initiaux (notamment liés à la labellisation ou aux prestataires spécialisés et bien sûr à la rémunération du/ de la Coordinateur.rice d'écoproduction), elle peut à moyen terme permettre des **économies substantielles** : meilleure organisation, mutualisation des ressources, circuits courts. Toutefois, **ces effets vertueux restent difficiles à mesurer** car ils dépendent fortement du contexte et de la capacité à anticiper.

Le levier des aides institutionnelles

Dans ce contexte, les **dispositifs d'aide publique** (Bonus RSE+ par exemple) jouent un rôle crucial. S'ils permettent de financer partiellement, voire totalement certains postes, leur efficacité dépend aussi des conditions de mise en œuvre et du niveau de formation des professionnel.les mobilisés.es. **Nombre d'acteurs appellent à une professionnalisation accrue du métier et à la reconnaissance via l'intégration dans les conventions collectives, gage de pérennité et d'efficacité.**

2) Appellations du métier

La question de **l'appellation du métier** était posée lors de l'enquête quantitative aux professionnel.les en charge de l'écoproduction. La question posée « *Quel est l'intitulé de votre métier ?* » a appelé les réponses suivantes :



Infographie résultats enquête en ligne – Répondants Professionnel.les en charge de l'écoproduction

33% des professionnels en charge de l'éco production ayant répondu à l'enquête en ligne ont indiqué pour intitulé de leur métier Coordinateur.rice d'écoproduction. Les autres appellations citées ont été Chargé.e d'écoproduction (2 répondants), Assistant.e d'écoproduction, Impact Manager, Coordinateur.rice de projets, Impact Manager.

Les experts.es et professionnel.les interrogés.es en entretien ont également été questionnés.es sur les différentes appellations du métier. Celles-ci ont évolué **d'éco-référent qui était l'appellation précédemment usitée vers Coordinateur.rice d'écoproduction qui recueille beaucoup d'avis positifs.**

Une Coordinatrice d'écoproduction interrogée en entretien précise que l'appellation Coordinateur.rice d'écoproduction est pertinent car « c'est un métier transverse qui nécessite une coordination entre différents services ».

L'évolution terminologique reflète une professionnalisation progressive du métier, d'une fonction d'écoproduction (référent d'écoproduction) qui peut être complémentaire à un autre métier vers un métier plein et entier (Coordinateur.rice d'écoproduction, Chargé

d'écoproduction »). La tendance actuelle s'orienterait vers un **élargissement aux enjeux RSE** avec des termes comme "coordinateur d'éco-socio-production" pour pérenniser et légitimer davantage cette fonction émergente.

3) La coordination d'écoproduction dans l'animation : une fonction discrète, transversale et en structuration

Une fonction intégrée à d'autres missions

Dans les studios d'animation, l'écoproduction n'est pas (encore) un poste à part entière. Elle est généralement adossée à une fonction existante – IT, direction de production ou direction générale – faute de budget spécifique et de besoin temps plein. Cette mission repose souvent sur l'engagement personnel et la polycompétence des équipes internes.

Un champ d'action large et technique



[Guide de l'animation éco-responsable - Site Ecoprod \(capture d'écran\)](#)

L'écoproduction dans l'animation couvre une grande diversité de domaines :

- **Bâtiments & bureaux** : gestion énergétique, sobriété d'usage, domotique ;
- **Infrastructures numériques & workflow** : choix et durée de vie du matériel, rendus, stockage, sobriété numérique ;
- **Organisation du travail & mobilités** : télétravail, logistique, déplacements ;
- **Vie de studio** : alimentation, déchets, achats responsables, qualité de vie au travail ;
- **Contenus & récits** : sensibilisation des auteurs, sobriété narrative, nouveaux imaginaires ;
- **Produits dérivés & communication** : éco-conception, lutte contre le greenwashing, communication interne/externe ;
- **Formation & pilotage de la transition** : animation interne, sensibilisation, certifications, engagement écologique long terme.

Contrairement à la prise de vue réelle, le poste n'intervient pas sur le scénario ou les choix artistiques, mais agit principalement sur les **aspects bâtimentaires, techniques et organisationnels**.

Une démarche collective plutôt qu'individuelle

Le *Guide de l'animation éco-responsable* encourage une **mobilisation de l'ensemble du studio** (direction, responsables éco-IT/ éco -TD, chefs de département), plutôt que la désignation d'un coordinateur unique. L'écoproduction doit s'inscrire dans une **dynamique partagée**.

Nommer des responsables eco-IT et eco-TD

Les responsables éco-IT (Infrastructure technique) et/ou éco TD (Technical Director) sont les **coordinateurs** et **animateurs** de la démarche côté technique et infrastructure mais ne doivent pas en être les seuls responsables. La responsabilité doit être **partagée** avec les responsables des différents départements. Le(s) responsable(s) eco-IT/eco-TD dans les grands studios et les responsables de département/chefs d'équipe dans les plus petits studios doivent **être formés** au **numérique responsable** (cf partie Formation/Transition du Guide).

Guide de l'animation éco-responsable Ecoprod et La Cartouch'Verte (capture d'écran)

Une fonction structurée autour de trois axes :

- **Bilan carbone** (collecte et traitement des données via *Carbulator*, outil spécifique à l'animation) ;
- **Sensibilisation** des équipes (formations internes, diffusion de supports) ;
- **Reporting** auprès des institutions.

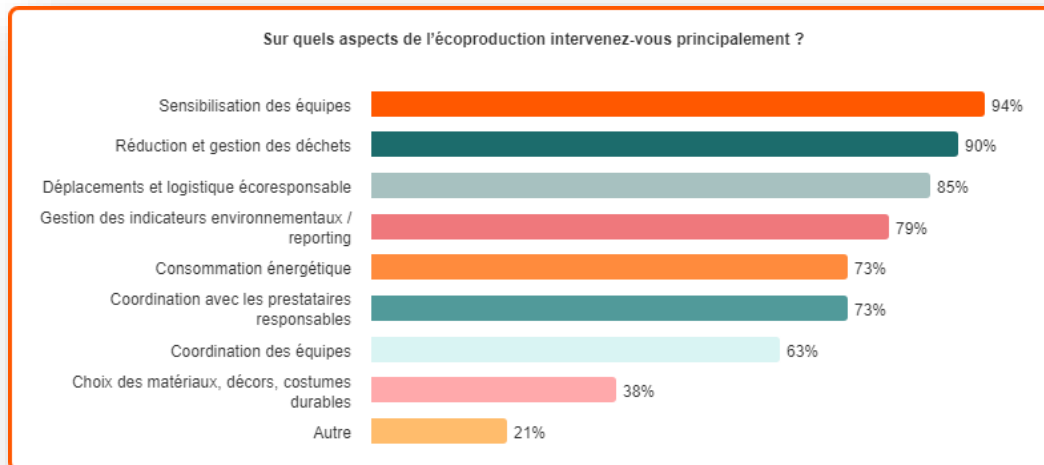
Aujourd'hui, il s'agit d'une fonction **transversale, peu visible mais structurante**, portée par la motivation individuelle. À terme, elle pourrait donner lieu à des postes **mutualisés ou externalisés**, sous forme de coordination freelance entre plusieurs studios par exemple.

SYNTHÈSE

Dans les studios d'animation, la coordination d'écoproduction est une fonction encore discrète, adossée à d'autres missions (IT, production, direction) faute de budget dédié. Elle couvre un champ d'action vaste, principalement technique et organisationnel, sans intervenir sur le contenu artistique. Plutôt que de reposer sur un poste unique, la démarche s'inscrit dans une dynamique collective au sein du studio. Trois axes structurent cette fonction : bilan carbone, sensibilisation et reporting. Portée par des individus engagés, elle pourrait évoluer vers des formes mutualisées ou externalisées.

4) Les activités du.e la Coordinateur.rice d'écoproduction

Les activités des Coordinateurs.rices d'écoproduction ont été évoquées lors des entretiens ainsi que pendant le groupe de travail fiche métier organisé avec des professionnels chargés de l'écoproduction.



Infographie résultats enquête en ligne – Répondants Professionnel.les en charge de l'écoproduction

Ces professionnel.les organisent leurs activités selon cinq domaines clés, suivant une chronologie définie :

- Évaluation de l'impact environnemental d'une production audiovisuelle et cinéma ;
- Élaboration d'un plan d'actions de l'écoproduction ;
- Mise en œuvre d'une démarche écoresponsable ;
- Bilan de la démarche d'écoproduction ;
- Veille technique, méthodologique et réglementaire.

Évaluation de l'impact environnemental d'une production audiovisuelle et cinéma

Le.la Coordinateur.rice d'écoproduction débute sa mission par une analyse environnementale approfondie du projet dès ses phases les plus précoces. Il.elle procède à une lecture environnementale du scénario, identifiant les séquences potentiellement problématiques comme les déplacements en avion, l'utilisation d'hélicoptères ou les scènes nécessitant des équipements particulièrement énergivores. Il.elle évalue également les pratiques internes de la société de production ou du studio, analysant les habitudes de travail, les partenariats existants et le niveau de maturité environnementale.

Cette phase d'audit permet d'identifier les postes les plus émetteurs de carbone, les potentielles atteintes à la biodiversité, notamment lors de tournages en milieux naturels.

Le.la Coordinateur.rice d'écoproduction collecte et consolide l'ensemble des données nécessaires à la réalisation du bilan carbone prévisionnel. Cette collecte peut s'accompagner de la rédaction d'une fiche d'analyse coûts/impacts, document stratégique permettant de démontrer que l'écoproduction peut générer des économies, notamment par la sobriété et l'optimisation des ressources.

Le.la Coordinateur.rice d'écoproduction propose des alternatives concrètes aux solutions traditionnelles, élaborant une stratégie de réduction d'impact en collaboration étroite avec la production. Il.elle accompagne également l'équipe dans la rédaction d'une note d'intention écoresponsable destinée aux organismes de financement, document de plus en plus exigé pour l'obtention d'aides publiques. Enfin, Il.elle rédige la fiche des risques environnementaux du projet, recensant les risques que la production peut faire peser sur le milieu naturel et proposant des mesures de prévention adaptées, particulièrement cruciales pour les tournages en extérieur.

Élaboration d'un plan d'actions de l'écoproduction

Le.la Coordinateur.rice d'écoproduction co-construit avec chaque département technique - régie, décors, costumes, post-production, rendu, compositing - une feuille de route écoproduction personnalisée. Cela nécessite une connaissance approfondie des contraintes spécifiques de chaque métier. Comme l'explique un coordinateur d'écoproduction interrogé en entretien, il faut "connaître les problématiques de chaque corps de métier pour proposer des solutions adaptées".

Il.elle identifie l'ensemble des parties prenantes extérieures contribuant à la démarche écoresponsable : prestataires spécialisés dans le recyclage ou la restauration bio, collectivités locales pour les autorisations de tournage, partenaires associatifs, institutions environnementales. Cette cartographie des acteurs s'avère cruciale pour construire un écosystème favorable à la démarche.

Le.la Coordinateur.rice d'écoproduction sensibilise les équipes en informant les collaborateurs sur les écogestes et pratiques responsables adaptés au secteur : gestion de l'énergie, optimisation du matériel informatique, réduction et valorisation des déchets. Cette mission pédagogique, particulièrement délicate, nécessite de "ne pas être vu comme

un donneur de leçons" (un coordinateur d'écoproduction interrogé en entretien) et d'adopter une approche diplomate pour accompagner le changement.

Le.la Coordinateur.rice d'écoproduction organise également la formation des équipes, depuis l'identification des besoins jusqu'à l'évaluation des résultats, en passant par l'orientation vers l'offre de formations disponible. Il.elle peut orienter vers l'Afdas pour la prise en charge financière de ces formations, optimisant ainsi les dispositifs de financement disponibles pour la montée en compétences des équipes.

Mise en œuvre d'une démarche écoresponsable

Le.la Coordinateur.rice d'écoproduction assure le suivi continu et la mise à jour du plan d'actions tout au long du déroulement du projet, s'adaptant aux évolutions et aux imprévus inhérents aux productions audiovisuelles. Cette flexibilité opérationnelle est essentielle dans un secteur où comme le note un coordinateur d'écoproduction "il faut être capable de gérer l'imprévu".

Il.elle accompagne quotidiennement les équipes pour lever les réticences et ajuster les objectifs environnementaux en fonction des réalités du terrain. Cette mission relationnelle, particulièrement exigeante, nécessite des compétences en conduite du changement et en gestion des conflits. Il.elle veille à l'application effective des engagements pris, maintenant la dynamique collective nécessaire au succès de la démarche.

Il.elle supervise et coordonne les prestataires spécialisés – déchets (jusqu'à 100 litres de déchets à traiter quotidiennement), restauration responsable, transport écoresponsable – s'assurant de la qualité de leurs prestations et de leur cohérence avec les objectifs fixés.

Il.elle coordonne le bilan carbone prévisionnel et actualisé, collectant les données nécessaires auprès de tous les pôles concernés. Il.elle rédige et collecte l'ensemble des documents et justificatifs nécessaires aux bilans carbone et aux démarches de labellisation, constituant un dossier complet et traçable.

Il.elle, dans la phase de postproduction, peut être amené.e à conseiller et orienter vers des prestataires spécialisés. Il. Elle est en capacité de lister des questionnements écoresponsables quant aux phases de diffusion, de promotion et de stockage des projets audiovisuel et cinéma.

Bilan de la démarche d'écoproduction

Le.la Coordinateur.rice d'écoproduction synthétise l'ensemble des données collectées pour finaliser le bilan carbone définitif, document de référence pour mesurer l'impact environnemental réel de la production.

Il.elle constitue le dossier pour la certification environnementale – Label Ecoprod, AFNOR SPEC ou autres référentiels – et accompagne les auditeurs lors de leurs interventions.

Il.elle valorise les actions mises en œuvre et contribue à la communication des résultats auprès des partenaires, diffuseurs et institutions. Cette dimension de communication externe permet de capitaliser sur les efforts réalisés et de renforcer l'image responsable de la production. Il.elle participe également à la rédaction de bilans environnementaux détaillés.

Veille technique, méthodologique et réglementaire

Le.la Coordinateur.rice d'écoproduction maintient une veille technique et méthodologique constante sur les innovations du secteur, les actualités réglementaires, les financements écoconditionnés et l'évolution des référentiels. Cette mission de prospective est essentielle dans un domaine en évolution rapide, où les techniques, les réglementations et les bonnes pratiques évoluent constamment.

Il.elle suit les travaux et actualités des associations et réseaux professionnels spécialisés tels qu'Ecoprod, Accepte (Association des Coordinatrices et Coordinateurs d'Eco-Production pour la Transition Ecologique), Les Toiles Vertes, BocAJ (Bouleversement Carbone dans l'Animation et le Jeu vidéo), Cartouch' Verte, assistant aux Assises de l'écoproduction et/ou aux événements professionnels tels que les RADI-RAF(Rencontres Animation Développement Innovation – Rencontres Animation Formation) par exemple.

SYNTHESE

Les coordinateur.rices d'écoproduction accompagnent les productions audiovisuelles et cinéma dans leur transition environnementale selon **5 étapes clés: évaluation des impacts, planification écoresponsable, mise en œuvre opérationnelle, bilan final et veille continue**. Leur **rôle transversal** consiste à **coordonner tous les départements** pour réduire l'empreinte carbone tout en sensibilisant les équipes et en collectant les données nécessaires à l'obtention des labels environnementaux comme Ecoprod par exemple.

5) Compétences et connaissances requises pour être Coordinateur.rice d'écoproduction

Les compétences requises pour être Coordinateur.rice d'écoproduction ont été évoquées dans l'enquête en ligne et les entretiens, mais également lors du groupe de travail fiche métier.

96% des répondants à l'enquête en ligne estiment qu'un coordinateur d'écoproduction doit être polycompétent et capable d'intervenir sur l'ensemble des dimensions écoresponsables d'un projet.

Les compétences du Coordinateur.rice d'écoproduction ont été ainsi définies lors du groupe de travail fiche métier réunissant des professionnels en charge de l'écoproduction :

Compétences spécifiques au métier

Estimer l'impact environnemental d'un projet audiovisuel :

- Analyser un scénario et un devis prévisionnel pour identifier les impacts environnementaux majeurs.
- Utiliser des outils d'estimation d'impact environnemental pour établir un pré-bilan environnemental (Carbon clap, Carbulator, Label Ecoprod, etc).
- Collaborer avec la production pour définir les postes ou départements dont il est prioritaire de réduire les impacts environnementaux.
- Rédiger une analyse coûts/impacts du projet
- Formuler des recommandations réalistes et adaptées aux contraintes de production.

Construire la feuille de route écoproduction :

- Élaborer un plan d'action avec chaque chef de poste (décor, lumière, régie, etc.) ou de département pour l'animation (IT, production, rendu, etc).
- Conseiller sur les choix de prestataires, fournisseurs et matériaux utilisés, dans une logique d'écoconception (choix des ordinateurs, des serveurs informatiques, catering par exemple).
- Négocier/sélectionner des solutions techniques avec les objectifs environnementaux et artistiques du projet.

- Anticiper les besoins matériels et humains en tenant compte de leur impact environnemental.
- Identifier et prévenir les risques naturels ; prévoir, anticiper et accompagner la mise en place d'actions de protection de la biodiversité lors des tournages en milieu naturel.

Accompagner la démarche sur le tournage et en post-production :

- Être présent·e sur le plateau pour sensibiliser, accompagner et adapter la feuille de route aux réalités du tournage.
- Appliquer la méthodologie de collecte des données nécessaires à l'élaboration des bilans carbone (qui/quand/quoi/comment)
- Collecter, vérifier et archiver les preuves nécessaires pour les audits, labels, bilans carbone.
- Préparer le dossier de certification écoresponsable de la production.
- Rédiger une synthèse des actions mises en œuvre pour valoriser la démarche et les professionnels impliqués.

Compétences transversales

- Coordonner des projets impliquant plusieurs acteurs.
- Faire preuve de créativité et d'innovation pour proposer des solutions adaptées ou inédites face aux enjeux spécifiques de chaque production.
- Organiser des formations et/ou des sensibilisations.
- Accompagner le changement et les transitions.
- Conduire des négociations.
- Identifier et anticiper les sources de conflits, en favorisant la coopération et le dialogue.
- Créer et entretenir des relations avec un réseau de professionnels.les.
- Coopérer avec les professionnels.les des autres corps de métier présents.
- Adapter son positionnement et son discours en fonction des interlocuteurs : équipe technique, direction de production, prestataires, partenaires institutionnels, intervenants extérieurs.
- Expliquer les enjeux environnementaux à des interlocuteur·rices varié·es.
- Rédiger des rapports détaillés et adaptés aux besoins des destinataires.
- Synthétiser et présenter des données techniques et environnementales.

- Gérer le suivi administratif et documentaire lié aux démarches écoresponsables.
- Analyser, construire et gérer un budget.
- Assurer une veille permanente sur les évolutions techniques, réglementaires et méthodologiques afin d'anticiper et d'intégrer de nouvelles pratiques dans la démarche d'écoproduction.

Compétences du.de Coordinateur.rice d'écoproduction



Les répondants au questionnaire en ligne ont insisté sur la nécessité pour un.e Coordinateur.rice d'écoproduction de posséder des soft skills spécifiques au métier



"Beaucoup de soft skills (patience, pédagogie, détachement, curiosité)"

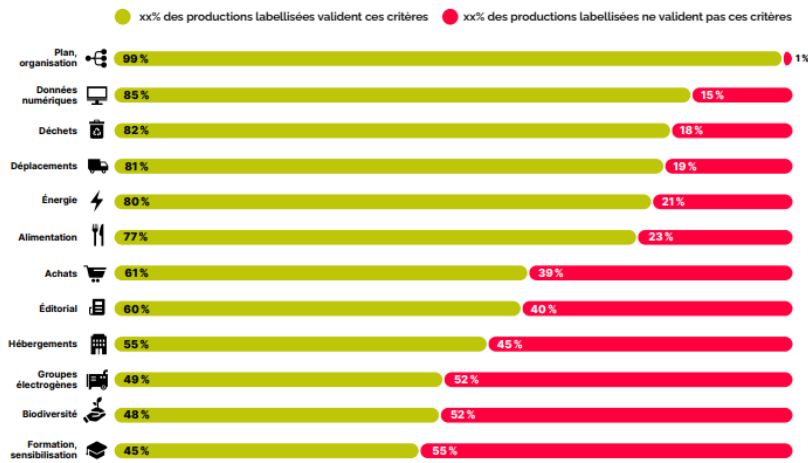
"Communication et animation de la feuille route/plan d'action (signalétiques, mail expliquant la démarche, informations pédagogiques sur la feuille de service ou la table régie, explications du plan d'actions pour lever les freins...)"

"La psychologie : compliqué de changer les habitudes !"

"Capacité d'écoute et de négociation. Diplomatie et fermeté. Autonomie. Sens du travail en équipe. Pédagogie."

"Pédagogie et communication"

Taux de validation des critères par thématiques



ecoproD

Rapport Carbon'Clap et Label Ecoprod 2024

À noter, Ecoprod précise dans son rapport Carbon'Clap et Label Ecoprod 2024 que les critères que les productions ont le plus de mal à valider dans le process de labellisation Ecoprod sont :

- Formation et Sensibilisation
- Biodiversité

Ces critères font l'objet de compétences spécifiques dans la fiche métier du Coordinateur.rice d'écoproduction.

SYNTHESE

Le métier de Coordinateur.rice d'écoproduction exige une **polycompétence technique** (estimation d'impact environnemental, construction de feuilles de route écoresponsables, accompagnement sur plateau, etc) et des **compétences transversales** (coordination de projet, accompagnement au changement, synthèse, rédaction, etc).

Les professionnels insistent particulièrement sur **l'importance des soft skills** – pédagogie, communication, diplomatie et capacité de négociation – essentiels pour **accompagner le changement des pratiques et sensibiliser les équipes aux enjeux environnementaux**.

6) Portraits de professionnels en charge de l'écoproduction

Plusieurs professionnels en charge de l'écoproduction ont été interrogés dans le cadre de cette enquête. Pionniers de ce nouveau métier, ils sont revenus sur leurs parcours

Entrée dans le secteur audiovisuel il y a quelques années après une carrière dans l'enseignement et une expérience dans le milieu agricole, Gaëlle¹⁷ a d'abord travaillé comme régisseuse adjointe. Sensible aux enjeux environnementaux, elle s'est tournée vers l'écoproduction en étant recrutée spécifiquement pour cette mission. Elle a suivi des formations courtes telles que « Carbon Clap » et une initiation à l'écoproduction dispensée par la CST. Bien qu'elle ne soit pas encore certifiée par le Certificat Déployer une démarche écoresponsable, elle envisage de suivre cette certification prochainement, estimant que celle-ci complètera efficacement son expérience de terrain.

De formation initiale en production audiovisuelle, Magali a débuté comme assistante réalisatrice avant de participer à des projets pour France Télévisions. Son engagement dans l'écoproduction remonte à 2017, lors d'un service civique chez Ecoprod, qui a marqué un tournant décisif pour elle. Elle a par la suite pris part à des projets emblématiques et est devenue formatrice. Elle considère la création d'une certification métier comme essentielle, en complément d'une pratique concrète, pour structurer le métier.

Fort de près de vingt ans d'expérience en régie, Hicham a travaillé sur des projets variés allant du cinéma d'auteur aux séries télévisées. Il s'est engagé dans l'écoproduction à la suite de la crise sanitaire, sa reconversion ayant été encouragée par un directeur de production. Il est devenu formateur pour le CCP. Pour lui, la certification doit refléter une solide expérience de terrain, condition indispensable à la légitimité professionnelle.

Dès l'âge de 18 ans, Paul s'est formé à l'IT dans un studio d'animation en alternance et a évolué comme responsable informatique dans un studio d'animation. C'est dans ce cadre qu'il a été amené à prendre en charge la dimension éco-responsable, notamment en réalisant le bilan carbone du studio. Il a suivi la formation spécifique CCP dédiée à l'animation et se montre favorable à une structuration de la certification sous la forme d'un tronc commun assorti d'options métiers.

Après un parcours dans les achats puis la publicité, Vincent a créé sa propre société de production avant de revenir vers la fiction. Il s'est reconverti dans l'écoproduction il y a quelques années, motivé par un désir de changement. Il a obtenu la certification CCP. S'il doute de la nécessité d'une reconnaissance RNCP, il plaide néanmoins pour une meilleure reconnaissance professionnelle et salariale du métier.

¹⁷ Les prénoms ont été modifiés.

Installée à La Réunion, Nolwen dispose d'un long parcours dans la production, où elle a exercé des fonctions allant de l'assistanat à la direction de production. Elle s'est tournée vers l'écoproduction en 2023, motivée par une double exigence : celle des diffuseurs comme Canal+, et une volonté personnelle de se spécialiser. Elle a suivi le CCP à distance et défend une articulation entre certification de base pour les professionnels pluridisciplinaires et reconnaissance métier pour les Coordinateurs.rices spécialisés.

Armelle a suivi une formation audiovisuelle classique avant de travailler en régie sur des productions télévisuelles variées, allant des séries aux documentaires. Sensible aux enjeux écologiques, elle a intégré progressivement des gestes écoresponsables dans sa pratique, avant d'occuper un poste d'éco-coordonateur à temps plein début 2024. Formée au CCP, elle estime que cette certification est utile pour asseoir sa légitimité et plaide pour son intégration dans les conventions collectives.

Issue d'une formation universitaire en transition écologique, Elodie a rejoint une production télévisée de grande ampleur sans expérience préalable dans l'audiovisuel. Recrutée pour un poste en écoproduction, elle a développé ses compétences directement sur le terrain, en lien avec sa formation initiale. Si elle n'a pas suivi le CCP, elle se montre favorable à une formation spécifique aux réalités du secteur et s'intéresse aux possibilités de VAE si une certification métier devait voir le jour.

Avec une solide expérience en production documentaire et fiction, Shabana a progressivement intégré les dimensions RSE à son parcours, jusqu'à occuper un poste transversal écoproduction et RSE chez un grand diffuseur. Elle a suivi le CCP. À ses yeux, il serait pertinent d'unifier les certifications existantes autour d'un référentiel métier clair et structurant pour les Coordinateurs.rices d'écoproduction.

Entrée dans le métier par la régie, puis active dans le domaine de la réalité virtuelle et du documentaire, Maëlle s'est engagée dans l'écoproduction à la suite d'un projet marquant autour de Thomas Pesquet. Elle travaille dans une structure spécialisée dans l'écoproduction et forme aujourd'hui d'autres professionnels au CCP. Elle défend une certification qui prenne en compte les dimensions sociales et RSE, en plus des enjeux environnementaux.

Actuellement directrice des opérations dans une structure de conseil en écoproduction, Souad a un parcours riche, de la régie à la Commission du film Île-de-France. Elle encadre une équipe d'experts aux profils variés et n'intervient plus directement sur les plateaux. Bien qu'elle ne soit pas spécifiquement formée au CCP, elle veille à ce que ses collaborateurs soient formés à l'aide de modules adaptés.

Après avoir exercé comme décorateur puis producteur, David a choisi de se professionnaliser dans l'écoproduction en passant la certification CCP il y a plus de deux ans. Engagé dans la structuration de la filière, il est devenu formateur. Il voit dans le CCP une base essentielle de légitimation, mais considère qu'une reconnaissance conventionnelle et une fiche métier claire sont nécessaires pour renforcer la visibilité et la stabilité de ce nouveau rôle.

SYNTHÈSE

La plupart des Coordinateurs.rices d'écoproduction évoquent un **déclat personnel ou militant** lié aux enjeux environnementaux ou sociaux, qui les a conduits.es à s'engager dans cette voie. Leur entrée dans l'écoproduction relève souvent d'une reconversion volontaire, motivée par la **volonté de transformer les pratiques professionnelles et de redonner du sens à leur métier**. Les parcours sont marqués par une **grande diversité d'expériences**, avec toutefois une **prédominance de profils issus du terrain audiovisuel**. Tous.les partagent une même ambition : **professionnaliser et légitimer cette fonction émergente** en s'appuyant sur la formation, l'expérience de terrain et la certification. La majorité ont ainsi suivi le CCP « Déployer une démarche écoresponsable ». Les mobilités se font principalement au sein même de la filière, la **légitimité des Coordinateurs.rices se construisant avant tout par la pratique et l'ancrage dans les réseaux professionnels**.

7) Le périmètre du métier : Coordinateur.rice d'écoproduction ou responsable RSE ?

Lors des entretiens avec les professionnel.les et experts.es, la question de la RSE s'est naturellement posée. Le métier doit-il avoir pour périmètre le champ de l'écologie ou s'ouvrir à la dimension plus large du développement durable, en intégrant la RSE ?

La majorité des personnes interviewées s'accordent sur la nécessité d'élargir la fonction du.de Coordinateur.rice d'écoproduction au-delà du seul impact environnemental.

L'inclusion d'axes sociaux — tels que la diversité, la parité et la prévention des discriminations — est jugée « indissociable » de l'écologie par certains.es experts.es.

Le bien-être, les conditions de travail et la lutte contre le harcèlement sont également cités comme des volets indispensables à intégrer au métier de Coordinateur.rice d'écoproduction.

Un producteur souligne : « *Quelqu'un qui est vraiment sensibilisé à l'écoproduction aura, à mon sens, aussi une sensibilité sur d'autres enjeux sociaux* ».

Plusieurs experts.es estiment que le **référentiel AFNOR-SPEC et le label Ecoprod encouragent cette approche intégrée** puisqu'ils intègrent des critères RSE.

Un expert précise :



« Il est important que cette personne ait une vision d'ensemble, et pas seulement une mission technique. On pourrait d'ailleurs parler de Coordinateur.rice RSE, puisque ces enjeux concernent aussi la qualité de vie au travail (QVT), la parité, la lutte contre les discriminations... La norme AFNOR-SPEC impose même de fournir une copie des offres d'emploi pour prouver qu'elles sont inclusives, ou encore des justificatifs de participation à des sessions de sensibilisation. Si une société veut atteindre le niveau 3, elle devra démontrer que toutes ses productions répondent à ces exigences. Il faut donc un vrai pilotage stratégique. »

Les critères du référentiel AFNOR SPEC concernent également l'inclusion, la parité et la qualité de vie au travail :

Niveau d'engagement 1

- INCLUSION, LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS : Mettre en place une démarche de sensibilisation en matière de recrutement inclusif
- PARITÉ : Mesurer le taux de Parité dans l'équipe technique et dans l'équipe encadrante

Niveau d'engagement 2

- INCLUSION, LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS : Solliciter les réseaux concernés en matière de recrutement inclusif
- PARITÉ : Constituer une équipe technique paritaire et/ou une équipe encadrante paritaire (atteindre un minimum de 40 % de femmes)
- QVT : Intégrer au plan de travail les enjeux de la QVT

Un autre argument en faveur de cet élargissement est la **pérennité du métier** : coupler social et environnement garantit un volume de travail stable, notamment dans l'animation où la coordination d'écoproduction ne représente pas une mission à temps plein :



« Pour moi, on ne peut pas dissocier ces sujets. Penser à la planète sans penser à l'humain, ça n'a pas de sens. Et dans le cadre d'un studio, ce serait justement l'opportunité de créer un nouveau métier » une experte de l'écoproduction dans l'animation

Quel positionnement pour le métier de Coordinateur.rice d'écoproduction ?

Deux visions coexistent :

- **Vision « transverse RSE »** : le.la Coordinateur.rice est placé.e au rang de **chef.fe de poste ou cadre, avec un pouvoir décisionnel** pour **piloter simultanément écologie et enjeux sociétaux**.
- **Vision « écologie d'abord »** : **spécialisation technique environnementale**, les volets sociaux sont laissés à d'autres référents.es. Certains craignent un risque de dilution de l'expertise technique si le champ devient trop large, avec des postes « fourre-tout » alors que des spécialistes sont nécessaires.

Une experte souligne néanmoins que la **RSE est une affaire de spécialiste** :



« Il est important d'avoir des notions de RSE, oui. Mais ce sont clairement deux métiers distincts. Ici, les personnes qui travaillent à la direction RSE viennent d'écoles d'ingénieurs ou d'études environnementales. Ce n'est pas parce qu'on suit une formation en écoproduction qu'on peut devenir responsable RSE. Il y a une gestion de la donnée très complexe, des rapports extra-financiers à produire... Ce sont d'autres compétences. Il faut connaître les fondamentaux de la responsabilité sociétale, comprendre le langage, mais cela ne fait pas de vous un.e spécialiste. »

À noter, même les plus réticents à un périmètre « tout-RSE » reconnaissent la nécessité de coordonner indicateurs sociaux avec ceux du carbone pour répondre aux nouveaux référentiels.

En résumé, la majorité des professionnel.les interrogé.es voient **la fonction évoluer vers une « éco-socio-production »**, combinant écologie et responsabilité sociale ; seules divergent l'ampleur du périmètre et la place que cette dimension doit prendre dans la future certification métier. On observe d'ailleurs que A Better Prod parle de « coordinateur d'éco-socio-production » ou « impact manager », estimant que le mot seul d'« écoproduction » sera vite trop étroit.

SYNTHÈSE

Une partie des professionnel.les interrogés.es s'accordent sur **l'élargissement du rôle de Coordinateur.rice d'écoproduction aux enjeux sociaux (parité, inclusion, qualité de vie au travail), au-delà de la seule écologie**. Cette approche intégrée vient en écho aux référentiels comme celui de l'AFNOR-SPEC. Cependant deux visions s'opposent : une fonction RSE transverse peut-être à situer au niveau de l'entreprise, et une spécialisation environnementale plus technique à situer au plus près des projets de films/programmes. Certains alertent sur le risque de dilution de compétences si le périmètre devient trop large.

Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) : De quoi parle-t-on ?

La **Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE)**, également appelée **Responsabilité Sociale des Entreprises**, désigne la **contribution des entreprises aux enjeux du développement durable**. Selon la Commission européenne, la RSE est définie comme "la responsabilité des entreprises vis-à-vis des effets qu'elles exercent sur la société".

Définition et Concept Fondamental

La RSE consiste pour les entreprises à intégrer volontairement les préoccupations sociales, environnementales et économiques dans leurs activités commerciales et leurs relations avec leurs parties prenantes. Une entreprise qui pratique la RSE cherche à avoir un **impact positif sur la société** tout en respectant l'environnement et en restant économiquement viable.

Les Piliers de la RSE

Les 3 Piliers Traditionnels

La RSE repose sur **trois piliers fondamentaux** qui doivent être pris en compte de manière équilibrée :

Le Pilier Économique : Il s'agit d'assurer la pérennité financière de l'entreprise tout en adoptant des pratiques éthiques. Cela comprend la transparence dans la communication financière, l'optimisation de la gestion des ressources, et la stimulation de l'innovation pour proposer des produits responsables.

Le Pilier Social : Ce volet concerne l'amélioration des conditions de travail et la promotion de l'égalité. Il englobe la diversité et l'inclusion, l'égalité des genres, l'inclusion des personnes en situation de handicap, et la qualité de vie au travail (QVCT).

Le Pilier Environnemental : Il vise à réduire l'impact de l'activité de l'entreprise sur l'environnement et le climat. Cela inclut la réduction de l'empreinte carbone, la gestion des déchets, les achats responsables, la mobilité durable et l'éco-conception.

Les 7 Piliers selon la Norme ISO 26000

La **norme ISO 26000**, publiée en 2010, structure la démarche RSE autour de sept questions centrales qui constituent un cadre de référence international : La gouvernance de l'organisation, Les droits de l'homme, Les relations et conditions de travail, L'environnement, La loyauté des pratiques, Les questions relatives aux consommateurs, Les communautés et le développement local.

Gouvernance RSE

Une **gouvernance RSE efficace** implique la participation active de toutes les parties prenantes et l'intégration des considérations sociales, environnementales et économiques dans la stratégie globale de l'organisation. Elle nécessite la mise en place de mécanismes de suivi, de contrôle et de transparence pour évaluer les progrès réalisés.

8) Perception du métier par les autres acteurs de l'audiovisuel



Infographie résultats enquête en ligne - Répondants Techniciens.nes et chefs.fes de poste / département de l'audiovisuel, du cinéma et de l'animation

Lors de l'enquête en ligne administrée dans le cadre de cette étude, les techniciens.nes et chefs.fes de poste / département de l'audiovisuel, du cinéma et de l'animation étaient invités à faire part de leur perception concernant le rôle du Coordinateur.rice d'écoproduction¹⁸.

Le **rôle du/de la Coordinateur.rice d'écoproduction est globalement perçu comme important, voire indispensable, pour la mise en place d'une production plus responsable et durable**. Il est vu comme un poste à part entière, devant être clairement différencié et reconnu dans l'organigramme de la production. Certains mentionnent le caractère encore émergent voire méconnu de ce poste, avec un besoin de mieux définir ses contours et missions.



"C'est hyper important et beaucoup trop souvent négligé. C'est un poste à part entière qu'il faut absolument arrêter de partager avec une autre fonction. "

"Rôle ingrat mais nécessaire. Difficulté à imposer des comportements dans l'urgence et l'économie d'un projet."

¹⁸ La question exacte était : « Quelle perception avez-vous du rôle de Coordinateur.rice d'écoproduction au regard de vos activités et de votre organisation ? »

“Il faut lui donner un salaire en tant que Coordinateur d'écoproduction et former les autres chefs de poste autour (Régie Général / Directeur de production / Les productions / les réalisateurs etc)”

Les répondants.es signalent une charge de travail importante, pouvant rendre le poste ingrat ou difficile à assumer seul. La difficulté d'imposer des changements dans des contextes de production tendus (temps, budget) est soulignée. Dans certaines structures ou formats (notamment documentaires à faible budget ou animation en studio fixe), le rôle est perçu comme moins facilement applicable ou justifiable économiquement. Des techniciens.nes et chefs.fes de poste / département de l'audiovisuel, du cinéma et de l'animation indiquent qu'une méconnaissance des enjeux spécifiques des différents départements peut parfois entraîner des propositions peu adaptées de la part des Coordinateurs.rices d'écoproduction. Certains suggèrent que ce rôle pourrait être doublé ou imbriqué à d'autres fonctions (assistant de production, responsable RSE, régisseur), voire assuré par des consultants externes pour certaines missions.



“Je pense que c'est un poste indispensable si les productions ne sous estiment pas son poste et qu'il intervient réellement au plus tôt dans le processus de production et jusqu'à la fin de chaque projet. Ce poste doit être indépendant des autres postes. Il ne doit pas se concentrer uniquement sur la régie. Cette personne doit connaître chaque métier de la fabrication d'un film afin de les accompagner de façon cohérente. ”

“Voilà un poste nécessaire au statut de cadre qui crédibiliserait la démarche en faisant l'égal des autres chefs de poste, et en sous-entendant un large périmètre d'action avec une embauche précoce dans le déroulé d'une production. Pourrait d'ailleurs prolonger ma mission de repérage. ”

Des répondants suggèrent de professionnaliser le poste en créant une formation dédiée et en **reconnaisant le statut de cadre aux Coordinateurs.rices d'écoproduction**. Ils appellent de leurs vœux une implication précoce et continue dans les projets, avec une indépendance vis-à-vis d'autres fonctions, ainsi que le développement de compétences spécialisées selon les départements (costume, décors, effets spéciaux, etc.). Certains techniciens.nes et chefs.fes de poste / département de l'audiovisuel, du cinéma et de l'animation souhaitent une sensibilisation plus large des équipes au-delà du.de la Coordinateur.rice pour créer une intelligence collective.



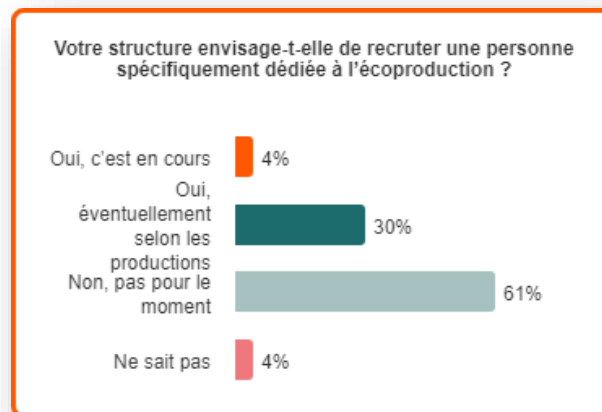
“La dénomination du poste de "coordinateur/trice d'écoproduction" me paraît bonne, contrairement à celle d'écomanager, carbone manager. Il s'agit d'un poste d'accompagnement en préparation, tournage et fin de production. Des sociétés privées sont aussi qualifiées pour ces missions. Le management d'un département et un poste décisionnaire. Les directeur.rices de production eux dirigent l'ensemble des départements. C'est la légitimité par la position dans la chaîne de fonctionnement qui

est à bien caler. La fonction est claire, elle demande des qualifications pour établir une stratégie globale et des connaissances terrain pour les mettre en place. Plus qu'un emploi, un métier se dessine pour les plus aguerris. Certains départements demandent une spécialisation, tel que décors/effets spéciaux X et V/animation, ce sont des compétences moins répandues donc à développer... C'est avec les syndicats salariés et employeurs qu'il convient de déterminer ce nouveau poste, métier, fonction. Il existe dans notre industrie des conseillers armes, historique, droits, etc...C'est un échelon qui apparaît idoine pour ancrer la légitimité professionnelle. "

SYNTHÈSE

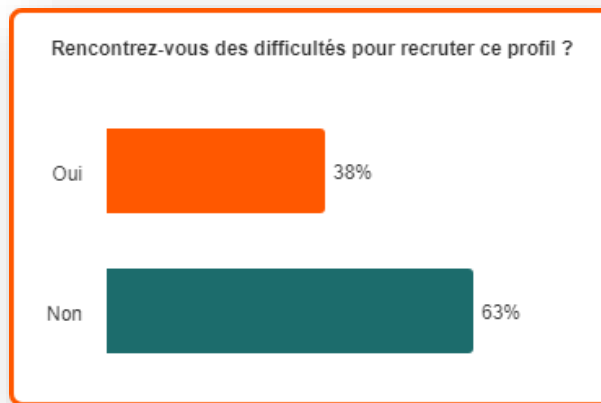
Le.la coordinateur.rice d'écoproduction est considéré(e) comme un **acteur clé pour impulser une transition écologique dans le secteur audiovisuel et cinéma**, mais ce poste reste encore fragile, insuffisamment structuré et valorisé. Un besoin clair d'encadrement, de formation, d'autonomie et de reconnaissance se dégage pour que cette fonction puisse pleinement remplir ses missions et s'imposer durablement dans les pratiques professionnelles.

9) Perspectives et modalités de recrutement



Infographie résultats enquête en ligne - Répondants
Producteurs/dirigeants d'entreprise

34% des producteurs.rices/dirigeants.es d'entreprises ayant répondu à l'enquête en ligne ont indiqué envisager de recruter d'ores et déjà une personne spécifiquement dédiée à l'écoproduction. Ils rencontrent des difficultés pour recruter ce profil dans plus d'un tiers des cas.



Infographie résultats enquête en ligne – Répondants Producteurs/dirigeants d'entreprise

Les entretiens avec les Coordinateurs.rices d'écoproduction, les Directeur.rices de production et les Experts.es ont été l'occasion d'aborder la question du recrutement.

Profils recherchés : la priorité au vécu de terrain

Les recruteurs privilégient nettement des profils issus de l'audiovisuel et du cinéma, avec une solide expérience opérationnelle dans la production, la régie ou la direction de production. Cette **connaissance fine du plateau** est jugée indispensable pour **asseoir la légitimité** du coordinateur d'écoproduction auprès des équipes.

En complément, les profils recherchés doivent conjuguer :

- **Compétences techniques** : connaissance des outils (bilan carbone, référentiels, etc.) ;
- **Compétences relationnelles** : pédagogie, diplomatie, capacité à fédérer ;
- **Implication forte** : une sensibilité forte aux enjeux écologiques et sociaux, souvent liée à une reconversion volontaire.

Cette combinaison de savoir-faire technique, de posture relationnelle et d'engagement personnel constitue la base du profil jugé "idéal".

Modalités de recrutement : réseaux, références et hybridité des statuts

Les pratiques de recrutement reposent très largement sur le **réseau professionnel** : bouche-à-oreille, plateformes spécialisées (Ecoprod, CPNEF), recommandations entre pairs via LinkedIn ou les groupes Facebook.

Le **statut du poste** varie selon les structures :

- **Dans l'animation** ou les petites structures : fonction mutualisée ou intervention ponctuelle de consultants.
- **Dans la fiction ou les grandes productions** : recrutement de salariés en CDDU ou en CDI, voire mission confiée à un cabinet externe.

Les **critères décisifs** sont :

- L'expérience concrète sur des projets variés (plutôt que la seule possession d'une certification) ;
- Les **références opérationnelles** : retour d'expérience de collègues ou chefs.fes de poste ;
- La **polycompétence** : capacité à intervenir sur différents formats (fiction, flux, animation) ;
- La **posture** : capacité à impulser le changement sans rigidité ni autorité excessive.

Freins et enjeux actuels

La montée en puissance des obligations réglementaires entraîne une forte demande en profils qualifiés, mais l'offre reste limitée. Quelques témoignages font état de recrutements par défaut, menant parfois à des échecs.

Les formations existantes (comme le CCP) sont considérées comme utiles, mais insuffisantes. La **compétence se construit sur le terrain**, et le recrutement de profils trop juniors sans expérience concrète du plateau est source de fragilité.

Les professionnel.les interrogés.es soulignent le besoin de **structuration du métier** :

- Définition claire de la fonction (fiche métier) ;
- Référentiels de compétences ;
- Certifications reconnues ;
- Intégration du poste dans les conventions collectives avec des grilles salariales adaptées.

SYNTHÈSE

Le recrutement des Coordinateurs.rices d'écoproduction repose aujourd'hui sur un **subtil équilibre entre légitimité professionnelle, engagement éthique et compétences techniques**. L'**expérience terrain** est le critère premier, les réseaux professionnels jouent un rôle central, et les certifications détenues par les professionnels (notamment le CCP déployer une démarche écoresponsable) sont perçues comme des socles utiles mais non suffisants. **La fonction s'installe progressivement dans le paysage audiovisuel et cinéma, portée à la fois par la pression réglementaire, les dynamiques institutionnelles et une montée en compétences multidisciplinaires.**

10) Evolution du métier

Le métier de Coordinateur.rice d'écoproduction est en plein essor, dans un contexte de transition écologique du secteur audiovisuel et cinéma.

Il s'inscrit dans une dynamique d'évolution des métiers, avec des productions de plus en plus soumises à des exigences de transparence, de responsabilité et de traçabilité environnementale.

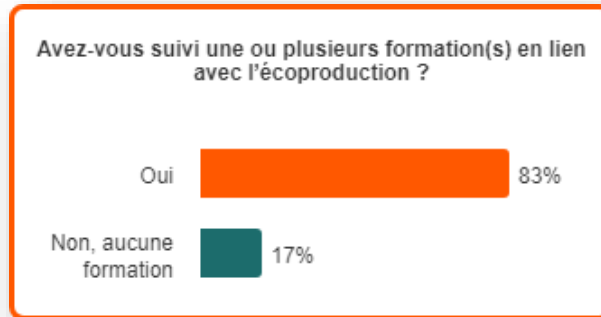
Selon l'organisation de la production, le Coordinateur.rice peut **évoluer vers la supervision d'une équipe ou d'un département écoproduction**.

Le métier pourrait être susceptible d'évoluer vers une intégration plus large des enjeux sociaux, d'inclusion et de parité, dans le cadre d'un élargissement possible du champ d'action au-delà de la seule écoproduction.

À mesure que les chefs de postes seront formés aux pratiques responsables, le rôle du/de la Coordinateur.rice tendra à évoluer vers une fonction d'expertise, d'évaluation et de valorisation des démarches éco-responsables au sein des productions.

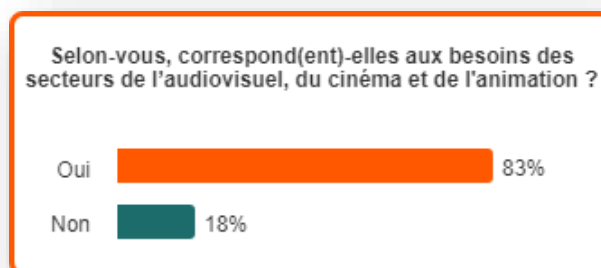
IV. CREATION D'UNE CERTIFICATION METIER DE COORDINATEUR.RICE D'ECOPRODUCTION

1) La formation des professionnel.les de l'écoproduction dans le secteur de l'audiovisuel en France



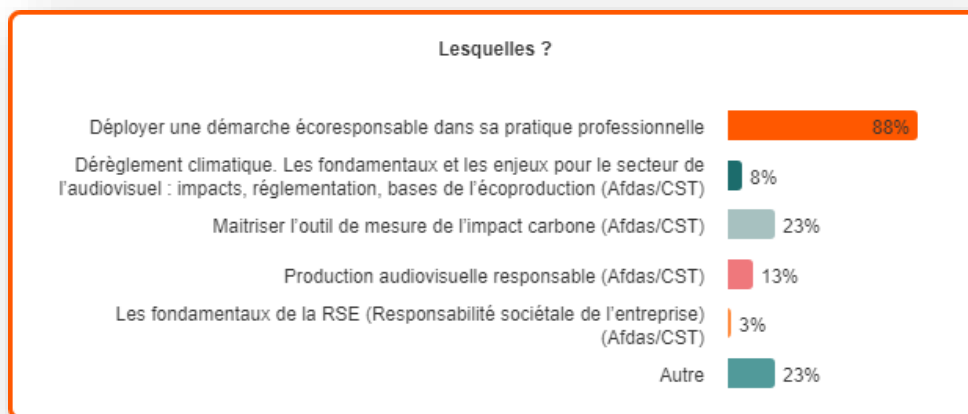
*Infographie résultats enquête en ligne – Répondants
Professionnel.les en charge de l'écoproduction*

83% professionnel.les en charge de l'écoproduction ayant répondu au questionnaire ont déclaré avoir suivi une ou plusieurs formations en lien avec l'écoproduction, ce qui traduit un haut niveau de sensibilisation et de qualification au sein de ce secteur.



Infographie résultats enquête en ligne – Répondants Professionnel.les en charge de l'écoproduction

83% des répondants estiment que les formations en écoproduction, existantes aujourd'hui, répondent aux exigences concrètes de l'audiovisuel, du cinéma et de l'animation. Toutefois, une minorité non négligeable estime encore que des améliorations sont possibles ou nécessaires. (voir page 63).



Infographie résultats enquête en ligne – Répondants Professionnel.les en charge de l'écoproduction

Les formations suivies par les professionnel.les en charge de l'écoproduction (qu'il s'agisse de professionnel.les exerçant exclusivement comme Coordinateurs.rices d'écoproduction ou de professionnels exerçant des missions d'écoproduction à titre complémentaire) sont :

- **CCP Déployer une démarche écoresponsable dans sa pratique professionnelle : 88%**

C'est la formation la plus suivie, montrant un fort intérêt pour l'intégration concrète de l'écoproduction dans le quotidien professionnel.

- **Maîtriser l'outil de mesure de l'impact carbone (Formation animée par la CST dans le cadre du cycle transition écologique de l'Afdas) : 23%**

Un quart des répondants ont suivi une formation sur la mesure de l'impact carbone, soulignant l'importance grandissante des outils de quantification dans la transition écologique.

- **Autre : 23%**

Un répondant sur quatre a suivi d'autres formations, indiquant une diversité d'approches ou de besoins. Il s'agit notamment de "RSE des entreprises IRFEDD", "Thèse en Sciences de l'information et de la communication sur la transition écologique", "Eco-responsabilité en Régie et Gestion de Production", "Université de Cambridge: business sustainability management", "méthode Bilan carbone®", "Formation Wallimage / Formations Albert / Fresques, ateliers...", "Master transition écologique et solidaire"



Les répondants étaient ensuite interrogés sur l'adéquation entre les formations en écoproduction suivies et les besoins des secteurs de l'audiovisuel, du cinéma et de l'animation. L'examen révèle un bilan globalement positif mais nuancé, avec des attentes précises d'amélioration.

Qualité pédagogique et expertise des intervenants

Les répondants saluent la qualité des formateurs et l'expertise sectorielle proposée. Les formations sont animées par des "professionnels de l'audiovisuel engagés qui ont à la fois une vision réaliste du secteur et des métiers et à la fois une vision écologique". Cette approche permet aux participants de "rencontrer des professionnels du milieu avec une expérience de terrain", créant une légitimité pédagogique appréciée.

"Formation de terrain pour un métier de terrain" Un.e répondant.e ayant suivi le CCP Déployer une démarche écoresponsable dans sa pratique professionnelle

“Le secteur a besoin d'ouvrir ses points de vue pour s'adapter aux changements climatiques et aux évolutions sociétales. De ce fait, les formations répondent à ces besoins. Elles permettent d'ouvrir la pratique professionnelle plus loin que la vision projet encore forte dans de nombreux départements. ” Un.e répondant.e ayant suivi le CCP Déployer une démarche écoresponsable dans sa pratique professionnelle et Les fondamentaux de la RSE (Responsabilité sociétale de l'entreprise) (Afdas/CST)

Méthodologie opérationnelle et outils concrets

Un atout majeur réside dans l'apport méthodologique : *"Ces formations nous donnent avant tout une méthodologie pour déployer une démarche écoresponsable."* Les participants valorisent particulièrement l'apprentissage d'outils pratiques comme les outils de bilans carbone et la compréhension globale des enjeux par département. Ces formations sont jugées "théoriques, complètes et applicables immédiatement sur le terrain".

“La formation que j’ai suivie permet à chacun de se mobiliser dans son propre métier à son échelle avec des solutions concrètes. Elle permet également à ceux qui le souhaitent de poursuivre cette voie de l’écoproduction et d’en faire son métier. ” Un.e répondant.e ayant suivi le CCP Déployer une démarche écoresponsable dans sa pratique professionnelle

Adaptation au secteur de l'audiovisuel et du cinéma

Les formations sont reconnues comme étant "créées pour ce secteur", permettant de comprendre "les problématiques spécifiques" de l'audiovisuel et du cinéma. Cette spécialisation sectorielle constitue un avantage concurrentiel face aux formations généralistes en développement durable.

"J'ai suivi la certification CCP pour la gestion des tournages. J'ai appris à établir un bilan carbone, et appréhendé la démarche sur l'ensemble des départements."



"Cette certification est très large et aborde énormément de sujets. Avec 1 an d'expérience en régie cinéma quand j'ai commencé la formation, j'ai compris beaucoup de problématique spécifique à ce secteur grâce à cette formation. J'avais déjà des connaissances sur le sujet grâce à mes expériences RSE précédentes mais les métiers et les problématiques de l'audiovisuel sont très spécifiques. Peut-être à rapprocher de l'événementiel" Un.e répondant.e ayant suivi le CCP Déployer une démarche écoresponsable dans sa pratique professionnelle

Flexibilité de l'offre

L'adaptation aux contraintes professionnelles est appréciée : "les formations proposées longues et certifiantes ou courtes permettent de former en fonction du temps disponible et de l'investissement souhaité pour chaque personne."

Des limites et des axes d'amélioration ont cependant été identifiés.

Manque de spécialisation par métiers et formats

Quatre réponses pointent un caractère "trop généraliste" des formations. Les professionnels demandent d'approfondir la prépa, le tournage et le post prod" et regrettent que certains métiers spécialisés comme "les techniciens du costume" ne soient pas suffisamment pris en compte.

"Trop généraliste. Approfondir la prépa, le tournage et le post prod." Un.e répondant.e ayant suivi le CCP Déployer une démarche écoresponsable dans sa pratique professionnelle



"Ces formations correspondent mais ont aussi besoin d'être adaptées aux réalités financières et logistiques d'un projet cinématographique." Un.e répondant.e ayant suivi le CCP Déployer une démarche écoresponsable dans sa pratique professionnelle, la formation ; Maîtriser l'outil de mesure de l'impact

carbone (Afdas/CST); la formation Production audiovisuelle responsable (Afdas/CST); ainsi qu'une autre formation non précisée

"Les formations proposées ne s'adressent pas aux techniciens du costume. Elles sont orientées pour les injonctions des bilans ou tous ceux qui veulent devenir écoréférents, etc." Un.e répondant.e ayant suivi la formation Maîtriser l'outil de mesure de l'impact carbone (Afdas/CST); ainsi qu'une autre formation non précisée.

Inadéquation aux productions télévisuelles en flux

Une critique spécifique concerne l'adaptation aux formats télévisuels : les formations seraient trop orientées "fiction" alors que les professionnel.les "en flux TV" peinent à s'intégrer dans les référentiels proposés, notamment pour les "émissions de flux, magazines, reportages, documentaires".



"Je suis dans la TV (mag, reportage, doc, émission de flux) et ce n'est pas adapté à nos périmètres. On doit se faxer dans le carbon clap et les collègues ne comprennent pas toujours et cela nuit à notre démarche éco prod. Idem, le référentiel du label éco prod est trop Fiction pour nous qui sommes en flux TV, ce n'est pas simple de s'y intégrer." Un.e répondant.e ayant suivi le CCP Déployer une démarche écoresponsable dans sa pratique professionnelle

Déficit d'immersion pratique

3 réponses soulignent le besoin de davantage de mise en situation réelle. Les professionnels réclament "le côté immersif sur un tournage" et proposent des "mini-stages accompagnés" de coordinateurs d'écoproduction expérimentés.



"Oui elle nous apprend la base. Il manque juste le côté immersif sur un tournage spécifiquement sur ce poste ex : un mini stage accompagné d'un.e coordinatrice d'écoproduction." Un.e répondant.e ayant suivi le CCP Déployer une démarche écoresponsable dans sa pratique professionnelle.

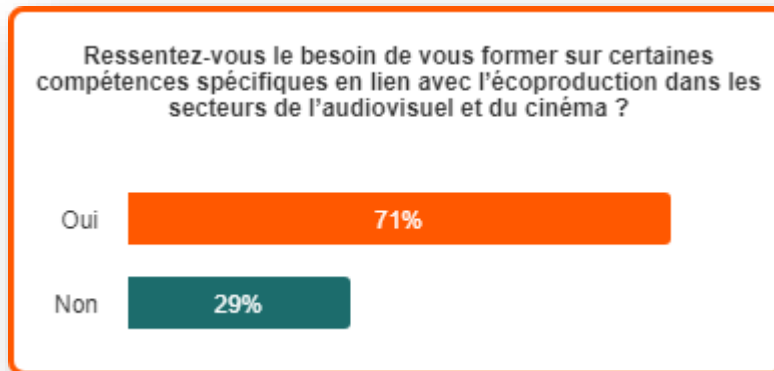
L'analyse fait ressortir plusieurs pistes d'évolution prioritaires :

- **Spécialisation accrue** : Développer des modules dédiés par métiers techniques et par formats de production (fiction, documentaire, flux TV, animation).
- **Renforcement pratique** : Intégrer davantage de mises en situation, de stages d'immersion et d'accompagnement terrain.
- **Reconnaissance professionnelle** : Ouvrer pour la structuration et la reconnaissance du métier de coordinateur d'écoproduction.



“La formation que j’ai effectuée avait une approche réaliste de l’écoproduction avec des interventions de professionnels, des cas concrets, des exercices pratiques. Cependant, la formation avait pour objectif principal de déployer une démarche d’écoproduction dans une pratique professionnelle existante (lumière, image, production, son, ...) et non pas la volonté de former des professionnels de l’écoproduction. Il manque selon moi d’une véritable formation pour former les futurs coordinateurs.rices d’écoproduction ” Un.e répondant.e ayant suivi le CCP Déployer une démarche écoresponsable dans sa pratique professionnelle.

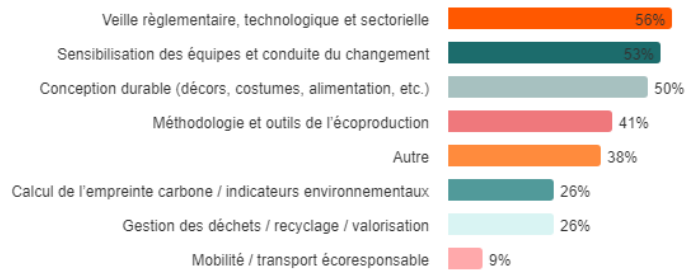
- **Adaptation sectorielle** : Différencier les approches selon les spécificités de chaque segment (télévision, cinéma, animation).



Infographie résultats enquête en ligne – Répondants Professionnel.les en charge de l’écoproduction

71% des professionnel.les en charge de l’écoproduction ressentent le besoin de se former sur certaines compétences spécifiques en lien avec l’écoproduction dans les secteurs de l’audiovisuel et du cinéma.

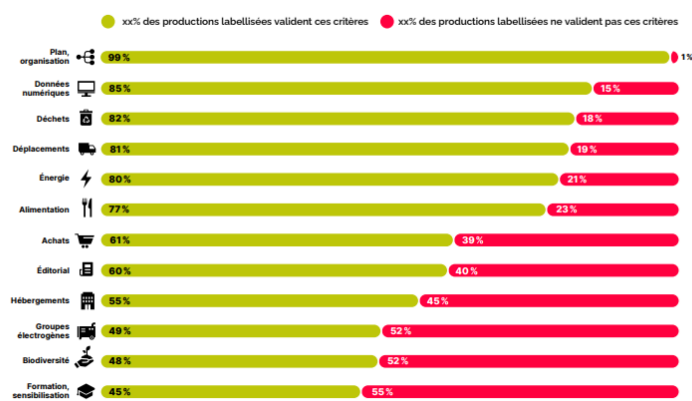
Sur quels sujets souhaiteriez-vous développer vos compétences?



Infographie résultats enquête en ligne – Répondants Professionnel.les en charge de l'écoproduction

56% des professionnel.les en charge de l'écoproduction souhaiteraient se former sur la veille réglementaire, technologique et sectorielle, 53% sur la sensibilisation des équipes et la conduite du changement, 50% sur la conception durable (décors, costumes, alimentation, etc.), 41% sur la méthodologie et les outils de l'écoproduction, 38% dans d'autres thématiques (la post production citée 8 fois, l'IA citée 2 fois notamment).

Taux de validation des critères par thématiques



ecoproD

Rapport Carbon'Clap et Label Ecoprod 2024

Il est à noter que la sensibilisation des équipes, qui constitue le deuxième domaine de formation prioritaire pour les professionnel.les interrogés.es, est également la thématique comportant le moins de critères validés dans le Label Ecoprod.



42 professionnel.les ont laissé des commentaires permettant d'analyser de manière plus approfondie le besoin en formation.

Besoins prioritaires identifiés

Veille et mise à jour continue

Le besoin le plus exprimé concerne la **veille technologique et réglementaire**. Les professionnels soulignent que "l'écoproduction est un secteur jeune et en mouvement constant" nécessitant une actualisation permanente des connaissances. Cette priorité reflète la dynamique d'évolution rapide du secteur et l'émergence constante de nouveaux outils et pratiques.

“A titre personnel, les formations déjà faites m’ont aidé sur le plan méthodologique, le calcul d’empreinte carbone, la gestion des déchets, les questions de mobilité et de conception durable. Bien sûr, une mise à jour régulière est importante pour rester maître de ces sujets. Les autres points (sensibilisation, veille et autre) sont pour mon cas des aspects que je souhaite encore plus développer. Du fait de la transversalité de notre fonction, de très nombreux points méritent d’être approfondis pour répondre aux demandes et anticiper les orientations responsables à prendre.” Un.e professionnel.le en charge de l’écoproduction

Post-production : le défi technique majeur

La **post-production** constitue la seconde préoccupation, identifiée comme une lacune. Un professionnel souligne que "la post-production est aujourd'hui difficilement calculable en CO2 et les outils utilisés ne tiennent suffisamment en compte cette partie". Cette phase du processus de fabrication d'un film ou d'un programme nécessiterait selon plusieurs répondants un "écomanager spécifique" tant les enjeux techniques sont complexes.

“Pour suivre une œuvre cinématographique ou audiovisuelle sur toute sa durée de vie (de la prépa à sa diffusion), il est nécessaire que d’autres phases soient traitées

en profondeur, à l'égal des phases de préparation et de tournage. Je pense ici à la phase de post-production qui n'est qu'abordée en formation ou dont la formation spécifique d'éco-responsabilité en post-production fait l'objet d'une formation ouverte aux techniciens de post-production uniquement. Ce qui ne permet pas d'anticiper et d'agir en amont. Je ressens le besoin d'être concrètement formée sur ce sujet. Des sessions de suivi et mises à niveau des professionnels de l'écoproduction me semblent également intéressantes pour harmoniser les solutions présentes sur le territoire français." Un.e professionnel.le en charge de l'écoproduction

Innovation technologique et numérique

L'intégration des **nouvelles technologies** préoccupe particulièrement les professionnel.les expérimentés.es. L'intelligence artificielle émerge comme un sujet d'étude prioritaire, un répondant indiquant développer "une recherche autour des supports/outils numérique/IA qui vont modifier durablement la chaîne de production".

Compétences techniques spécialisées

Le besoin d'**approfondissement technique** par départements témoigne de la spécialisation croissante attendue. Les professionnel.les souhaitent mieux maîtriser les spécificités de chaque métier (son, lumière, régie, décors) pour "mieux accompagner les équipes sur le terrain".



"il serait intéressant de pouvoir se former à l'écoproduction des décors, de l'image ou de la post production afin de mieux cerner les enjeux et les leviers propres à ces départements, sans être forcément professionnels de ces métiers mais pour pouvoir mieux accompagner les équipes sur le terrain en tant que professionnel de l'écoproduction" Un.e professionnel.le en charge de l'écoproduction

Management et conduite du changement

L'**accompagnement psychologique** nécessaire à la conduite du changement et le développement de compétences en sensibilisation émergent comme des besoins managériaux cruciaux.

Dimension sociale et RSE

L'intégration des **"thématiques sociales"** à l'écoproduction témoignerait d'une approche globale du développement durable dans l'audiovisuel.

Aspects réglementaires internationaux

La complexité juridique, notamment pour les **tournages à l'étranger**, nécessite une expertise spécialisée en "législations du pays et pratiques sur l'écoproduction".



"Pour moi, pour être un éco-manager pertinent, il est nécessaire d'être en éveil / à jour sur l'évolution du secteur audiovisuel. Des formations complémentaires sont donc nécessaires ponctuellement. Exemple concret : l'IA. Aussi, les tournages à l'étranger étant toujours d'actualité en publicité, il est important de connaître les législations du pays ainsi que ses pratiques sur l'écoproduction." Un.e professionnel.le en charge de l'écoproduction

Enjeux latents

Transversalité fonctionnelle

La **dimension transversale** du métier de Coordinateur.ice d'écoproduction constitue un défi majeur. Comme l'exprime un répondant : "Du fait de la transversalité de notre fonction, de très nombreux points méritent d'être approfondis pour répondre aux demandes et anticiper les orientations responsables à prendre."

Vision systémique du cycle de production

Les professionnels aspirent à une **approche globale** couvrant l'ensemble du cycle de vie des œuvres, "de la prépa à sa diffusion et son stockage". Cette vision systémique dépasse la simple gestion du tournage pour intégrer l'impact carbone des structures de production elles-mêmes.

Évolution rapide du secteur

La **jeunesse du secteur** et son rythme d'évolution accéléré motivent fortement les besoins de formation continue. Les professionnels expriment la nécessité de "suivre cette évolution" pour maintenir leur expertise.

L'offre de formation de l'Afdas dans le domaine de la transition écologique

L'Afdas développe une offre de formation permettant à son public d'agir en faveur de la transition écologique. Un centre de ressources dédié a également été créé.



Page Internet de l'Afdas consacrée à l'offre de formation relevant de la transition écologique (capture d'écran du site - 12.09.2025)

De 2023 au 31 aout 2025, l'Afdas a pris en charge 12 739 heures, soit 1 820 jours de formation dans le domaine de l'écoresponsabilité pour l'audiovisuel.

Nbre d'heures de formations prises en charge par l'Afdas dans le domaine de l'écoresponsabilité pour l'audiovisuel

Intitulés des formations ou des parcours	Nombre d'heures par année			
	2023	2024	2025	Total en heures
Bilan carbone initiation	66	22	15	103
CAT Initiation à l'outil de mesure de l'impact carbone	1834	616	56	2506
CAT Les fondamentaux de la RSE		28	21	49
CAT Les fondamentaux du dérèglement climatique	350	616	70	1036
CAT Production audiovisuelle responsable	1393	1302	238	2933
CCP Déployer une démarche écoresponsable dans sa pratique professionnelle	1093	2673	1276	5042
Communication responsable		42		42
Ecoconception appliquée aux activités culturelles		63		63
Formation sur-mesure "Eco-Scénographie"		42		42
Gestes éco-responsables	482			482
Les achats responsables	42		210	252
Parcours Pilotage de la RSE		42		42
Piloter la RSE dans son organisation selon l'ISO 20121	42			42
Autres		91		91
TOTAL	5302	5537	1900	12739

Le CCP correspond à près de 40% de ces heures prises en charge, suivi de la formation « CAT Production audiovisuelle responsable »¹⁹ avec 23% des heures et 20% pour la formation « CAT Initiation à l'outil de mesure de l'impact carbone »²⁰.

¹⁹ Pour plus d'informations sur cette formation, consultez le site de l'Afdas [ici](#)

²⁰ Pour plus d'informations sur cette formation, consultez le site de l'Afdas [ici](#)

La majorité des professionnel.les en charge de l'écoproduction (83%) ont suivi au moins une formation dédiée, jugée pertinente pour répondre aux besoins des secteurs audiovisuels. Les formations les plus courantes portent sur le **CCP déployer une démarche écoresponsable**, la mesure d'impact carbone et des approches variées (RSE, outils internationaux, bilans carbone). Les répondants soulignent la qualité des intervenants et la pertinence sectorielle des contenus, mais pointent aussi un **manque de spécialisation par métiers et formats** (flux TV, costumes, post-production). **Les attentes prioritaires concernent la veille réglementaire, la conduite du changement, la conception durable et la post-production**. Des besoins sont également exprimés autour de l'**IA**, des **enjeux sociaux** et des spécificités juridiques internationales. Les professionnels demandent des formations plus **immersives, modulables** et adaptées à la diversité des pratiques. L'enjeu d'une vision systémique du cycle de production est central, tout comme la **reconnaissance du métier** de Coordinateur.rice d'écoproduction. Enfin, **l'évolution rapide du secteur renforce le besoin de formation continue et de mise à jour régulière**.

2) La formation des professionnel.les de l'écoproduction dans le secteur de l'audiovisuel à l'international

Des formations, certifications et diplômes à destination des professionnel.les de l'écoproduction dans le secteur de l'audiovisuel existent également à l'international. L'on peut notamment citer :

Formations Universitaires Classiques

L'Université d'Édimbourg propose le cours "**FTV 3C: Sustainability in Film**", un module de 20 crédits ECTS de niveau licence, analysant les représentations environnementales à l'écran et l'empreinte carbone des productions.²¹

²¹ <http://www.drps.ed.ac.uk/24-25/dpt/cxdesi10154.htm>

L'**Université de Stockholm des Arts** offre un cours "**Sustainable production**" d'un semestre (7,5 ECTS) couvrant la transition climatique dans l'industrie audiovisuelle, avec formation aux calculateurs d'empreinte carbone et aux critères d'évaluation durable.²²

L'**Université Lusófona** au Portugal propose un **cours post-gradué "Green Consultant"** de 16 semaines combinant apprentissage à distance et sessions présentielles, développé en partenariat avec la Hochschule der Medien Stuttgart.²³

Collaborations Internationales et Plateformes Collaboratives

StepUP – Plateforme Européenne d'E-learning

Eurimages et Ecoprod ont lancé en février 2025 **StepUP**, une plateforme d'e-learning internationale dédiée à l'écoproduction, développée avec des experts européens. Cette initiative propose des modules multilingues, une cartographie interactive des initiatives européennes et des formations adaptées aux co-productions internationales.²⁴

Green Film Lab – Formation Résidentielle

Le **TorinoFilmLab** en collaboration avec **Green Film** organise des ateliers résidentiels de 3 jours dans différentes régions européennes (Italie, Espagne, Écosse). Ces sessions pratiques permettent aux participants de développer des plans de durabilité et de travailler vers la certification Green Film.²⁵

Green Film School Alliance

La Green Film School Alliance (GFSA) est une organisation internationale réunissant des écoles de cinéma et de médias leaders dans le but d'intégrer les pratiques durables de production audiovisuelle directement au sein des cursus universitaires et programmes de formation professionnelle. Plus de 30 écoles en font partie, principalement aux États-Unis, mais aussi en Europe, en Afrique du Sud et au Bangladesh.²⁶

Programmes spécialisés par Région

Allemagne

L'industrie allemande s'appuie sur les **standards écologiques nationaux** obligatoires depuis juillet 2023. La **Filmakademie Baden-Württemberg** soutient les initiatives "Green

²² <https://www.uniarts.se/english/courses/courses/sustainable-production/>

²³ <https://www.ulusofona.pt/lisboa/formacao/gestao-sustentavel-de-producao-audiovisual-green-consultants>

²⁴ <https://stepup.ecoprod.com/>

²⁵ <https://www.torinofilmlab.it/labs/green-film-lab>

²⁶ <https://sites.google.com/view/greenfilmschoolalliance/home>

Shooting" et "Green Production", tandis que plusieurs organismes proposent des formations de consultants verts certifiés.

Plusieurs IHK²⁷ allemandes proposent des **certifications "Green Consultant Film & TV"**. Ces formations IHK sont reconnues officiellement et délivrent un certificat professionnel.

Fondé en 2020, le **Bundesverband Green Consultants Deutschland** (Association fédérale des consultants verts Film & TV d'Allemagne) regroupe les consultants certifiés. Cette association professionnelle, basée à Stuttgart, s'internationalise progressivement en Europe.²⁸

INFOSME - Institute for Sustainability in Media and Education propose des formations internationales de consultants verts certifiés. Cet institut européen a formé plus de 500 consultants certifiés en Allemagne, Autriche et Suisse.²⁹

Australie

Sustainable Screens Australia lance en avril 2025 un **programme de formation "Sustainability Supervisor"** de 5 mois, financé par Netflix et Screen Australia <https://www.green.film/>. Six bourses sont attribuées pour former des professionnels du cinéma ayant au minimum 5 ans d'expérience au niveau chef de département.³⁰

Autriche

Le programme **Sustainability Management de l'International Screen Institute**

Le programme de gestion du développement durable d'une durée de 7 jours s'adresse aux cinéastes et aux professionnels de l'industrie cinématographique souhaitant une approche globale du développement durable dans tous les domaines liés au cinéma, de la production et de l'écriture de scénarios à la distribution et à l'impact. Il aborde les dimensions économiques, écologiques, culturelles et sociales du développement durable et travaille à l'intersection de ces dimensions.

²⁷ IHK (Industrie- und Handelskammer) - Chambres de Commerce et d'Industrie

²⁸ <https://bvgcd.de/>

²⁹ <https://www.infosme.com/kopie-green-consultant-europe>

³⁰ <https://www.sustainablescreens.au/in-action/sustainability-supervisor-training-application-now-live>

Grèce, Italie, Espagne

Le programme **"Green Skills for Cinema and Audiovisual Production"** propose 6 sessions (3 en ligne, 3 en présentiel) dans trois pays en 2026, développé par un consortium de film commissions européennes³¹.

En Suisse, depuis avril 2024, les consultants verts sont obligatoires sur les productions. La **Hochschule Luzern** propose un **Certificat d'Études Avancées (CAS) Green Consultant** de 2,5 jours en présentiel plus des cours en ligne³².

SYNTHESE

Des formations à l'écoproduction dans l'audiovisuel se développent à l'international, portées par des universités, des plateformes collaboratives et des alliances éducatives. Des programmes spécialisés émergent selon les pays : certifications professionnelles, formations intensives, ou parcours mixtes. L'intégration des enjeux durables dans les cursus se renforce, avec des approches couvrant les volets écologiques, sociaux et culturels. Ce mouvement illustre une structuration croissante des compétences en écoproduction à l'échelle mondiale.

³¹ [Green Skills for Cinema and Audiovisual Production](#)

³² <https://www.hslu.ch/en/lucerne-school-of-design-film-and-art/continuing-education/courses-seminars/green-consultant/>

3) La formation des professionnel.les à l'écoproduction, écoresponsabilité et développement durable dans les autres secteurs professionnels en France



En mars 2025 était présenté le rapport final du Shift Project « Former les actifs pour la transition écologique », analysant comment les professionnels français se forment aux enjeux d'écoproduction, d'écoresponsabilité et de développement dans les différents secteurs de l'économie. Le rapport révèle une mobilisation encore insuffisante du système de formation face à l'urgence écologique, malgré des initiatives émergentes dans certains secteurs.³³

Secteurs pionniers et dynamiques de formation

Le bâtiment, secteur le plus avancé

Le secteur du bâtiment apparaît comme le plus structuré en matière de formation à la transition écologique. Les enjeux de décarbonation des matériaux, de rénovation énergétique massive et d'utilisation de matériaux biosourcés ont poussé ce secteur à développer des formations spécifiques pour les chefs.fes de chantier, conducteurs.rices de travaux et ouvriers.ères du bâtiment. Ces professionnel.les doivent notamment maîtriser l'utilisation de matériaux de construction biosourcés (bois, ouate de cellulose, laine de bois) et repenser l'organisation des chantiers pour intégrer les contraintes liées à ces nouveaux matériaux.

L'automobile en pleine transformation

La filière automobile constitue un autre secteur pionnier avec une impulsion réglementaire forte. Avec l'obligation d'électrification progressive du parc, tous les métiers de la filière sont concernés. Quasiment tous.tes les salariés.es doivent désormais passer des habilitations électriques de différents niveaux, tandis que les équipes de R&D et de production s'adaptent aux moteurs et batteries électriques. Les commerciaux.ales développent de nouvelles compétences pour détecter le rapport des clients aux véhicules électriques et connaître les spécificités techniques.

³³ [Former les actifs pour la transition écologique, The Shift Project, 2025](#)

L'énergie et l'agriculture en évolution

Le secteur énergétique développe des formations spécifiques au déploiement des infrastructures renouvelables, notamment pour les électriciens.nes qui doivent maîtriser la pose de panneaux solaires photovoltaïques. En agriculture, les formations accompagnent l'adaptation des pratiques agricoles pour cultiver ensemble des légumineuses et des céréales, ce qui permet de réduire l'utilisation d'engrais azotés.

Types de formation et reconnaissance officielle

Une offre de formation diversifiée mais fragmentée

Le rapport identifie trois niveaux de compétences nécessaires à la transition écologique : la compréhension des enjeux, les compétences transverses et les compétences métiers spécifiques. Cependant, la formation continue se positionne principalement en réponse aux besoins économiques immédiats plutôt que dans une vision prospective de la transition.

Formations certifiantes versus sensibilisation

Le rapport distingue deux tendances principales dans la mise en œuvre des formations : la sensibilisation en entreprise et les formations certifiantes pour les demandeurs d'emploi. Les entreprises privilégient souvent des actions de sensibilisation (Fresques du climat, ateliers 2 tonnes) qui ne constituent pas toujours des parcours de formation structurés permettant une réelle transformation des compétences. À l'inverse, les formations destinées aux demandeurs d'emploi s'orientent davantage vers des certifications reconnues pour favoriser l'insertion professionnelle.

Les Métiers Émergents selon France compétences : une réponse stratégique aux transformations du marché du travail

Dans un contexte de mutation rapide des activités professionnelles, France compétences publie chaque année une liste actualisée des métiers en **particulière évolution** ou **émergents**.

Ce dispositif vise à anticiper les besoins en compétences en facilitant la création de certifications professionnelles adaptées aux réalités économiques, technologiques et environnementales.

Des définitions précises

Métier émergent : activité professionnelle récemment apparue dans son ensemble, souvent issue de l'hybridation de plusieurs fonctions ou d'une recomposition complète.

Métier en particulière évolution : activité existante ayant connu une transformation significative de ses pratiques et compétences associées.

Un processus structuré d'identification

L'élaboration de cette liste repose sur une méthodologie rigoureuse en quatre étapes :

1. **Appel à contributions** auprès des branches et organisations professionnelles.
2. **Analyse technique** par la Direction de la certification professionnelle.
3. **Examen scientifique** par le Comité dédié de France compétences.
4. **Validation finale** par la Commission de la Certification Professionnelle.

Focus 2023-2025 : la transition écologique comme moteur d'évolution

Entre 2023 et 2025, **33 métiers** ont été identifiés comme émergents ou en forte évolution. Parmi eux, **19 métiers** sont directement liés aux **enjeux de transition écologique et de développement durable** — soit plus de la moitié. Ce chiffre reflète la **place croissante de ces préoccupations dans la structuration du marché du travail**.

Répartition des 19 métiers liés à la transition climatique :

Économie circulaire, recyclage et réemploi** : 6 métiers

Mobilité électrique : 4 métiers

Agriculture durable : 2 métiers

Écoconstruction : 2 métiers

Autres domaines (ex. efficacité énergétique, numérique responsable, etc.) : 5 métiers

Cartographie des certifications actives enregistrées auprès de France compétences dans le champ du développement durable et de la RSE

L'analyse des certifications actives référencées par France compétences met en évidence une offre étendue en lien avec le développement durable et la RSE, répartie selon différents codes Formacode :

32008 – Responsabilité sociétale des entreprises : 49 certifications RNCP et 13 RS actives

12522 – Développement durable : 82 RNCP et 13 RS

12587 – Management environnemental : 27 RNCP et 6 RS

12524 – Biodiversité : 3 RNCP

Du côté des codes ROME, le code H1302 (Management et ingénierie hygiène, sécurité, environnement), recense à lui seul 170 certifications RNCP.

Après retrait des doublons, 288 certifications uniques restent actives sur ces périmètres.

Un paysage de certification marqué par l'enseignement supérieur

L'étude de ces 288 certifications révèle un écosystème de formation très majoritairement orienté vers les niveaux supérieurs de qualification, témoignant de la technicité et de la complexité des enjeux liés au développement durable avec près de 90 % des certifications relevant des niveaux 6 et 7, traduisant un **positionnement stratégique sur les compétences managériales, scientifiques ou techniques de haut niveau**.

Une prédominance des certifications diplômantes

La majorité des certifications relève du RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles) avec 265 certifications (92 %) Cela montre que les compétences liées au développement durable s'intègrent principalement dans des **parcours de formation complets et diplômants**, plutôt qu'à travers des modules spécialisés.

La filière ingénieur est fortement représentée avec 110 diplômes d'ingénieur recensés. Les formations QHSE (Qualité, Hygiène, Sécurité, Environnement) sont transversales à de nombreux secteurs d'activité.

Quelques certifications fortement sectorisées, dont deux portées directement par des branches professionnelles, témoignant de dynamiques d'appropriation spécifiques à certains champs.

Code RNCP/RS	Intitulé	Certificateurs	Niveau de qualification
RS6223	Accompagner les agriculteurs par la mise en place de pratiques agroécologiques	SERVICES COOP DE FRANCE UNION DES COOPERATIVES AGRICOLES	
RNCP37773	Chargé de recyclage et écoconception en production plasturgie	INSTITUT SUPERIEUR DE PLASTURGIE APPLIQUEE	Niveau 6
RS7115	Concevoir un projet d'architecture intérieure éco responsable	MAISON CHARDIN	
RS7174	Développer une expertise agroécologique pour accompagner la gestion durable des exploitations agricoles (BADGE CGE)	INSTITUT POLYTECHNIQUE UNILASALLE	
RNCP38021	Eco-concepteur de produits plastiques et composites	INSTITUT SUPERIEUR DE PLASTURGIE APPLIQUEE	Niveau 7
RS7187	Eco-recycler des biens d'ameublement et de décoration	SARL BASTIDE CREATIONS	
RNCP39744	Expert en construction et habitat durables (MS)	ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARTS ET METIERS (ENSAM) - ESTP - GRANDE ECOLE D'INGENIEURS DE LA CONSTRUCTION -	Niveau 7
RS7224	Intégrer les évolutions socio-environnementales dans les activités de l'habitat social	INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES DE PARIS - SCIENCES PO (IEP) -	
RS7024	Mettre en application les spécificités d'une alimentation saine et durable en restauration collective	CERTIFICATIONS ET SERVICES - TOURISME HOTELIERIE RESTAURATION LOISIRS (CERTIDEV) - , CPNEFP de la restauration collective	
RNCP40877	Responsable green IT	ATLAS SOUTENIR LES COMPETENCES - 85129663200074, Commission Paritaire Nationale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle de la Branche des Bureaux d'Etudes Techniques, des Cabinets d'Ingénieurs Conseils et des sociétés de conseils	Niveau 6
RNCP39388	Responsable green IT	SCIENCES-U LILLE -	Niveau 6
RNCP39977	Responsable green IT	CODA	Niveau 7

Soulignons qu'un décret, publié le 6 juin 2025 et modifie les critères d'enregistrement des certifications au Répertoire Spécifique (RS) et au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP).

Concernant notre étude, notons que désormais, les référentiels de compétences doivent impérativement intégrer « les effets de la transition écologique (...) sur les compétences et connaissances nécessaires à l'exercice des métiers ou emplois concernés par le projet de certification professionnelle ». Cette exigence devrait accélérer la transformation des métiers, encourager l'innovation pédagogique et placer les enjeux environnementaux au cœur des stratégies de formation et de gestion des compétences.

SYNTHESE

Le rapport 2025 du Shift Project montre que, malgré quelques initiatives, **l'offre de formation française reste globalement insuffisante** pour répondre à l'urgence écologique ; seuls certains secteurs pionniers (bâtiment, automobile, énergie, agriculture) ont structuré des parcours techniques spécifiques. Ces filières développent des compétences pointues : matériaux biosourcés et rénovation énergétique dans le bâtiment, habilitations électriques et nouvelles chaînes batteries dans l'automobile, pose de photovoltaïque pour les électriciens, itinéraires techniques bas-carbone en agriculture.

La formation continue demeure fragmentée : les entreprises privilégient des actions de sensibilisation courtes (Fresques, ateliers) tandis que les demandeurs d'emploi accèdent plutôt à des parcours certifiants reconnus.

France compétences recense parallèlement 288 certifications actives en développement durable/RSE, très majoritairement de niveaux 6-7 et inscrites au RNCP, révélant une offre formelle orientée vers l'enseignement supérieur et les fonctions managériales.

Enfin, sur 33 métiers identifiés comme émergents entre 2023 et 2025, 19 relèvent directement de la transition écologique (économie circulaire, mobilité électrique, écoconstruction, etc.), confirmant que la décarbonation redéfinit rapidement les besoins de compétences.

4) Création d'une certification métier de coordinateur d'écoproduction



Infographie résultats enquête en ligne – Répondants Professionnel.les en charge de l'écoproduction

88 % des répondants identifient la **reconnaissance du métier** comme le principal apport attendu de la certification, **75 %** attendent une **meilleure lisibilité du métier** auprès des employeurs, partenaires, producteurs ou donneurs d'ordre et **73 %** évoquent une **valorisation du métier** et la **définition d'un socle commun de compétences**. Ces résultats traduisent un **besoin de légitimation et de clarification** du rôle de Coordinateur.rice d'écoproduction. La certification est perçue avant tout comme un **outil de reconnaissance institutionnelle et opérationnelle**, permettant de mieux faire comprendre ce métier encore émergent.



L'enquête en ligne et les entretiens menés avec des professionnels de l'écoproduction, des experts et des directeurs de production ont été l'occasion de les interroger sur l'opportunité de créer une certification métier de Coordinateur d'écoproduction.

L'analyse des réponses révèle un **consensus quasi unanime** parmi les professionnels de l'écoproduction concernant la **nécessité de créer une certification métier pour le poste de Coordinateur.rice d'écoproduction**. Cette demande s'articule autour de quatre axes principaux.

Manque de reconnaissance institutionnelle et professionnelle

Le principal défi identifié concerne l'**absence de reconnaissance officielle** du métier dans les structures existantes. Comme l'exprime clairement un professionnel : *"Le métier n'existe pas dans la convention collective"*. Cette situation génère une **précarité statutaire** majeure où *"le poste n'existant pas, je suis assimilé 'régie' avec des fiches de postes différentes selon le directeur de prod avec qui on travaille et des salaires qui fluctuent"*.

Cette absence de cadre institutionnel se traduit par une **difficulté d'intégration** dans les équipes de production. Un coordinateur témoigne : *"J'aimerais beaucoup qu'on arrête de nous regarder avec suspicion ou méfiance sur le plateau et que notre métier bénéficie d'une véritable reconnaissance"*. La position hiérarchique floue du métier complique également son exercice : *"Notre poste est encore 'flou', notamment en termes de rémunération et d'intégration aux équipes (souvent dans l'équipe régie, parfois dans l'équipe production), alors qu'il s'agit d'une réelle fonction transverse"*.

Problématiques salariales et contractuelles

Les **disparités salariales** constituent un enjeu majeur pour ces professionnels. L'absence de grille salariale standardisée place chaque Coordinateur.rice d'écoproduction dans une position de négociation individuelle précaire. Un professionnel souligne cette réalité : *"Aujourd'hui en fonction des productions le salaire n'est pas toujours fixé, **un poste dans***

la convention collective Cinéma et Audiovisuelle aiderait les personnes en charge de l'écoproduction à se positionner correctement sur le marché".

Cette situation génère des "négociations au rabais" particulièrement frustrantes compte tenu de la **valeur ajoutée** apportée par ces professionnels : *"c'est assez frustrant de se voir négocier salaire et temps de travail alors que le travail fourni valorise le tournage (BA = les techniciens sont ravis + label éventuel = visibilité + bonus financier !)"*.

Nécessité d'harmonisation des pratiques et compétences

Les professionnels identifient un **besoin crucial d'harmonisation** des pratiques et de définition claire des compétences. La formation actuelle repose largement sur l'apprentissage *"sur le tas"* en raison du *"manque de gens formés sur les tournages"*. Un coordinateur explique : *"La création d'une certification métier permettrait de définir un périmètre d'actions et un socle de compétences communes"*.

Cette harmonisation est d'autant plus nécessaire que *"beaucoup de chargés.es d'écoproduction ont des profils, des parcours très différents, n'ont pas suivi les mêmes formations, et ont beaucoup appris sur le terrain"*. La certification permettrait d'établir *"un socle commun et une formalisation des actions que l'on peut mener, notamment pour les co-productions"*.

Impact sur l'efficacité opérationnelle

L'absence de reconnaissance formelle affecte directement l'**efficacité opérationnelle** de ces professionnels. Comme l'analyse un coordinateur : *"la non-reconnaissance du métier entraîne une perte de légitimité dans un secteur où la hiérarchie est très présente de même que l'organisation par départements, le **Coordinateur.rice d'écoproduction gagnerait beaucoup en efficacité en ayant un métier reconnu et rattaché à un département clair : la production**"*.

Cette situation force les professionnel.les à consacrer du temps et de l'énergie à légitimer leur présence plutôt qu'à se concentrer sur leurs missions : *"Pour l'instant chacun doit négocier sa présence, son salaire et sa façon de travailler à chaque nouveau tournage, rien n'est structuré ni fait pour faciliter notre intégration dans ces secteurs"*.

Solutions proposées par la certification métier

La certification métier est perçue comme une **solution systémique** qui permettrait de :

- **Légitimer le métier** : *"Une certification métier permet d'appuyer ce socle commun, d'être une base fondatrice pour harmoniser les pratiques avec chaque corps de métier d'un film, du plateau à la production et aux diffuseurs/financeurs"*.
- **Améliorer l'insertion professionnelle** : *"La certification est devenue essentielle"*

pour l'insertion professionnelle, afin que l'écoproduction ne soit plus simplement une tâche annexe assumée par les régisseurs. »

- **Structurer la profession** : "Cette création métier permettrait de légitimer ce travail et de ne pas le traiter de façon annexe".

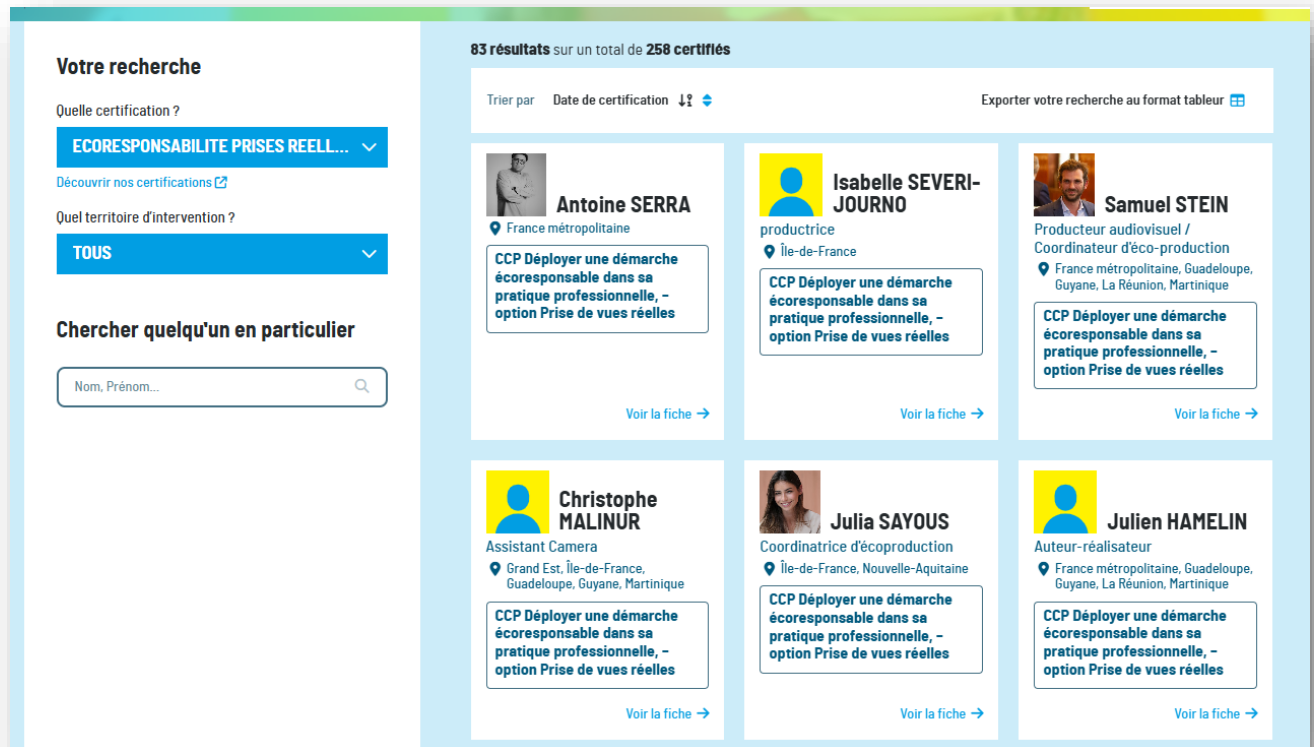
L'analyse révèle une **urgence professionnelle** reconnue par les Coordinateurs.rices d'écoproduction. La certification métier n'est pas perçue comme un simple outil de formation, mais comme un **levier de transformation structurelle** indispensable à la pérennisation et à l'efficacité de cette fonction émergente mais essentielle dans la transition écologique du secteur audiovisuel.

La création de cette certification répond à un besoin de **professionnalisation mature** d'un secteur qui a prouvé sa valeur ajoutée mais souffre encore d'un déficit de reconnaissance institutionnelle.

Le CCP Déployer une démarche écoresponsable dans sa pratique professionnelle

Le Certificat de Compétences Professionnelles (CCP) « Déployer une démarche écoresponsable dans sa pratique professionnelle » (RS 6456) est une certification créée par la CPNEF de l'audiovisuel, inscrite au Répertoire Spécifique de France compétences depuis le 21/12/2023 et valable jusqu'au 21/12/2026. Ce CCP vise à accompagner les professionnels de l'audiovisuel et du cinéma dans la transition écologique, en leur donnant les compétences nécessaires pour intégrer une démarche écoresponsable à chaque étape d'un projet audiovisuel, de la création à la diffusion. Plusieurs parcours spécifiques ont été créés (image numérique, régie et gestion de production, généraliste) etc.

Les certifiés ont la possibilité de créer leur profil dans l'annuaire des certifiés de la CPNEF de l'audiovisuel :



2 Site de la CPNEF de l'audiovisuel (capture d'écran)

A ce jour, **155 candidats au CCP ont été certifiés** :

- 9 certifiés en 2022
- 46 certifiés en 2023
- 72 certifiés en 2024
- 28 certifiés en 2025 (au 03.09.2025)

62% des candidats viennent d'Ile de France, 11% d'Auvergne Rhône Alpes, 8% de Nouvelle-Aquitaine. Si l'on note une surreprésentation des Franciliens parmi les candidats à la certification, cela est conforme avec l'implantation forte du secteur en Ile de France puisque cette région concentre 59% des sociétés de la production audiovisuelle en 2023³⁴.

Les femmes représentent 63% des candidats.es au CCP alors qu'elles ne représentent que 43% des salariés.es de l'audiovisuel³⁵.

³⁴ Source :Portrait statistique CPNEF de l'audiovisuel.

³⁵ Source :Portrait statistique CPNEF de l'audiovisuel.

Les candidats sont jeunes, la majorité d'entre eux ayant moins de 46 ans, et près d'un tiers moins de 36 ans.

Tranches d'âges des candidats	en %
56 ans et plus	19
46 à 55 ans	24
36 à 45 ans	26
26 à 35 ans	30
25 ans et moins	1

Au moment de l'entrée en formation certifiante, 87% des candidats sont en emploi, 12% en recherche d'emploi et 1% en formation.

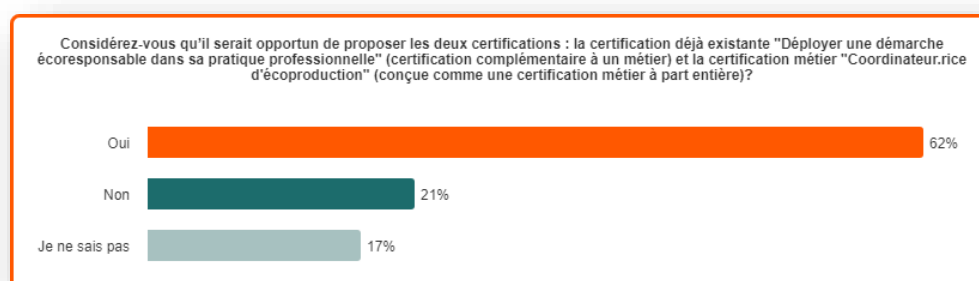
Le dernier métier exercé par les candidats à la certification relevait majoritairement des secteurs de la **production** ou de la **régie**. **5% des candidats exerçaient déjà des fonctions dans le domaine de l'écoproduction.**

Dernier métier exercé par les candidats	% de candidats
Administrateur.rice de production et administrateur.rice de production adjoint.e	2,3
Administrateur.rice déco	0,6
Assistant.e caméra	1,1
Assistant.e de production	5,1
Assistant.e décorateur.rice	0,6
Assistant.e réalisateur	0,6
Assistant.e régisseur.se, assistant.e régisseur.se adjoint.e	4,6
Attaché.e de presse	0,6
Catering	0,6
Chargé de l'écoproduction	5,1
Chargé.e de mission, de projets	1,1
Chargé.e de postproduction	0,6
Chargé.e de production	11,4
Chef.fe décorateur.rice	0,6
Chef.fe opérateur.rice de prises de vues	0,6
Comédien.ne	0,6
Coordinateur.rice de production	1,7
Directeur.rice de la photographie	1,1
Directeur.rice de postproduction	0,6
Directeur.rice de production	12,0
Editeur.rice vidéo	0,6
Habilleur.euse	0,6
Journaliste	1,1
Manager IT	0,6

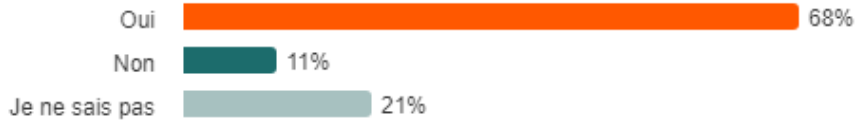
Mixeur	0,6
Monteur.euse	0,6
Premier.e assistant.e réalisateur.rice	1,1
Producteur.rice	6,9
Producteur.rice executive	1,7
Réalisateur.rice	5,1
Régisseur.euse, régisseur.euse adjoint.e, régisseur.euse général.e	12,0
Responsable département costume	0,6
Secrétaire de production	1,7
Vidéaste	0,6
Autres	7,4
Non précisé	7,4

Niveau du diplôme le plus haut des candidats	%
Niveau 3 (CAP / BEP)	2
Niveau 4 (Baccalauréat)	7
Niveau 5 (DEUG, BTS, DUT, DEUST)	13
Niveau 6 (Licence, Licence professionnelle)	26
Niveau 7 (Master, DEA, DESS, diplôme d'ingénieur)	50
Sans diplôme	1
Non précisé	1

Les candidats à la certification CCP ont un **haut niveau de qualification** puisque les trois quarts d'entre eux (76%) ont un diplôme de niveau 6 ou 7 (niveau licence ou plus).



Considérez-vous qu'il serait opportun de proposer les deux certifications : la certification déjà existante "Déployer une démarche écoresponsable dans sa pratique professionnelle" (certification complémentaire à un métier) et la certification métier "Coordinateur.rice d'écoproduction" (conçue comme une certification métier à part entière)?



Infographie résultats enquête en ligne – Répondants Producteur.rices / Dirigeants.es d'entreprise

62% des professionnel.les en charge de l'écoproduction et 68% des directeur.rices de production et dirigeants.es d'entreprise considèrent qu'il convient de conserver le CCP "Déployer une démarche écoresponsable dans sa pratique professionnelle" en complément de la création d'une certification métier de Coordinateur.rice d'écoproduction.

SYNTHESE

Plébiscitée par 88 % des répondants, **la certification métier apparaît comme le meilleur moyen de faire reconnaître officiellement le rôle de Coordinateur.rice d'écoproduction et de le rendre lisible auprès des employeurs et financeurs.**

L'absence de cadre dans les conventions collectives engendre précarité statutaire et négociations salariales ad hoc ; une certification permettrait de standardiser postes et rémunérations.

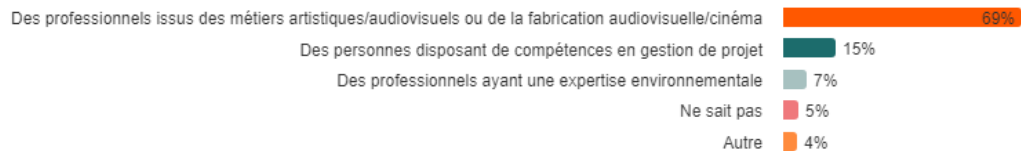
Elle offrirait un socle commun de compétences, harmoniserait les pratiques et clarifierait la place hiérarchique du poste, renforçant ainsi l'efficacité opérationnelle sur les tournages.

Les professionnels et les directeurs de production souhaitent maintenir le CCP « Déployer une démarche écoresponsable » comme complément pédagogique à cette future certification métier.

Au final, la certification est considérée comme un **levier essentiel pour professionnaliser, sécuriser et pérenniser une fonction devenue centrale dans la transition écologique de l'audiovisuel.**

5) Public cible de la certification

Selon vous, quels types de professionnels seraient les plus susceptibles de suivre une formation certifiante pour devenir Coordinateur.rice d'écoproduction ?



Infographie résultats enquête en ligne – Répondants tous profils

69 % des répondants estiment que la certification métier devrait s'adresser en priorité à des professionnels de terrain disposant d'une bonne connaissance des secteurs de l'animation, du cinéma ou de l'audiovisuel.

Pouvez-vous préciser?



L'expérience terrain comme prérequis fondamental

La quasi-totalité des commentaires des répondants à l'enquête en ligne insistent sur la nécessité d'avoir une **expérience concrète des tournages** pour exercer efficacement le métier de Coordinateur.trice d'écoproduction.

Les répondants soulignent d'abord que **la connaissance des processus de fabrication d'un film est indispensable pour proposer des mesures réalisables et cohérentes**. Comme l'exprime l'un d'eux : "Il faut que le professionnel connaisse la fabrication d'un film, et ait déjà fait des tournages, pour mieux mettre en place des mesures réalisables et cohérentes avec le quotidien d'un plateau." Cette approche reflète une préoccupation centrale : **éviter que les recommandations écologiques ne deviennent des contraintes déconnectées de la réalité opérationnelle**.

La spécificité du secteur audiovisuel et cinéma apparaît comme un second argument déterminant. Les professionnels interrogés insistent sur le fait que **les tournages constituent "un monde à part" avec ses codes, son organisation particulière et ses temporalités contraintes**. La compréhension fine de ces particularités conditionne la capacité du coordinateur à s'intégrer aux équipes et à faire accepter ses préconisations. Un répondant note ainsi : "Les tournages de fictions sont tellement spécifiques que quelqu'un d'étranger à ces pratiques pourrait être 'à côté de la plaque'."

Les métiers de la production et de la régie en première ligne

L'analyse des commentaires révèle une hiérarchisation claire des profils professionnels jugés les plus pertinents pour accéder à cette certification. **Les métiers de la production, de la régie et du décor reviennent systématiquement comme publics prioritaires**. Cette préférence s'explique par la position transversale qu'occupent ces fonctions dans l'organisation d'un tournage.

Les régisseurs et métiers de la production sont particulièrement cités car ils **possèdent déjà une vision d'ensemble du projet et coordonnent naturellement les différents départements**. Leur connaissance des contraintes budgétaires, logistiques et artistiques en font des interlocuteurs crédibles pour impulser une démarche d'écoproduction. Plusieurs répondants précisent : "Obligatoirement des personnes qui viennent de la production : direction de production, régie. Sinon c'est impossible d'adapter à nos métiers."

Le département décoration occupe également une place privilégiée dans ces recommandations, notamment en raison de son impact environnemental significatif et de la technicité requise pour identifier des alternatives écologiques aux matériaux et procédés traditionnels.

La double compétence : expertise métier et environnementale

Si l'expérience terrain apparaît comme un prérequis non négociable, les répondants n'en négligent pas pour autant l'importance de la compétence environnementale. **La fonction de coordinateur·trice d'écoproduction exige une double expertise** qui combine la maîtrise des codes du plateau et une solide connaissance des enjeux écologiques.

Cette articulation entre deux domaines d'expertise distincts est perçue comme l'un des défis majeurs du métier. Plusieurs commentaires évoquent la nécessité d'"**être un pont entre les deux mondes**", de maîtriser à la fois les impératifs de production et les exigences environnementales pour proposer des solutions équilibrées. Un répondant synthétise cette problématique : "Il faut avoir une très bonne connaissance des enjeux écologiques mais aussi de l'écosystème d'un projet cinéma ou audiovisuel."

La formation apparaît donc comme un enjeu crucial pour permettre aux professionnels du secteur d'acquérir les compétences environnementales nécessaires, tout en capitalisant sur leur expertise métier existante.

Les compétences transversales indispensables

Au-delà de la double expertise technique, les commentaires font émerger un ensemble de **compétences comportementales et managériales jugées essentielles** pour exercer efficacement cette fonction. La gestion de projet occupe une place centrale dans ces préoccupations.

Les répondants insistent particulièrement sur les **capacités de négociation et de diplomatie** nécessaires pour arbitrer entre contraintes économiques, exigences artistiques et impératifs écologiques. Cette dimension relationnelle du métier est cruciale car elle conditionne l'acceptation des changements de pratiques par les équipes. Un commentaire illustre parfaitement cette problématique : "Ça demande de la rigueur et de l'organisation et des capacités de négociation et de diplomatie (vs artistique vs écologie)."

La conduite du changement représente un autre défi majeur souligné par plusieurs répondants. **Transformer les habitudes professionnelles dans un secteur aux traditions fortement ancrées nécessite des compétences spécifiques** en accompagnement du changement et en communication. L'un des professionnels interrogés note : *"Étant donné la complexité de changer les habitudes, il est plus simple, pour l'intégration du/de la Coordinateur.trice d'écoproduction, que la personne connaisse le plateau et ses habitudes."*

La question de la légitimité et de l'acceptabilité sociale

Un enjeu transversal émerge : **la légitimité du Coordinateur.rice d'écoproduction auprès des équipes techniques et artistiques**. Cette légitimité apparaît comme un facteur déterminant de l'efficacité de la démarche d'écoproduction.

Les répondants soulignent que **la crédibilité du/de la Coordinateur.rice repose largement sur sa capacité à "parler le même langage" que les équipes**. Cette dimension dépasse la simple maîtrise du vocabulaire technique pour englober la compréhension des logiques professionnelles, des contraintes temporelles et des priorités de chaque département. Un.e répondant.e précise : "Il est plus simple d'intégrer les critères d'écoproduction quand on connaît les contraintes de nos métiers. La communication et le langage seront alors plus crédibles et plus adaptés."

Cette préoccupation de légitimité influence directement les stratégies proposées par les répondants. Plusieurs d'entre eux suggèrent qu'**il est plus efficace de former des**

professionnels du secteur aux enjeux environnementaux plutôt que d'intégrer des experts environnementaux externes au monde audiovisuel. Cette approche vise à minimiser les résistances et à faciliter l'appropriation des nouvelles pratiques.

Nuances

Si le consensus autour de la priorité accordée aux professionnel.les de terrain est très largement partagé, quelques voix introduisent des nuances importantes dans ce positionnement. **Certains répondants alertent sur les risques d'une approche trop exclusive** qui fermerait la porte à des profils issus d'autres secteurs mais disposant d'une expertise environnementale de haut niveau.

Ces voix minoritaires soulignent que **la transition écologique du secteur audiovisuel et cinéma pourrait bénéficier de l'apport de compétences externes**, notamment en matière de gestion de projet et d'expertise environnementale avancée. Un.e répondant.e note : "Il ne me semble pas totalement justifié de fermer les portes d'une certification métier à des professionnels issus d'autres secteurs d'activité dans le cadre d'une reconversion professionnelle."

A noter la totalité des professionnel.les interrogés en entretien favorables à la création d'une certification métier de Coordinateur.rice d'écoproduction considèrent qu'elle devra être réservée aux professionnels du secteur. C'est également l'opinion de la seule Coordinatrice d'écoproduction sans expérience de l'audiovisuel avant son embauche mais titulaire d'un master en transition écologique et solidaire.

L'enjeu de la formation élargie

Au-delà de la certification des Coordinateurs.rices d'écoproduction, les commentaires révèlent une **demande forte pour une sensibilisation élargie de l'ensemble des corps de métiers**. De nombreux répondants suggèrent que tous les chefs.fes de poste devraient bénéficier d'une formation aux enjeux d'écoproduction.

Cette approche systémique vise à **créer une culture partagée de l'écoresponsabilité** qui faciliterait le travail du.de la coordinateur.rice et rendrait les équipes plus autonomes dans l'application des bonnes pratiques. Un.e répondant.e précise : "Je pense que tous les chefs de poste d'une équipe de tournage devraient faire une formation certifiante."

Implications pour la conception de la certification

Cette analyse des commentaires libres dessine les contours d'une certification qui devrait **privilégier les professionnel.les expérimentés.es du secteur tout en leur apportant les compétences environnementales et managériales nécessaires**.

SYNTHESE

La certification métier de coordinateur·rice d'écoproduction serait **destinée en priorité aux professionnel·les ayant une solide expérience de l'audiovisuel et du cinéma**, en particulier dans les métiers de la production, de la régie et du décor. Cette connaissance pratique est jugée indispensable pour **proposer des solutions écologiques réalistes et crédibles**. Le métier requiert une double compétence : expertise technique du tournage et maîtrise des enjeux environnementaux. Des qualités relationnelles et de conduite du changement sont également essentielles pour favoriser l'adhésion des équipes. Enfin, bien que le consensus privilégie des profils internes au secteur, quelques voix appellent à ne pas exclure totalement des reconversions issues d'autres domaines.

6) Le point de vue des Conseiller·ères emploi formation de l'Afdas

Un atelier de travail a été organisé avec les conseiller·ères emploi-formation et les experts.es de l'Afdas afin de recueillir leur point de vue de terrain. Ces professionnel·les de l'emploi et de la formation dans le secteur culturel se montrent **globalement favorables à la création d'une certification métier de coordinateur·rice d'écoproduction, mais soulignent quelques réserves et conditions de réussite**.

Concernant la certification existante, (CCP « Déployer une démarche écoresponsable dans la production audiovisuelle et le cinéma »), ils relèvent plusieurs freins :

- un manque de notoriété, notamment dans certaines régions et dans les studios d'animation ;
- un décalage entre l'intérêt exprimé et le passage à l'acte, puisque peu de professionnel·les s'engagent dans ce dispositif malgré leur intérêt ;
- une durée jugée excessive pour ce qui est perçu comme une compétence complémentaire ;
- la difficulté, pour les professionnel·les, d'assumer une double fonction, à la fois leur métier principal et des responsabilités écoresponsables.

En revanche, plusieurs arguments militent en faveur d'une certification métier. Le contexte réglementaire évolue rapidement : depuis 2024, les aides du CNC sont conditionnées à la réalisation de bilans carbone, et une prime supplémentaire sera introduite à partir de 2026 pour les productions écoresponsables. Les professionnel.les de l'écoproduction expriment un besoin de **reconnaissance** et de **légitimité**, auquel la création d'une certification métier contribuerait à répondre. Enfin, **l'intérêt des entreprises pour l'écoproduction** est croissant, motivé à la fois par conviction et par contrainte réglementaire, mais aussi sous l'impulsion des diffuseurs en matière de RSE, comme en témoigne le succès de la formation « production audiovisuelle responsable » proposée par Ecoprod.

Les représentants de l'Afdas insistent toutefois sur certaines conditions de réussite, d'ordre pédagogique. Ils privilégient un **format modulaire**, avec des sessions courtes, une approche **mixte** présentiel/distanciel, un socle théorique en e-learning complété par des cas pratiques en présentiel, et des solutions modulables selon la taille et l'activité des structures. Ils identifient par ailleurs un **profil cible** : plutôt des professionnel.les en reconversion que de jeunes diplômés, des candidats dotés d'une bonne connaissance du secteur et d'une certaine maturité, avec une **préférence pour le contrat de professionnalisation par rapport à l'apprentissage**. A cet égard ils excluent l'accès à cette certification métier via l'apprentissage et privilégient le contrat de professionnalisation.

La réussite du projet dépendrait, selon eux, de plusieurs conditions :

- une information claire et détaillée sur la certification,
- une employabilité garantie pour les certifiés,
- des modalités de financement bien définies.

Des réserves persistent néanmoins. Certains alertent sur le risque d'usure professionnelle pour les coordinateurs.rices, sur la nécessité d'un soutien fort de la direction pour leur permettre d'exercer leurs missions et sur la perception possible du/de la coordinateur.trice comme un « empêcheur de tourner en rond » nuisant à l'attractivité du métier.

Enfin, plusieurs recommandations stratégiques sont formulées :

- recourir à des formats de communication immersive (témoignages vidéo, podcasts) pour en accroître la visibilité ;
- différencier les approches entre film d'animation et fiction en prise de vues réelles ;
- veiller à la complémentarité entre une certification longue et des formations courtes, selon les besoins.

SYNTHESE

Les participants à l'atelier reconnaissent l'opportunité créée par les évolutions de la société et de la réglementation, ainsi que la nécessité de professionnaliser cette fonction, mais insistent sur **l'adaptation du format aux contraintes du terrain et sur la garantie d'employabilité des futurs certifiés.**

SYNTHESE DE L'ETUDE D'OPPORTUNITE POUR LA CREATION D'UNE CERTIFICATION METIER DE COORDINATEUR.RICE D'ECOPRODUCTION

L'étude d'opportunité portant sur la **création d'une certification métier de Coordinateur.rice d'écoproduction dans l'audiovisuel** s'appuie sur une démarche méthodologique combinant une analyse documentaire, une enquête quantitative ayant recueilli 145 réponses, des entretiens approfondis avec 27 professionnels du secteur, ainsi qu'un groupe de travail dédié à l'élaboration d'une fiche métier. Ces travaux ont été pilotés en collaboration avec la CPNEF de l'audiovisuel et des experts réunis au sein du COTECH.

Le secteur audiovisuel et cinéma français compte plus de 13 000 entreprises employant environ 251 000 salariés, dont la très grande majorité sont de très petites structures de moins de dix salariés. La production audiovisuelle génère une **empreinte carbone estimée à 1,7 million de tonnes équivalent CO2 par an**, soit l'équivalent de celle de 190 000 Français. Depuis 2009, des initiatives pionnières comme la **création du collectif Ecoprod** ont structuré la démarche d'écoproduction, suivies d'actions institutionnelles majeures dont le **Plan Action ! lancé par le Centre National du Cinéma et de l'image animée (CNC)** en 2021, qui vise à sensibiliser et accompagner la filière vers une production audiovisuelle plus responsable. Des avancées importantes ont eu lieu dans le domaine de l'écoproduction dans l'audiovisuel : homologation de calculateurs carbone pour la prise de vue réelle et l'animation, éco-conditionnalisés des aides, création d'un label et dernièrement d'une **association professionnelle représentant les Coordinateurs.rices d'écoproduction**.

La transition écologique est désormais inscrite dans les **critères d'attribution des aides publiques**, nationales et régionales, qui conditionnent de plus en plus les financements à la réalisation de **bilans carbone** et au respect de critères environnementaux. Dans ce contexte, le **Label Ecoprod**, soutenu par l'ADEME, certifie des productions écoresponsables selon un référentiel complet comprenant aspects environnementaux, sociaux et organisationnels, tandis que le **référentiel AFNOR SPEC 2308**, publié en 2024, propose un guide normatif volontaire adossé aux principes de responsabilité sociétale, intégrant des axes tels que la gouvernance, l'énergie, les achats responsables, la sobriété numérique, la biodiversité ainsi que l'inclusion et la qualité de vie au travail.

Parallèlement, la **directive européenne CSRD** renforce la transparence environnementale en imposant aux grandes entreprises du secteur un reporting extra-financier standardisé, ce qui constitue un levier supplémentaire vers une meilleure prise en compte des enjeux durables dans l'audiovisuel.

La fonction de Coordinateur.rice d'écoproduction, bien qu'émergente, joue un rôle central dans la mise en œuvre de la transition écologique au sein des productions audiovisuelles et cinéma. Ce poste, parfois encore perçu comme un surcoût, reste insuffisamment structuré et valorisé, avec une reconnaissance statutaire et financière souvent insuffisante. Des Coordinateurs.rices exercent parfois leur métier en complément d'autres fonctions. La mission de ces Coordinateurs.rices s'articule autour de **cinq activités clés : évaluation des impacts environnementaux, planification écoresponsable, mise en œuvre opérationnelle, bilan final et veille permanente.** Elle requiert une compétence technique sur les impacts et les solutions écologiques, ainsi que des compétences transversales fortes en **gestion de projet, conduite du changement, communication et pédagogie** afin de **mobiliser** et **sensibiliser** l'ensemble des équipes. Les parcours professionnels sont marqués par un **engagement personnel fort**. Deux visions du métier coexistent : une approche transverse intégrant les dimensions sociales dans une logique RSE globale, et une approche plus technique centrée sur les aspects environnementaux. Une de ces deux visions converge vers une fonction hybride, dite d'« **éco-socio-production** ».

Dans le **domaine de l'animation**, la coordination d'écoproduction est adossée à d'autres responsabilités, avec une **approche collective** et technique centrée notamment sur le bilan carbone, la sensibilisation et la collecte de données.

En termes de formation, la grande majorité des professionnel.les en charge de l'écoproduction (en tant que mission exclusive ou complémentaire) ont suivi des formations dédiées, en particulier le **Certificat de Compétences Professionnelles (CCP) « Déployer une démarche écoresponsable... »** qui reste une référence pédagogique majeure. Toutefois, les formations actuelles souffrent d'un **manque de spécialisation** selon les métiers et formats de production, avec un besoin exprimé de contenus plus techniques, immersifs, modulables et actualisés intégrant les innovations telles que l'intelligence artificielle, les aspects sociaux et les cadres juridiques internationaux. À l'échelle internationale, des parcours spécifiques émergent, témoignant d'une structuration croissante des compétences en écoproduction.

L'état des certifications professionnelles liées au développement durable en France révèle une **offre dense mais souvent généraliste**, majoritairement orientée vers des **niveaux élevés de qualification** (niveau 6 et 7), souvent rattachée à l'enseignement supérieur, et centrée sur des compétences managériales ou scientifiques complexes. Un

décret de juin 2025 impose désormais que **toute certification intègre les conséquences de la transition écologique sur les compétences**, accélérant ainsi l'adaptation des référentiels métiers. Par ailleurs, la liste des **métiers émergents** publiée par France Compétences met en évidence que la moitié des métiers identifiés pour les années 2023-2025 sont directement liés à la transition écologique, preuve de l'impact structurant de cette thématique sur le marché du travail.

La **création d'une certification métier spécifique** au Coordinateur.ice d'écoproduction recueille un **soutien majoritaire** parmi les professionnel.les. Cette certification est perçue comme un levier stratégique indispensable pour officialiser, harmoniser et professionnaliser la fonction, en standardisant les compétences attendues, en clarifiant le positionnement hiérarchique du poste et en facilitant la reconnaissance par les employeurs et financeurs. Elle contribuerait à renforcer la sécurisation statutaire et financière d'une fonction devenue centrale dans l'écoproduction, tout en assurant une montée en compétences cohérente avec les évolutions réglementaires et sectorielles. Le profil type recommandé privilégie des **professionnel.les issus du secteur audiovisuel et cinéma**, disposant à la fois d'une expertise technique métier et d'une solide connaissance des enjeux environnementaux, ainsi que de capacités relationnelles fortes pour impulser le changement. Toutefois, une ouverture partielle aux reconversions issues d'autres domaines pourrait être envisagée.

RECOMMANDATIONS

Au regard des résultats de la présente étude, Paradoxes Conseil recommande la **création d'une certification professionnelle spécifique au métier de Coordinateur.rice d'écoproduction.**

L'enquête en ligne, les entretiens qualitatifs et les travaux menés avec le groupe de travail métier ont mis en évidence **l'émergence d'un besoin clairement identifié** dans l'audiovisuel et le cinéma : celui de disposer de professionnel.les qualifiés.es, capables de piloter, de manière transversale et experte, les démarches écoresponsables dans le secteur audiovisuel et cinéma. Cette fonction, bien que relativement récente, s'inscrit dans une dynamique structurelle de transformation des pratiques professionnelles, portée par les nouvelles exigences réglementaires, l'évolution des dispositifs d'aides publiques, la pression des diffuseurs et les attentes croissantes des publics.

La création d'une certification professionnelle dédiée permettrait de reconnaître et d'outiller ce métier en pleine consolidation.

Intitulé

Il est recommandé de l'intituler « **Coordinateur.rice d'écoproduction audiovisuelle et cinématographique** ».

Type de certification

Le format privilégié serait celui du **Certificat de Qualification Professionnelle (CQP)**, permettant d'enraciner la certification dans une logique de branche professionnelle, en cohérence avec les besoins spécifiques du secteur.

Voies d'accès :

Deux voies d'accès sont envisagées : **la formation continue** et **la validation des acquis de l'expérience (VAE)**. L'ouverture à l'apprentissage ou à la formation initiale n'est pas jugée opportune, compte tenu du niveau de responsabilité attendu et du caractère très opérationnel du métier, nécessitant une expérience préalable dans l'audiovisuel et le cinéma. En revanche, le contrat de professionnalisation pourrait être une voie d'accès intéressante pour cette nouvelle certification.

Prérequis

En ce sens, un **prérequis d'expérience professionnelle de cinq années dans l'audiovisuel** semble adapté, à l'instar d'autres CQP comparables (comme celui de

coordinateur.rice d'intimité). Aucun diplôme n'est requis, afin de ne pas introduire de barrière d'entrée inutile.

Niveau de qualification

Le **niveau 6 de qualification semblerait adapté** car il correspond aux contraintes et exigences du métier. Une réflexion pourra être engagée sur un positionnement au niveau 7, qui reste cohérent avec certaines certifications existantes dans le champ de la responsabilité sociétale des entreprises (RSE). Cette décision devra être prise en cas de création de la certification, en parallèle des travaux d'élaboration du référentiel activités et compétences.

Blocs de compétences envisagés

La certification pourrait être articulée autour de **quatre à cinq blocs de compétences**, reflétant les missions clés identifiées lors de l'étude :

- l'évaluation de l'impact environnemental d'une production audiovisuelle ;
- l'élaboration d'un plan d'actions d'écoproduction ;
- la mise en œuvre opérationnelle d'une démarche écoresponsable ;
- le bilan et le reporting de la démarche ;
- un cinquième bloc pourrait porter sur la veille technique, méthodologique et réglementaire, essentielle à l'adaptation continue du rôle mais qui pourrait également intégrer un autre bloc.

Cohortes

Le nombre de certifiés.es attendu pourrait se situer autour **d'une vingtaine de personnes la première année, prenant en compte les possibles VAE, puis 5 à 10 personnes par an**, ce qui correspond à une logique de professionnalisation progressive et qualitative du secteur.

Modalités de formation

La formation certifiante pourrait être proposée sous un **format mixte**, combinant présentiel et distanciel. Ce dispositif, apprécié des publics de l'Afdas, présente l'avantage de limiter les frais liés aux déplacements des candidats. Une attention particulière devra également être portée aux conditions de prise en charge financière, ainsi qu'aux éventuels délais de carence applicables aux intermittents.

Procédure d'enregistrement

La demande d'inscription de cette certification sur la **liste des métiers émergents** serait pleinement justifiée, au regard de son ancrage dans le champ du développement durable et des transformations en cours dans l'audiovisuel et le cinéma.

Avenir du CCP

Cette certification devra coexister avec le **Certificat de Compétences Professionnelles (CCP) « Déployer une démarche écoresponsable dans sa pratique professionnelle »**, déjà inscrit au Répertoire Spécifique. Il est recommandé de faire évoluer ce CCP afin qu'il reste complémentaire et pertinent, en renforçant son utilité pour des professionnel.les en poste souhaitant s'engager dans une transition de leurs pratiques, sans nécessairement exercer la fonction de coordination. La durée de ce CCP « nouvelle version » pourrait de ce fait être écourtée et attirer un public plus nombreux.

Sensibilisations

Par ailleurs, **des formats courts de sensibilisation** (non certifiants mais reconnus via des dispositifs comme les open badges par exemple) pourraient être développés en parallèle, afin d'essaimer une culture commune de l'écoproduction à l'ensemble des métiers.

Communication

Enfin, la réussite de cette démarche repose sur **une communication claire et lisible**, notamment vis-à-vis des non-spécialistes du monde de la formation et de la certification. La coexistence de plusieurs dispositifs devra être explicite, avec une distinction nette entre certification métier, certification complémentaire et sensibilisation le cas échéant.

Conventions collectives

L'enjeu est également **l'ancrage dans les conventions collectives**, avec une reconnaissance statutaire du métier correspondant à son niveau de responsabilité.

Deux pistes semblent ouvertes : intégrer cette fonction dans la famille des métiers de la **production**, ou bien créer une **nouvelle filière dédiée à l'écoresponsabilité**, susceptible d'accueillir d'autres fonctions émergentes (assistants.es d'écoproduction, par exemple).

En conclusion, la création d'une certification professionnelle de Coordinateur.rice d'écoproduction constitue une réponse structurante aux enjeux de transition écologique du secteur audiovisuel et cinéma, tout en participant à la reconnaissance, à la sécurisation et à la valorisation de parcours professionnels engagés dans cette dynamique.

Les partenaires sociaux réunis en CPNEF de l'audiovisuel ont voté, le 26 septembre 2025, la décision d'engager des travaux d'ingénierie de certification

- pour la création d'un certificat de qualification professionnelle (CQP) Coordinateur.rice d'écoproduction
- pour la refonte du CCP Déployer une démarche écoresponsable dans sa pratique professionnelle

Annexe N°1 Sources

CNC Plan Action !

Guide de l'écoproduction Ecoprod

Étude d'impact de l'éco-production audiovisuelle, 2024, Ecoprod

Chiffres clés 2024 Statistiques Carbon'Clap et Label Ecoprod par Ecoprod

Webinaire Label Ecoprod par Ecoprod et l'Afnor

AFNOR SPEC 2308 MAI 2024

Webinaire de présentation du guide de l'animation Eco-Responsable par Ecoprod et la
Cartouch'Verte 10/07/2023

Guide de l'Animation Éco-Responsable par Ecoprod et la Cartouch'Verte

Décarbonons la culture, Rapport final, The Shift Project

Former les actifs pour la transition écologique, Rapport final, The Shift Project, 2025,

La transition environnementale du secteur, cinématographique et audiovisuel français.

Panorama des acteurs de l'éco-production, mémoire universitaire, Aurélie RAVIER, 2023

Green transition in the audiovisual sector, Observatoire Européen de l'audiovisuel, 2025

Guide des métiers émergents 2023 France compétences

Guide des métiers émergents 2024 France compétences

Guide des métiers émergents 2025 France compétences

ANNEXE 2 : FICHE METIER DE COORDINATEUR.RICE D'ECOPRODUCTION

Description du métier

Le.la Coordinateur.rice d'écoproduction accompagne la production audiovisuelle dans l'intégration des enjeux environnementaux, en lien direct avec le producteur, le réalisateur et l'ensemble des chefs de postes. Spécialiste des pratiques audiovisuelles responsables, il.elle agit comme conseiller.ère tout au long de la chaîne de production, de la phase de développement jusqu'à la post-production.

Il.elle a pour mission de sensibiliser les équipes à la transition écologique, d'accompagner et de conseiller chaque département dans l'adoption de pratiques écoresponsables et d'évaluer l'impact environnemental, d'un projet ou d'un studio. Il.elle collecte des données pour les démarches de reporting (bilan carbone par exemple), d'audits et de labellisations. Il.elle mène une activité de veille (technique, réglementaire, méthodologique).

Le.la Coordinateur.rice d'écoproduction intervient sur différents types de productions :

- Longs et courts métrages de cinéma
- Unitaires, séries, documentaires
- Production de films d'animation
- Publicités, programmes pour le web
- Programmes de flux, émissions de télévision

Selon la taille de la production, Il.elle peut être épaulé.e par des assistants d'écoproduction et/ou des éco-référents au sein des départements.

Autres appellations

Conseiller.ère en éco-production, Chargé.e d'écoproduction, Manager d'écoproduction, Impact manager, Eco-socio-coordonateur.rice (lorsque le poste couvre des enjeux plus larges que la transition écologique).

Les intitulés peuvent varier selon les secteurs, la taille de la structure, la nature de la mission (tournage, animation, post-production) et le contrat (CDI, CDDU, contrat de prestation).

Activités

Évaluation de l'impact environnemental d'une production audiovisuelle

Le/la Coordinateur.ice d'écoproduction analyse le projet, le scénario et les pratiques de production afin d'identifier les principaux postes à impact environnemental, notamment en termes d'émissions carbone et d'atteintes à la biodiversité. Il/elle collecte les données pour établir un bilan carbone prévisionnel, rédige une analyse coûts/impacts, propose des alternatives et élabore une stratégie de réduction d'impact avec la production. Il/elle contribue à la note d'intention écoresponsable (à destination des organismes de financement). Il/elle rédige la fiche des risques environnementaux du projet.

Élaboration d'un plan d'actions de l'écoproduction

En collaboration avec chaque département, Il/elle conçoit une feuille de route d'écoproduction. Il/elle identifie les enjeux du projet ainsi que l'ensemble des parties prenantes internes et externes au projet ou au studio contribuant à la mise en œuvre de la démarche écoresponsable (société de production, prestataires spécialisés, collectivités locales, partenaires associatifs, institutions, etc.). Il/elle sensibilise et informe les équipes aux écogestes adaptés aux métiers concernés, organise les actions de formation en lien avec l'écoproduction.

Mise en œuvre d'une démarche écoresponsable

Il/elle suit et ajuste le plan d'actions tout au long du projet, accompagne les équipes au quotidien dans les démarches d'écoproduction, supervise et coordonne les prestataires spécialisés. Il/elle coordonne le bilan carbone prévisionnel et définitif. Il/elle veille à la production des documents et justificatifs nécessaires aux démarches de labellisation.

Bilan de la démarche d'écoproduction

En fin de projet, Il/elle finalise le bilan carbone, constitue le cas échéant les dossiers de certification environnementale, accompagne les auditeurs, valorise les actions réalisées auprès des partenaires et diffuseurs, et participe à la rédaction des bilans environnementaux.

Veille technique, réglementaire et méthodologique : innovations du secteur, actualités réglementaires, financements écoconditionnés, évolution des référentiels (CNC, Ecoprod, Accepte (Association des Coordinatrices et Coordinateurs d'Eco-Production pour la Transition Ecologique), Les Toiles Vertes, BocAJ (Bouleversement Carbone dans l'Animation et le Jeu vidéo), Cartouch'Verte, Assises de l'écoproduction, Radi Raf (Rencontres Animation Développement Innovation - Rencontres Animation Formation), etc.).

Compétences spécifiques au métier

Estimer l'impact environnemental d'un projet audiovisuel :

- Analyser un scénario et un devis prévisionnel pour identifier les impacts environnementaux majeurs.
- Utiliser des outils d'estimation d'impact environnemental pour établir un pré-bilan environnemental (Carbon clap, Carbulator, label Ecoprod, etc).
- Collaborer avec la production pour définir les postes ou départements dont il est prioritaire de réduire les impacts environnementaux.
- Rédiger une analyse coûts/impacts du projet.
- Formuler des recommandations réalistes et adaptées aux contraintes de production sur l'ensemble des phases du projet.

Construire la feuille de route écoproduction :

- Élaborer un plan d'action avec chaque chef de poste (décor, lumière, régie, etc.) ou de département pour l'animation (IT, production, rendu, etc).
- Conseiller sur les choix de prestataires, fournisseurs et matériaux utilisés, dans une logique d'écoconception (choix des ordinateurs, des serveurs informatiques, catering par exemple).
- Négocier/sélectionner des solutions techniques avec les objectifs environnementaux et artistiques du projet.
- Anticiper les besoins matériels et humains en tenant compte de leur impact environnemental.
- Identifier et prévenir les risques naturels ; prévoir, anticiper et accompagner la mise en place d'actions de protection de la biodiversité lors des tournages en milieu naturel.

Accompagner la démarche sur le tournage et en post-production :

- Être présent.e sur le plateau pour vérifier la mise en place de la démarche, sensibiliser, accompagner et adapter la feuille de route aux réalités du tournage.
- Appliquer la méthodologie de collecte des données nécessaires à l'élaboration des bilans carbone (qui/quand/quoi/comment)
- Collecter, vérifier et archiver les preuves nécessaires pour les audits, labels, bilans carbone.
- Préparer le dossier de certification écoresponsable de la production.
- Rédiger une synthèse des actions mises en œuvre pour valoriser la démarche et les professionnels impliqués.

Compétences transversales

- Coordonner des projets impliquant plusieurs acteurs.
- Faire preuve de créativité et d'innovation pour proposer des solutions adaptées ou inédites face aux enjeux spécifiques de chaque production.

- Organiser des formations et/ou des sensibilisations.
- Accompagner le changement et les transitions.
- Conduire des négociations.
- Identifier et anticiper les sources de conflits, en favorisant la coopération et le dialogue.
- Créer et entretenir des relations avec un réseau de professionnels.
- Coopérer avec les professionnels des autres corps de métier présents.
- Adapter son positionnement et son discours en fonction des interlocuteurs : équipe technique, direction de production, prestataires, partenaires institutionnels, intervenants extérieurs.
- Expliquer les enjeux environnementaux à des interlocuteurs variés.
- Rédiger des rapports détaillés et adaptés aux besoins des destinataires.
- Synthétiser et présenter des données techniques et environnementales.
- Gérer le suivi administratif et documentaire lié aux démarches écoresponsables.
- Analyser, construire et gérer un budget.
- Assurer une veille permanente sur les évolutions techniques, réglementaires et méthodologiques afin d'anticiper et d'intégrer de nouvelles pratiques dans la démarche d'écoproduction.

Relations professionnelles

- Avec l'équipe de réalisation et de production.
- Avec les équipes techniques présentes sur le plateau lors du tournage (équipe image, équipe son, équipe régie, équipe décor, équipe habillage, maquillage, coiffure, etc) ou au sein du studio d'animation (producteurs, directeurs de production, etc).
- Avec les comédiens et figurants (silhouettes).
- Avec les équipes de post-production.
- Avec les prestataires techniques et fournisseurs.
- Avec les organismes de formation, les sociétés de conseil en production responsable / éco-socio-production et les structures d'audit et de certification environnementale.
- Avec les éco-référents internes aux divers départements.
- Avec les collectivités locales ou les organismes publics pour les autorisations de tournage, l'accès à des lieux soumis à restrictions environnementales, etc.
- Avec les partenaires financiers publics et privés.
- Avec les services RH, santé et sécurité, ou diversité/responsabilité sociale (RSE) dans les grandes structures.

Les différents employeurs de Coordinateur.rices d'écoproduction

Les Coordinateur.rices d'écoproduction peuvent être embauchés.es par des sociétés de production audiovisuelle et cinéma ou des studios d'animation, ou intégrés.es à des équipes internes en tant que salariés.es permanents.es.

Studios de production ou chaînes disposant de leur propre équipe d'écoproduction ou d'un.e référent.e RSE intégré à la direction de la production (notamment pour les projets récurrents, séries longues, animations ou grands groupes télévisuels).

Les sociétés de conseil en production responsable / éco-socio-production (ex : A Better Prod, Flying Secoya...) emploient des Coordinateurs.rices d'écoproduction

Formation de référence et accès au métier

Le métier requiert une forte expérience terrain, une double compétence en écoproduction et connaissance opérationnelle du fonctionnement d'un plateau ou d'un studio d'animation, ainsi qu'une capacité à fédérer et à accompagner le changement auprès de tous les corps de métiers.

Des formations à l'écoproduction existent. L'on peut notamment citer :

[CCP Déployer une démarche écoresponsable dans sa pratique professionnelle](#) de la CPNEF de l'audiovisuel avec différents parcours (Parcours généraliste, Parcours Images numériques, Parcours régie et gestion de production)

[Formations du cycle transition écologique de l'Afdas](#)

[Offre de formation de l'association Ecoprod](#)

Le métier est émergent et se structure actuellement. Il n'existe pas d'offre de certification métier à ce jour.

Des travaux seront menés en 2026 par la CPNEF de l'audiovisuel pour créer un CQP Coordinateur.rice d'écoproduction.

Évolutions du métier

Le métier de Coordinateur.rice d'écoproduction est en plein essor, dans un contexte de transition écologique du secteur audiovisuel.

Il s'inscrit dans une dynamique d'évolution des métiers, avec des productions de plus en plus soumises à des exigences de transparence, de responsabilité et de traçabilité environnementale.

Selon l'organisation de la production, le.la Coordinateur.rice peut évoluer vers la supervision d'une équipe ou d'un département écoproduction.

Le métier est susceptible d'évoluer vers une intégration plus large des enjeux sociaux, d'inclusion et de parité, dans le cadre d'un élargissement possible du champ d'action au-delà de la seule écoproduction.

À mesure que les chefs.fes de postes seront formés.es aux pratiques responsables, le rôle du.de la Coordinateur.rice tendrait à évoluer vers une fonction d'expertise, d'évaluation et de valorisation des démarches éco-responsables au sein des productions.

ANNEXE 3 : METIERS INSCRITS SUR LA LISTE DES METIERS EMERGENTS PAR FRANCE

COMPETENCES EN 2023, 2024 ET 2025

Intitulé du métier	Année(s) de présence sur la liste des métiers émergents ou en particulière évolution	Thématique de la transition écologique ?	Sous-thème
Agent valoriste des biens de consommation courante	2023, 2024	Oui	Économie circulaire et réemploi
Animateur esport(s)	2023, 2024	Non	
Animateur formateur en technologies agricoles	2023, 2024	Oui	Agriculture durable
Architecte des systèmes d'information dans les processus industriels	2023, 2024	Non	
Architecte internet des objets	2023, 2024	Non	
Chargé de process numérique de production en plasturgie	2023, 2024	Non	
Chargé de recyclage en production plasturgie	2023, 2024	Oui	Économie circulaire et recyclage
Clerc assistant	2025	Non	
Clerc gestionnaire	2025	Non	
Contrôleur technique qualité des installations et équipements des énergies décarbonées	2023, 2024, 2025	Oui	Énergies décarbonées
Coordinateur d'intimité	2025	Non	
Diagnosticteur de produits matériaux et déchets issus des bâtiments	2024	Oui	Économie circulaire et réemploi
Diagnosticteur produits matériaux déchets issus des bâtiments	2023	Oui	Économie circulaire et réemploi
Développeur blockchain	2024, 2025	Non	
Électrobobinier	2023, 2024	Oui	Mobilité électrique
Expert en digitalisation et exploitation des bâtiments	2023, 2024, 2025	Oui	Écoconstruction et bâtiment intelligent
Ingénieur-expert en numérisation des systèmes et processus de production	2023, 2024	Oui	Industrie du futur
Intervenant médico-technique à domicile pour les prestataires de santé à domicile	2023, 2024, 2025	Non	
Ouvrier de la construction modulaire hors site	2023, 2024, 2025	Oui	Écoconstruction
Paysan-herboriste	2023, 2024	Oui	Agriculture durable

Pilote de ligne de production de composants et de cellules pour batteries de véhicules électriques	2024, 2025	Oui	Mobilité électrique
Préparateur en déconstruction	2023, 2024	Oui	Économie circulaire et réemploi
Product builder no code	2024, 2025	Non	
Responsable de développement industriel en bioproduction	2023, 2024, 2025	Non	
Responsable green IT	2024, 2025	Oui	Numérique responsable
Technicien-chef de projet en rénovation énergétique	2023, 2024	Oui	Rénovation énergétique
Technicien d'installation et de maintenance de systèmes énergétiques	2023, 2024	Oui	Systèmes énergétiques
Technicien de maintenance de batteries de véhicules électriques	2024, 2025	Oui	Mobilité électrique
Technicien démonteur de batteries de véhicules électriques	2024, 2025	Oui	Mobilité électrique et économie circulaire
Technicien en bioproduction	2023, 2024, 2025	Non	
Technicien en conception d'études et développement électronique	2023, 2024	Non	
Technicien en électronique	2023, 2024	Non	
Technicien valoriste du réemploi	2023, 2024, 2025	Oui	Économie circulaire et réemploi

